

RAPPORT

DU

COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR LES

DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 30 JUIN

1883

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA LÉGISLATURE.



QUÉBEC:

IMPRIMÉ PAR CHARLES FRANÇOIS LANGLOIS

IMPRIMEUR DE SA TRÈS-GRACIEUSE MAJESTÉ LA REINE.

1884



RAPPORT

DU

COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC

POUR LES

DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 30 JUIN 1883.

A Son Honneur l'Honorable THÉODORE ROBITAILLE,
Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

QU'IL PLAISE A VOTRE HONNEUR,

Conformément à la loi, je transmets à votre Honneur le compte rendu des opérations de mon département, comprises dans les 12 mois échus le 30 juin 1883.

TERRES DE LA COURONNE.

Il a été vendu durant la période susdite, 202,898 acres de terres de la Couronne, au prix de \$98,754.07; à-compte duquel et sur ventes antérieures, il a été perçu \$101,730.80. Les terres vendues pour les fins agricoles ont produit \$72,016.33; celles pour fins d'exploitation de mines, \$27,012.15, et celles comportant les privilèges de pêche, \$2,702.32.

Sur certains chemins de colonisation, il a été octroyé gratuitement cent lots de ferme, renfermant une étendue de 8,232 acres.

Au 30 juin dernier, la superficie totale des terres arpentées et subdivisées en cette province comprenait 6,539,160 acres.

RÉSERVES DU CLERGÉ.

Il restait encore au 30 juin dernier, 151,734 acres de ces terres à disposer, et durant les douze mois qui ont précédé cette date, il en a été vendu 4,628 acres au prix de \$2,233.21. La perception totale à-compte de ces terrains a été de \$8,850.94.

BIENS DES JÉSUITES.

Ces propriétés et seigneuries ont produit \$29,190.82. Les frais de perception se sont élevés à \$2,071.81.

DOMAINE DE LA COURONNE.

Le revenu provenant de la vente des lots de grève et en eau profonde a été de \$5,857.41; du Domaine de la Couronne en propre, y compris la vente des terres dans le fief St-Etienne, \$773.03. Les déboursés encourus dans la perception de cette somme ont été de \$692.64.

SEIGNEURIE DE LAUZON.

Les rentes provenant de cette seigneurie ont produit \$8,213.03. Pour percevoir ce montant, il a été dépensé \$793.31.

MINES D'OR.

Les honoraires payés sur permis d'exploitation ont produit \$1,000.02. Le maintien du service, dit des Mines d'or, a coûté \$4,926.02.

PÊCHERIES.

Ce nouveau service a rapporté la somme de \$2,167.50, payée directement au département pour la location des droits de pêche inhérents aux terres non encore concédées bordant les rivières et les lacs.

BOIS ET FORÊTS.

Les recettes provenant des droits de coupe, primes, rentes foncières, intérêts, etc., à-compte des Bois et Forêts, ont été de \$684,743.34.

REVENU TOTAL.

Les montants plus haut spécifiés, plus certains honoraires et dépôts (\$14,345.56),

s'élèvent à la somme de \$856,872.45, ce qui représente le revenu total du département des Terres de la Couronne, pour la période à laquelle se rattache le présent rapport.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Je suis heureux qu'il m'appartienne d'avoir à vous soumettre aujourd'hui le compte rendu ci-dessus des transactions de mon département, car le résultat que je constatais l'année dernière comme des plus satisfaisants, est de beaucoup dépassé par celui que j'ai l'honneur de placer actuellement devant vos yeux pour votre examen. Cependant, le produit des opérations de l'année 1881-82 excédait considérablement tout ce que l'on avait obtenu jusqu'alors.

A part une augmentation totale sur les recettes de l'an dernier de \$38,589.34, je dois aussi établir que, à une exception de peu d'importance près, les montants perçus dans chacune des branches d'où découlent les diverses sources de revenu des Terres et des Bois de la Couronne, accusent un excédant notable sur ceux obtenus par les mêmes moyens durant l'exercice financier 1881-82.

Une autre comparaison qu'il est peut-être à propos de faire, surtout chez nous où l'on est généralement porté à déprécier tout ce qui dépend de notre province, c'est que le total des recettes du département des Terres de Québec pour l'année 1883 dépassent celles du même bureau dans Ontario de \$221,425.20.

L'on pourra dire que les opérations de la province d'Ontario dont il est question ici, ne sont pas aussi brillantes que d'ordinaire; mais à l'encontre, l'on pourra aussi noter que, dans l'une et l'autre province, il n'a été fait, durant l'année susdite, aucune vente considérable de coupe de bois, ajoutant une augmentation anormale aux chiffres des recettes ordinaires, propre à rendre tout parallèle difficile sinon impossible à établir.

Abstraction faite de ce succès financier, la présente année a été signalée par l'adoption de mesures administratives d'une haute importance; lesquelles ne seront pas sans exercer une influence des plus bienfaisantes sur les véritables intérêts de colonisation et du pays en général.

Cette même année a été aussi marquée par l'inauguration de divers services en rapport avec mon département (particulièrement en ce qui regarde les mines et les pêcheries) lesquels ont ouvert une nouvelle sphère d'action dans le champ déjà si vaste de l'administration de nos terres publiques et de ce qui en dépend.

A ce sujet, dans les appendices ci-joints, l'on trouvera sur les mines et les pêcheries de notre province des renseignements remplis d'intérêt.

 TERRES DE LA COURONNE, DU CLERGÉ ET OCTROIS GRATUITS.

Dans la province d'Ontario, en 1883, la superficie des terres publiques vendues et octroyées gratuitement en vertu de la loi dite du *Homestead*, comprenait 217,422 acres. Dans notre province, pendant la période que couvre le présent rapport, l'on a vendu et octroyé gratuitement 215,758 acres de ces mêmes terres, plus 2,500 arpents environ dont on a disposé dans les seigneuries formant partie des Biens des Jésuites. Si l'on ajoute à ces derniers chiffres les terrains concédés durant le même temps dans les diverses seigneuries de la province n'appartenant pas à la Couronne, et dont je ne puis exactement établir la superficie, l'on acquiert la certitude que l'étendue de terres incultes ouvertes à la colonisation a été plus considérable ici que dans Ontario, pendant l'année susdite.

Ce fait est digne de remarque surtout pour ceux qui, parmi nous, parlent et écrivent avec la plus grande défaveur des progrès que fait la colonisation en notre province, comparés aux pas de géant accomplis dans cette voie, sur le territoire de la province-sœur.

Les recettes totales, à-compte de nos terres, ainsi que ci-dessus désignées, s'élevant à \$101,730.80, donnent un excédant sur celles de l'an dernier de \$31,989.51.

Durant le cours de l'été, au moyen d'explorations minutieuses, j'ai pu établir la position, l'étendue et la nature de plusieurs magnifiques régions de terres arables que, sous peu, il sera avantageux de subdiviser en lots de ferme, et de livrer à la généreuse entreprise de nos colons.

C'est surtout dans la vallée de la rivière Petite Nation et dans celle du lac St-Jean que l'on rencontre de ces belles étendues de terrains qui offrent en ce moment le plus d'encouragement à la formation d'établissements agricoles.

Le bassin supérieur du lac Témiscamingue, d'après les rapports d'arpentages que je viens de recevoir sur cette contrée, semble aussi devoir rivaliser en importance avec les sections de notre pays dont je viens de parler. Cette région éloignée, que rendra bientôt accessible la construction du chemin de fer Pacifique Canadien et des diverses routes et communications devant se souder par la suite à cette grande voie, offre aussi des avantages de sol et de climat dont, dans un temps rapproché, le surplus de la population de nos grands centres pourra profiter.

ARPENTAGES.

Durant les douze mois échus à la date susdite, il n'a été arpenté qu'environ 117,335 acres de terres vacantes de la Couronne. Cette étendue est beaucoup moins

considérable que celle ordinairement subdivisée chaque année ; mais elle me semble tout-à-fait suffisante au besoin annuel de la véritable colonisation, surtout lorsque nous considérons que la superficie de nos terres arpentées et divisées en lots de ferme comprend 6,539,160 acres actuellement disponibles.

Si les opérations de l'année sont restreintes, j'ai au moins la certitude qu'elles n'ont été entreprises qu'après mûre délibération, qu'elles ont été exécutées à propos et dans les conditions les plus convenables. Car au moyen des inspections faites préalablement à l'arpentage, dont je recommandais l'an dernier l'adoption, j'ai pu avec connaissance de cause faire effectuer la subdivision de ces terrains de manière à ce qu'ils répondent, dans leur disposition générale, aux besoins des colons qui viendront les habiter par la suite. De plus, par l'entremise de messieurs les inspecteurs d'arpentages, attachés à mon département, je me suis déjà assuré que, dans la plupart des cas, les instructions adressées aux arpenteurs pour l'exécution de ces travaux avaient été suivies d'aussi près que les circonstances pouvaient le permettre.

BOIS ET FORETS.

Cette source de richesses, la plus importante de notre province, a, cette année, rapporté au Trésor \$684,743.34. Aucune vente de coupes de bois n'ayant été opérée durant ce temps, il s'en suit que ce beau résultat ne provient que des sources ordinaires découlant d'une production considérable.

Toutefois cette production n'est pas sans parallèle ; et les chiffres atteints, en ce sens, durant les années 1872, 1873, 1874 et 1875, sont bien rapprochés de ceux dont nous nous occupons aujourd'hui. (Voir tableau comparatif, Bois et Forêts, page).

La quantité de bois coupé durant l'hiver 82-83, et dont il sera fait mention dans le compte rendu prochain, est un peu moindre que celle figurant dans les états ci-joints (Appendice No. 14), et celle que l'on est actuellement à fabriquer durant la présente saison, d'après les renseignements les mieux fondés, sera d'environ 25 p. c. moindre que les précédentes.

Une source aussi importante de revenu ne saurait trop attirer notre attention, et la réalisation des moyens que nous devons prendre pour en prolonger aussi indéfiniment que possible la durée, doit nécessairement former le sujet constant de nos plus sérieuses considérations.

Nos forêts ne sont pas à créer, elles sont seulement à conserver ; et, si nous pouvons les préserver des incendies désastreux qui les parcourent si souvent, la produc-

tion annuelle, même telle qu'elle est, effectuée toutefois avec un peu plus de discernement, ne saurait les épuiser. Par une suite de circonstances fâcheuses, je n'ai pu encore jusqu'ici profiter des moyens mis à ma disposition par la Législature, afin d'établir un système plus efficace que celui aujourd'hui en vigueur pour prévenir la propagation des fléaux dont je viens de parler.

Je comptais sur le concours unanime et sur l'aide de toutes les personnes intéressées dans l'exploitation de nos forêts, propriétaires de locations de coupes de bois. Bien peu de ces messieurs ayant répondu à mon appel, j'ai été obligé de remettre à un temps plus favorable l'exécution du projet que j'avais conçu.

Toutefois, pour arriver à ce but, d'une manière indirecte il est vrai de dire, il m'a été possible de mettre à effet, pour les territoires les mieux boisés de la province, les dispositions de l'acte 46 Vic., Chap. IV, concernant les réserves forestières.

Depuis quelques mois, par ordre en conseil, la partie non arpentée des agences du St. Maurice, de l'Ottawa supérieur et inférieur, ainsi que certains terrains subdivisés formant partie de ces agences, plus les cantons les plus reculés des comtés de Compton, Beauce et Dorchester, se trouvent compris dans les limites de réserves forestières spécialement décrites et définies.

Afin de ne point entraver les progrès de la colonisation là où il est avantageux et expédient qu'elle se développe, j'ai fait entreprendre l'inspection des lots disponibles vendus et non *patentés* de la plupart des cantons compris dans ces réserves. Avec ces données revisées à mon département, les agents seront en état de disposer des terres publiques à bon escient. Par ce moyen les véritables intérêts de la colonisation seront protégés, et il deviendra possible de prévenir les abus et d'empêcher le gaspillage des bois qui s'exerce sans profit pour l'Etat. Ces inspections serviront en même temps à établir la valeur relative des terrains, lesquels pourront être vendus ensuite aux prix d'évaluation.

SERVICE DES MINES.

Le gouvernement ayant jugé expédient de placer M. Obalski, ingénieur des Mines, de l'Ecole Supérieure des Mines de Paris, déjà dans l'emploi de la province, à ma disposition et sous le contrôle de mon département, j'ai cru devoir me prévaloir de cet arrangement pour organiser un service spécial par l'entremise duquel il nous serait possible d'acquérir des connaissances plus détaillées et plus approfondies de nos richesses minérales, et d'être, en même temps, utile au public en le mettant au courant du fruit de ces investigations. Durant le cours de l'année, M. Obalski m'a fait divers rapports généraux et particuliers renfermant des données très-utiles. (Voir Appendice, Nos. 47 à 56.)

PÊCHERIES.

Par un jugement en date du 28 avril 1882, la Cour Suprême ayant établi en dernier ressort, que les droits de pêche étaient inhérents à la propriété du sol situé au-devant, ou traversé par les eaux intérieures, notre province est devenue par cela même maîtresse de ces droits et privilèges partout où les terrains sont encore dans le domaine de la Couronne. Le contrôle de ces droits, qui pourront atteindre par la suite une importance notable, entraîne avec lui des charges de surveillance assez onéreuses. Cependant les avantages directs ou indirects que nous devons en retirer sont tels qu'il ne nous appartient pas de négliger ces intérêts.

Ayant été préposé, par l'acte 46 Vic., Chap. VIII, à l'administration de ces droits et privilèges, j'ai organisé un nouveau service conjointement avec celui des Mines, que j'ai confié à la direction immédiate de M. D. C. Mackedie, un des anciens employés de mon département. Durant le cours de l'année, à part la mise en opération de l'organisation nécessaire à ce service, ce monsieur a reçu mission de visiter bon nombre des principales rivières de la péninsule de Gaspé, afin de recueillir sur les lieux tous les renseignements possibles touchant la valeur de ces cours d'eau, au point de vue de la pêche. Le rapport de M. Mackedie, contenant les informations requises, figure à l'appendice No. 58, ci-annexé.

CADASTRE.

Le Cadastre, ainsi qu'il est convenu de nommer ce service en ce pays, pour cette partie de la province habitée et colonisée depuis un certain temps, peut être considéré comme à peu près terminé. Toutefois, il ne faudrait point croire pour cela que nous serons bientôt en état de clôre ces opérations. Le morcellement de la propriété foncière est tel dans les grands centres de population, dans les villes et surtout dans les alentours des villes, qu'il faudra avant plusieurs années refaire les plans et livres de renvoi de ces localités. Ces travaux de vérification, il est plus que probable, ne devront pas atteindre les proportions de ceux déjà faits et les sommes qui seront demandées à la Législature pour les mettre à exécution, devront être beaucoup moindres que par le passé.

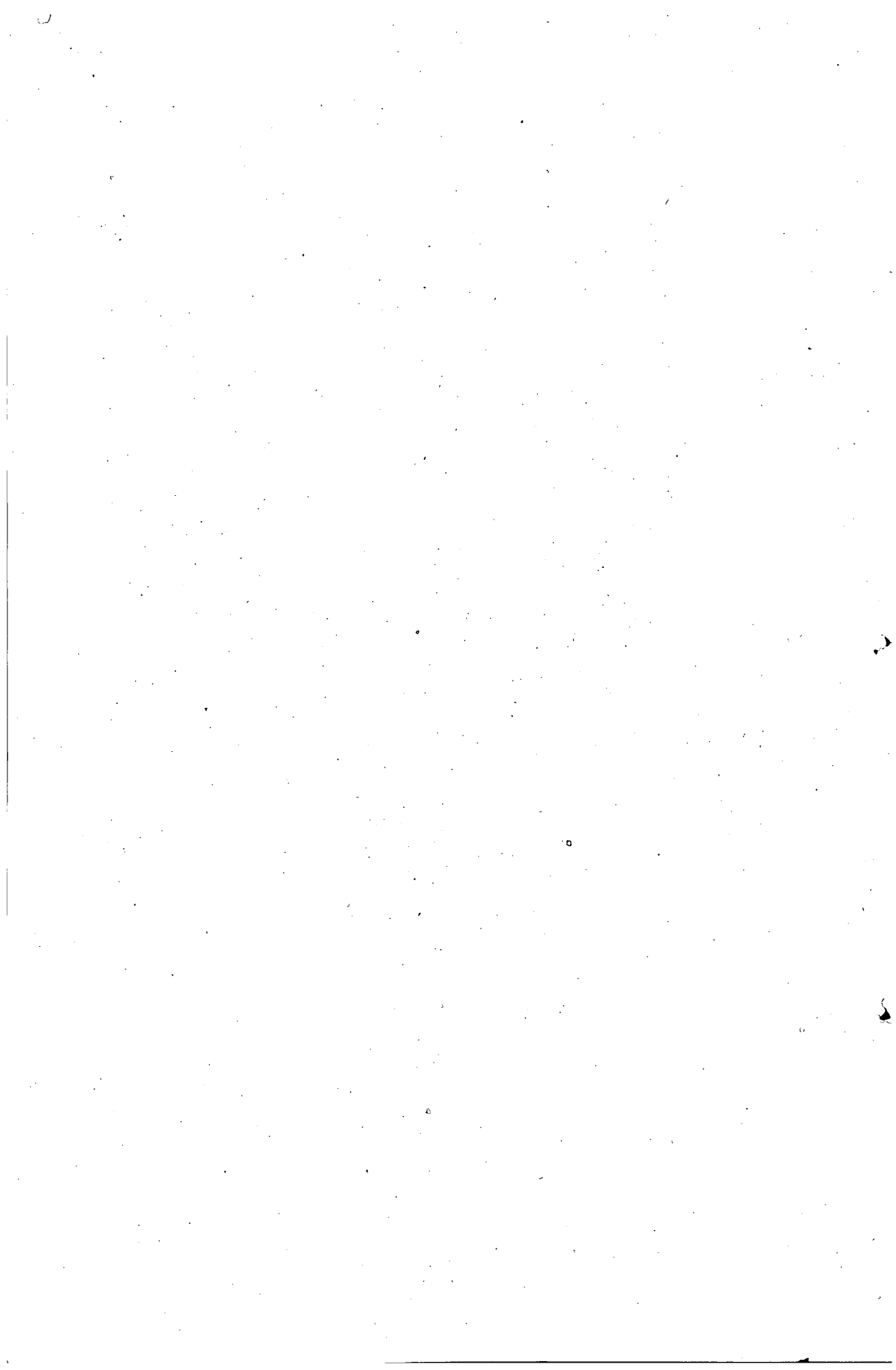
Pour de plus amples détails sur les transactions de mon département, je dois attirer l'attention de votre Honneur sur les états et les documents ci-annexés.

Le tout respectueusement soumis.

W. W. LYNCH,

Commissaire des Terres de la Couronne.

DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE, }
 Québec, 17 Mars 1884. }



APPENDICE

AU

RAPPORT DU COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE

POUR

LES DOUZE MOIS FINISSANT LE 30 JUIN 1883.

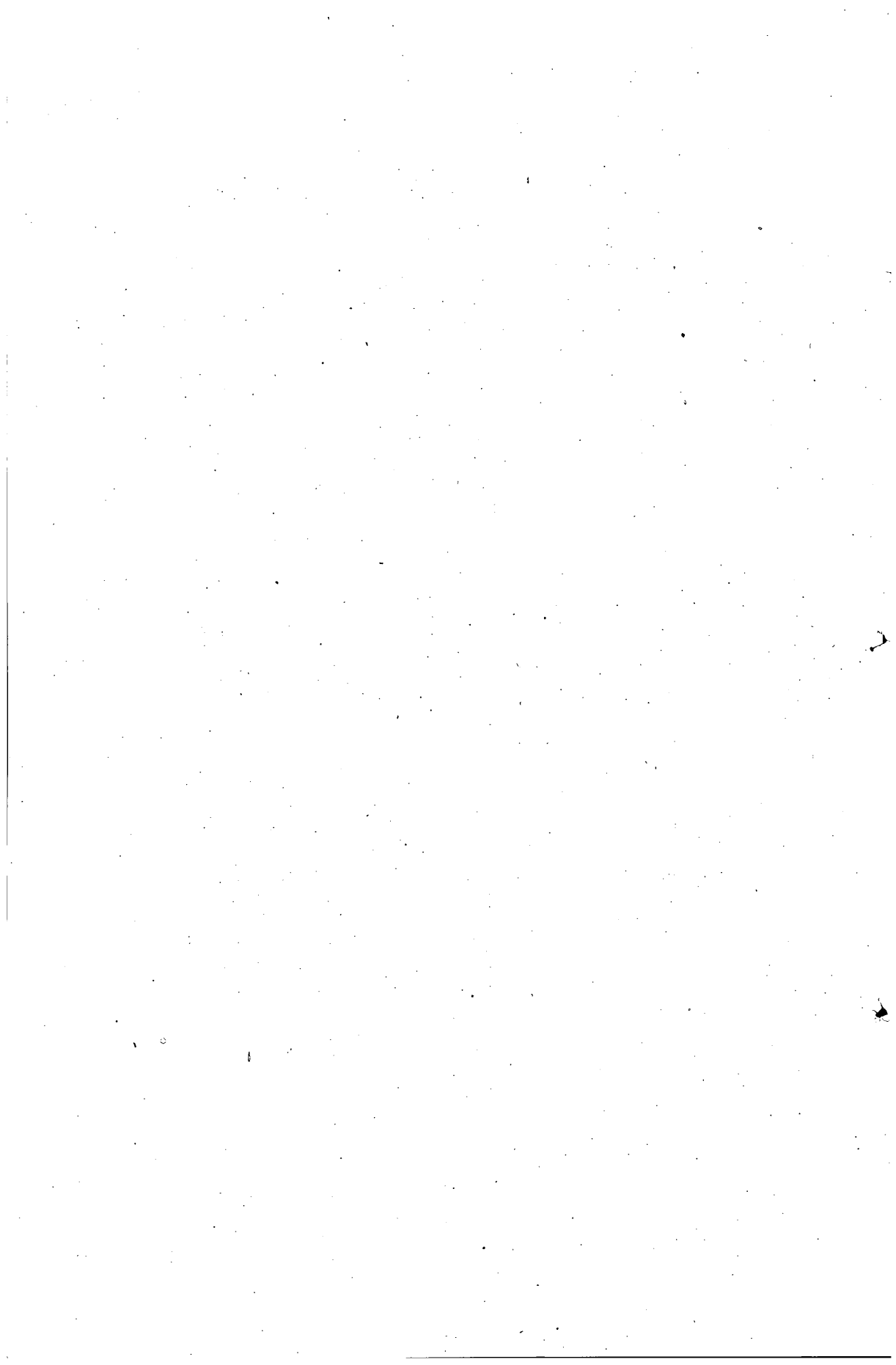


TABLE DES APPENDICES.

APPENDICES.	PAGE.
1.—Liste des Officiers, Clercs et Messagers du Département.....	5
2.—Liste des Agents des Terres et des Bois de la Couronne, etc.....	6
3.—Liste spéciale des Agents do do do	7
4.—Liste des Agents des Biens des Jésuites, de la Seigneurie de Lauzon, du Domaine de la Couronne et des Mines d'Or, etc.....	8
5.—Etat du nombre d'acres vendus, etc.....	9
6.—Etat du nombre d'acres vendus, etc. et arpentés, aussi le nombre d'acres à vendre le 30 Juin 1883, etc.....	10
7.—Etat des Terres octroyées par Lettres Patentes.....	11
8.—Etat des recettes du Département pour l'année terminée le 30 Juin 1883.....	12
9.—Etat des dépenses do do do do	13
10.—Etat des montants payés aux Gardes-forestiers.....	14
10a.— do do do pour inspections de terres.....	16
11.—Liste des Gardes-chasse employés par le Département.....	17
12.—Arpentages.....	20
12a.—Tableau indiquant les diverses sommes payées durant l'année fiscale sur les arpentages complétés et les avances faites sur les arpentages non-complétés.....	21
13.—Revenu des Bois et Forêts.....	24
14.—Etat général des Bois et Forêts.....	25
15.—Liste des Officiers et clercs employés aux différents bureaux du cadastre.....	30
15a.—Etat indiquant les montants payés aux Arpenteurs et autres Employés du Cadastre.....	31
16.—Etat indiquant le nombre de lettres reçues par le Département.....	33
17.—Etat indiquant le nombre d'instructions données aux Arpenteurs, etc.....	34
18.—Liste des Clercs et Dessinateurs surnuméraires, employés dans le Département.....	35
19.—Tableau indiquant les chemins de colonisation dans la Province de Québec, les noms, et résidences des Agents.....	36
20.—Tableau montrant les noms des chemins de colonisation et le nom des Agents et leur résidence, etc., et le nombre de locations émanées depuis le 1er juillet 1882 au 30 Juin 1883 inclusivement.....	42
21.—Conditions des ventes de terre.....	43
22.—Rapport de H. J. J. Duchesnay, Inspecteur des Mines d'Or.....	44
23.—Rapport de l'Arpenteur du Cadastre, du District de Montréal.....	51
24.—Rapport de l'Arpenteur du Cadastre du District des Trois-Rivières.....	52
24a.—Tableau Synoptique des travaux du Bureau de Cadastre du District de Trois-Rivières....	54
25.—Tableau général donnant la superficie et le nombre de lots cadastrés par les Bureaux de Cadastre de Montréal et de Trois-Rivières, ainsi que par les Arpenteurs qui ont opéré à prix fixe depuis le 1er Juillet 1882 au 30 Juin 1883.....	55
26.—Tableau des vérifications d'arpentages du Cadastre effectuées par divers arpenteurs, donnant le nombre de milles, etc.....	56
27.—Rapport de l'arpentage du Block "A," dans le comté de Pontiac, par l'Arpenteur John Sullivan.....	57

28.—Extrait du Rapport d'arpentage des cantons de Whitton, Gore et Marston, par l'Arpenteur Ormond Fletcher.....	63
29.—Extrait du Rapport d'arpentage du canton de Ponsonby, par l'Arpenteur Ormond Fletcher.....	63
30.—Extrait du Rapport d'arpentage du canton de Bouchette, par l'Arpenteur E. J. Rainboth..	64
31.—Extrait du Rapport d'arpentage du canton de Spaulding, par l'Arpenteur J. G. Bignell....	65
32.—Extrait du Rapport d'arpentage de partie de la rivière Chaudière, par l'Arpenteur H. O'Sullivan.....	66
33.—Extrait du Rapport concernant les lots Nos. 1 à 26, dans le 1er rang du canton de Spaulding, par l'Arpenteur Henry O'Sullivan, Inspecteur des arpentages.....	67
34.—Extrait du Rapport d'arpentage du canton de Racine, par l'Arpenteur Arthur du Tremblay.....	68
35.—Extrait du Rapport d'arpentage du canton de Manicouagan, par l'Arpenteur G. B. du Tremblay.....	69
36.—Extrait du Rapport d'arpentage du canton de Bergeronnes, par l'Arpenteur E. Boivin.....	70
37.—Extrait du Rapport d'arpentage du canton Albert, par l'Arpenteur E. Boivin.....	72
38.—Extrait du Rapport d'Arpentage du canton Escoumains, par l'Arpenteur E. Boivin.....	73
39.—Extrait du Rapport d'Arpentage des cantons Lessard et Beaubien, par l'Arpenteur P. R. A. Bélanger.....	74
40.—Extrait du Rapport d'arpentage du canton de Roux, par l'Arpenteur P. E. Lavergne.....	76
41.—Extrait du rapport d'arpentage de la partie Sud-ouest du canton Adstock, par l'Arpenteur F. O. A. Legendre.....	78
42.—Extrait du Rapport de l'arpentage des cantons de Neigette, Lepage, et du rang N. E. du chemin Kempt, par l'Arpenteur L. J. E. Garon.....	79
43.—Extrait du Rapport d'Arpentage de la Seigneurie de Beaupré, par l'Arpenteur N. V. Lefrançois.....	79
44.—Extrait du Rapport d'arpentage des cantons Dalibaire et Romieu, par l'Arpenteur C. S. Lepage.....	80
45.—Extrait du Rapport d'arpentage du canton de Bois, par l'Arpenteur T. de Lachevrotière...	81
46.—Extrait du Rapport d'Arpentage de parties des cantons de Simard, Tremblay et Falardeau, par l'Arpenteur J. O. Tremblay.....	83
47.—Produits Minéraux, Province de Québec, Rapport de J. Obalski, Inspecteur des Mines, P. Q.	85
48.—Rapport sur un Eboulis à la tête de la Grande Rivière Yamachiche, comté de St-Maurice..	111
49.—Rapport concernant une exploration dans le comté de Bellechasse.....	115
50.—Rapport d'une exploration sur la côte Nord, depuis Saguenay, jusqu'à la Pointe Ste-Marguerite.....	116
51.—Rapport sur une exploration dans les comtés de Brome, Shefford, Compton et Richmond..	122
52.—Rapport concernant une source d'eau minérale, à Ste-Anne de la Pérade, comté de Champlain.....	126
53.—Exploration des terrains dits de Phosphate, comté d'Ottawa.....	126
54.—Exploration sur la Gatineau.....	131
55.—Exploration dans le comté de Montmorency.....	132
56.—Matières carbonisées, trouvées à l'île d'Orléans, dans le comté de Montmorency.....	133
57.—Rapport de H. de Puyjalon sur le cuivre, etc., découverts sur la rive Nord du golfe St. Laurent	134
58.—Rapport d'inspection des rivières à Saumon sur la rive Sud du St-Laurent, par D. C. Mackédie.....	138
ETAT du total des dépenses encourues pour la confection du cadastre.....	146
ETAT COMPARATIF du bois manufacturé chaque année, depuis 1867, y compris les droits de coupe en contravention, les Rentes foncières, Bonus, etc.....	147

APPENDICE No. 1.

LISTE des Officiers, Clercs et Messagers du Département des Terres de la Couronne, pour l'année expirée le 30 Juin 1883.

Divisions.	Noms.	Désignation.	Date de la nomination.	Salaire.	Par qui nommé.	REMARQUES.
	Hon. E. J. Flynn	Commissaire	1879, Octobre 28	\$4,000	Gazette Officielle.	Résigné l Aout, 1882.
	Hon. W. W. Lynch	Commissaire	1882, Aout 1	4,000	do	
	E. E. Taché	Assistant-Commissaire	1861, Avril 3	2,400	Commissaire des Terres.	
	C. E. Gauvin	Surintendant des arpentages	1872, Octobre 29	1,100	Ordre en Conseil.	
	Jules Taché	do	1868, Juillet 6	1,400	Commissaire des Terres.	
	P. M. A. Genest	do	1872, Octobre 13	1,100	Ordre en Conseil.	
Arpentages	Henry O'Sullivan	Inspecteur des arpentages.	1882, Février 23	1,050	do	
	D. C. Morency	do	1882, Juin 30	1,000	do	
	Félix Chassé	Clerc	1855, Mai 28	1,400	Commissaire des Terres.	
	Thos. Morkill	Clerc	1858, Avril 24	1,400	do	
Vente des terres	W. E. Collins	Chef de section	1859, Novembre 28	1,600	do	
Section Ouest	E. A. Sutton	Clerc	1876, Février 28	1,000	Ordre en Conseil.	
	A. Paré	Surintendant	1867, Novembre 2	1,600	do	
Bois et Forêts	Victor Deromé	Clerc	1875, Octobre 7	1,000	do	
	T. P. Morin	Clerc	1876, Février 26	700	do	
	John V. Gale	Comptable et Caissier	1856, Septembre 11	1,800	Commissaire des Terres.	
Comptes	Is. Enoch Lepage	Assistant-Comptable	1874, Janvier 7	1,000	Ordre en Conseil.	
	Chas. A. Parant	Clerc	1874, Novembre 27	700	do	
	L. D. Lemoine	} Chefs de Section	1858, Avril 22	1,600	do	
	L. L. Rivard	Clerc	1868, Juin 16	1,800	do	
Vente des terres	D. C. Mackedie	Clerc	1860, Janvier 18	1,300	Commissaire des Terres.	
Section Est	J. M. Turcotte	Clerc	1876, Février 17	850	Ordre en Conseil.	
	Jules Faucher	Clerc	1878, Mai 31	1,000	do	Decédé Nov. 1882.
	Arthur Faucher	Clerc	1882, Octobre 30	800	do	Vice Jules Faucher, dé-
	Louis Berthelot	Garde-magasin	1861, Septembre 23	1,200	Commissaire des Terres.	cedé.
	J. N. Proulx	Régistrare	1873, Janvier 1	1,550	Ordre en Conseil.	
	L. H. E. Garneau	Assistant-Régistrare	1878, Février 6	750	do	
	F. M. Lachaine	Inspecteur de Cadastre	1869, Aout 7	1,400	do	
	G. A. Varin	Secrétaire de Cadastre	1866, Mai 21	1,300	do	
	Chas. Chartré	Assist.-Sec. de Cadastre	1876, Juillet 25	900	do	
Cadastre	Paul Picard	Dessinateur	1876, Juillet 8	800	do	
	L. N. Dufréne	do	1874, Novembre 25	730	do	
	Franc. Keroack	Clerc	1875, Octobre 7	800	do	
Concierge	J. Caron	Concierge	1876, Mai 23	575	Commissaire des Terres.	
Messagers	C. Dumontier	Messageur	1864, Mars 26	550	do	
	Jos. Fiset	Messageur	1878, Janvier 17	450	Ordre en Conseil.	

E. E. TACHÉ, Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne, Québec, 30 Juin 1883.

APPENDICE No. 2.

LISTE des Agents des Terres et des Bois de la Couronne, etc., donnant le nom de l'agence, la résidence, le salaire annuel, la date de la nomination et le montant payé à chacun des ces officiers pour commission sur perceptions à compte des terres, pour l'année expirée le 30 juin 1883.

Nom de l'Agent.	Agence.	Résidence.	Salaire annuel.	Date de la nomination	Commission payée durant l'année pour collections.	REMARQUES.
Edmund Heath.....	Coulonge	Clarendon.....	\$800	13 Août, 1869.....	\$72 71	Décédé 22 janvier 1883.
Wm. Clark.....	do	Bryson.....	800	30 Janvier, 1883.....	Vize Edmund Heath, décédé.
Robert Farley.....	Gatineau	Hull.....	800	13 Août, 1869.....	173 33
J. A. Cameron, jr.....	Petite Nation (part. de)	Thurso.....	800	16 Avril, 1875.....	180 08
Edwin Kemp, sous agent.	Magog	Waterloo.....	400	20 Nov., 1883.....	275 00
C. Patton.....	St. François	Robinson.....	600	27 Mai, 1878.....	439 38
A. Gagnon.....	Arthabaska	Arthabaskaville.....	800	13 Août, 1869.....	283 54
Jean Thos. Létourneau.....	Chaudière	St. Joseph.....	600	15 Avril, 1880.....	402 19
J. E. Cayouette, sous agt.	do	Ste. Claire.....	400	17 Mars, 1881.....	136 70
F. F. Gagnon.....	Grandville	Rivière du Loup.....	800	29 Déc., 1881.....	173 53
Géo. Sylvain.....	Ex Agent des T. de la C.	Rimouski.....	800	2 Oct. 1878.....	252 68
L. J. Riopel.....	Bonaventure	New Carlisle.....	600	31 Déc., 1881.....	61 21	Résigné.
G. F. Maguire.....	Bonaventure	New Carlisle.....	600	9 Avril, 1883.....	70 22	Vize G. F. Maguire, résigné.
Wm. Maguire.....	Bonaventure	Murray Bay.....	600	13 Août, 1869.....	65 38	Décédé.
C. H. Duberger.....	Saguenay	Murray Bay.....	600	13 Août, 1869.....	136 12	Vize G. Duberger, décédé.
J. O. Tremblay.....	do	Chicoutimi.....	600	11 Sept., 1882.....	31 86
I. Dumais.....	Lac St. Jean.	Roberval.....	800	13 Août, 1869.....	171 39
J. E. Boily.....	{ p. de	Québec.....	400	17 Fév., 1877.....	164 41
A. Dubord.....	St. Charles	Très-Rivières.....	600	1 Fév., 1880.....	306 82
J. B. Delfausse.....	St. Maurice	do	200	13 Août, 1869.....
C. J. Marchand.....	L'Assomption (part. de)	Joliette.....	800	do	216 92
W. H. Annett.....	do & P. Nation (p. de)	Ste Agathe des Monts	600	15 Mars, 1879.....	213 90
Edmund Flynn.....	Gaspé (part. de)	Bassin de Gaspé	400	11 Octobre, 1877.....	22 83
L. Roy, senior.....	do	Percé.....	250	27 Juillet, 1882.....
E. Paquet.....	Gaspé (part. de)	Cap Chat.....	300	3 Fév., 1870.....	6 25	Sous-agt, acune commission allouée.
E. Renaut.....	Iles de la Madeleine.	Montmagny.....	800	4 Octobre, 1873.....	159 92
A. B. Filion.....	Montmagny	Grenville.....	550	5 Fév., 1873.....	126 94
Jos. Comeau.....	Petite Nation (part. de)	Maniwaki.....	400	20 Déc, 1872.....	101 05
O. B. Kemp.....	Gatineau et Coulonge	Waterloo.....	1,000	27 Mai, 1882.....
	Inspecteur.....	Waterloo.....	22 Mars, 1882.....

Département des Terres de la Couronne,
Quebec, 30 Juin 1883.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 3.

LISTE SPECIALE de certaines agences des Terres et des Bois de la Couronne indiquant le nom, la date de la nomination et le salaire des Agents et Officiers préposés à ces bureaux, etc., pour l'année expirée le 30 Juin 1883.

Nom.	Agence.	Date de la nomination.	Salaire annuel.	Commission sur vente des terres.	REMARQUES.
C. E. Belle, Agent.....	Ottawa Inférieur.....	6 Mai, 1864	\$ 1,200	Agent des bois seulement.
J. P. Landry, Clerc.....	1 Mars, 1874.....	800
A. Dubord, Agent.....	St. Maurice.....	26 Mars, 1859	1,200	\$306 82	Agent des bois et des terres.
Wm. Lamb, Clerc.....	2 Sept. 1861.....	800
A. J. Russell, Agent.....	Ottawa Supérieur.....	2 Juin, 1846.....	* 2,600	Pas de commission.....	Agent des bois seulement. L'agent des bois de la Couronne à Ottawa agit pour les provinces d'Ontario et de Québec et perçoit les droits sur les glissoires pour la Puissance du Canada. La proportion des salaires, etc., à être répartie entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral n'est pas encore déterminée.
John Poupore.....	do	28 Oct., 1882.....	* 2,600	Pas de commission; Vice A. J. Russell, mis à la retraite.....
C. S. McNitt, Assistant.....	13 Avril, 1858	* 1,800
J. Ritchie, Clerc.....	22 Juin, 1864.....	* 1,400
E. T. Smith, Clerc.....	25 Juin, 1864.....	* 1,000
J. Macdonald.....	Ottawa	1 Juillet, 1873.....	150	Assistant-percepteur des glissoires. Vice J. Macdonald, décédé.
J. W. Macdonald.....	Ottawa	28 Oct., 1882.....	150
H. J. Chaloner, Agent.....	Percepteur Général des droits sur les bois et sur les glissoires, Québec.....	11 Mai, 1882.....	†	Pas de comm'n allouée.....	Les remarques vis-à-vis du nom de A. J. Russell s'appliquent aussi à cette agence.
John McKay, Assistant.....	27 Mai, 1864.....	* 1,500
Pierre Miller, Clerc.....	7 Nov., 1872.....	* 1,100	O. C.; 7 Novembre, 1872.

* Ces salaires sont payés par le gouvernement fédéral.
† Salaire pas encore fixé.

Département des Terres de la Couronne,
Quebec, 30 Juin, 1883.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 4.

LISTE des Agents, etc., Biens des Jésuites, Seigneurie de Lazon, Domaine de la Couronne et Mines d'Or, pour l'année expirée le 30 Juin 1883.

Nom.	Nature de l'Agence.	Date de la nomination.	Commission et salaire payés durant l'année.		REMARQUES.
			\$	cts.	
Laurin, Jos.....	Agent du Domaine de la Couronne et de Commutation, Censive de Québec, Surintendant des lots de grèves et d'eau profonde et Agent pour la Seigneurie de Lazon.....	1865, Septembre 5, et 1868, Janvier 3.....	1,066	55	Commission.
Varin, J. B.....	Agent de perception et de commutation, Biens des Jésuites, District de Montréal.....	1840, Avril 1.....	103	52	do
Lottinville, F.....	Agent de perception et de commutation, Cap de la Madeleine et Biens des Jésuites, ville des Trois-Rivières.....	1855, Juin 1.....	79	49	do
Alp. Dubord.....	Agent de perception, Seigneurie de Batiscan (partie de).....	1869, Aout 13.....	35	11	do
Massicotte, N. P.....	Agent de perception et de commutation, Seigneurie de Batiscan (partie de).....	1880, Juillet 20.....	46	13	do
Huot, P.....	Agent de perception et de commutation, Biens des Jésuites, District de Québec.....	1868, Janvier 3.....	1,284	36	do
H. J. J. Duchesnay.	Inspecteur des Mines d'Or, Division de la Chaudière.....	1878, Février 4.....	1,000	00	Salaire.
Arthur Buies.....	Agent de colonisation.....	1881, Avril 23.....	500	00	Salaire, \$1,000 par année, payable moitié par le Département de l'Agriculture et moitié par le Département des Terres de la Couronne.
J. Obalski.....	Ingénieur des mines.....	1881, Avril 19.....	2,000	00	Salaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1883,

E. F. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 5.

ETAT du nombre d'acres vendus, montant des ventes et montants perçus sur les Terres du Clergé et de la Couronne, pour l'année expirée le 30 juin. 1883.

Date.	Service.	Nombre d'acres vendus.	Montant des ventes.	Montant des perceptions.
			\$ cts.	\$ cts.
Pour les 12 mois expirés le 30 juin 1883	Terres de la Couronne.....	202,898	98,754 07	101,730 80
	Terres du Clergé.....	4,628	2,236 20	8,850 94
		—————	100,987 27	110,581 74

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin, 1883.

APPENDICE No. 6.

TABLEAU montrant le nombre d'acres vendus, le nombre d'acres octroyés gratuitement, ainsi que le nombre d'acres arpentés et le nombre d'acres disponibles du 1er juillet 1867 au 30 juin 1883.

Année.	Acres vendus	Octrois gratuits.	Acres arpentés.	Acres disponibles.
1er Juillet 1867 au 31 Décembre 1868	202,703	10,502	54,014	6,170,275
1er Jan., 1869 au 30 Juin	151,103	8,051	538,256	6,549,477
1er Juillet 1870	163,056	21,302	120,498	6,485,617
1er " 1871	168,183	11,212	174,320	6,480,542
1er " 1872	125,622	7,130	57,584	6,406,374
1er " 1873	162,770	4,271	118,979	6,358,312
1er " 1874	88,200	4,015	28,453	6,294,550
1er " 1875	69,240	3,606	86,657	6,308,361
1er " 1876	78,329	5,790½	54,801	6,279,042½
1er " 1877	132,659	7,962½	57,610	6,259,777½
1er " 1878	176,910½	17,424½	68,876	6,208,326½
1er " 1879	123,443	9,027	179,961	6,325,578½
1er " 1880	173,392	7,041½	222,570	6,399,975
1er " 1881	214,367	7,901½	358,721	6,572,653½
1er " 1882	202,898	8,232½	117,335
Total.....	2,232,875½	133,468½	2,238,635

RÉSUMÉ.

Acres disponibles le 1er juillet 1882	6,572,653½
Acres octroyés gratuitement du 1er juillet 1882 au 30 juin 1883	202,898
{ Par ventes	211,130½ déduit.
{ Octrois gratuits.	8,232½
	<u>6,361,523½</u>
Ajouter le nombre d'acres arpentés	117,335
Y compris la superficie des terrains redevenus la propriété de la Couronne par cancellations de ventes	60,302
	<u>177,637</u>
Nombre d'acres disponibles le 30 juin 1883	<u>\$6,539,160½</u>

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1883.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 7.

PROVINCE DE QUÉBEC.—Tableau des terres octroyées par Lettres Patentées depuis le 1er juillet, 1882 au 30 juin, 1883.

Octrois de 100 acres et au-dessous.	Acres.	Octrois au-dessus de 100 acres et au-dessous de 500 acres.		Octrois de 500 acres et au-dessus en vertu de transports, etc.		Nombre total d'octrois.	Nombre total d'acres octroyés.	Par octrois gratuits ou autrement.	Grand total d'acres octroyés.
		Octrois.	Acres.	Octrois.	Acres.				
327	24,107	175	29,541			327	24,107		
						175	29,541		
				A qui octroyés.					
					Acres.				
				1				
				1	David Aikman, Montréal.....				
				1	Eliza Mackenzie, Montréal.....				
				1	Hamilton Bros., Québec.....				
				1	Société Française des Phosphates du Canada.....				
					2,515				
					5,664				
				4			4	5,664	
						506	59,312	Ventes.	
33	2,597					33	2,597	Octrois gratuits.	
						539	61,909		
									Octroyé au 30 Juin, 1882.....6,334,595
									Octroyé depuis le 1er juillet 1882
									30 juin 1883..... 61,909
									Acres..... 6,396,504

Département des Terres de la Couronne,
 Québec, 30 Juin, 1883.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 8.

ETAT des recettes du Département des Terres de la Couronne pour les douze mois terminés le 30 Juin 1883.

	\$	cts.	\$	cts.
Bois et Forêts.....			684,743	34
Terres de la Couronne {	Terrains agricoles.....	\$72,016	33	
	“ miniers.....	27,012	15	
	Pêcheries, terre vendue avec droits			
	de pêche.....	2,702	32	
				101,730
Cadastre.....				34
Honoraires de patentes.....				20
“ de recherches.....		74	15	
“ sur certificats d'établissements.....		23	00	
“ d'enregistrement.....		1,277	42	
“ de transports.....		751	00	
“ d'inspections.....		83	50	
“ de locations.....		453	80	
		164	00	
				2,826
Terres du clergé.....				87
Biens des Jésuites.....			8,850	94
Seigneurie de Lauzon.....			29,190	82
Domaine de la Couronne.....			8,213	03
Mines d'Or, Honoraires de Licences.....			6,630	44
Licences de droit de chasse.....			1,000	02
Frais de voyages des Agents—Remboursement.....			220	00
Pêcheries {	Locations de droits de pêche.....	\$2,167	50	
	Terre vendue avec droits de pêche.....	2,702	32	
				2,167
		\$4,869	82	
Honoraires casuels.....				11
Dépôts.....				80
				11,213
				59
			\$856,872	45

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1883.

APPENDICE No. 9.

ETAT des dépenses du Département des Terres de la Couronne pour l'année finissant le 30 Juin 1883.

	\$	cts.
Salaires des Agents.....		21,733 44
Déboursés des agents, frais de voyage.....	\$ 4,348 82	} 18,778 62
do pour gardes-forestiers.....	13,598 33	
do pour inspections de terres.....	831 47	
Commission aux agents.....		4,400 09
Frais d'enregistrement.....		30,993 00
Biens des Jésuites.....		2,071 81
Domaine de la Couronne.....		692 64
Seigneurie de Lauzon.....		793 31
Arpentages.....		40,000 00
Service spécial.....		4,361 89
Terres de la Couronne.....		130 65
Bois et forêts.....		264 94
Publication d'avis dans les journaux.....		988 60
Remboursements.....		5,861 99
Déboursés pour documents judiciaires.....		1,106 52
Mines d'or.....		4,926 02
Frais de poste.....		1,031 13
Vieux comptes.....		5 00
Infractions aux lois de chasse.....		105 20
COMPTES EN SUSPENS.		
Dépôt à compte des bois.....	\$ 193 37	} 15,339 64
do des terres.....	15,146 27	
		\$153,584 49

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1883.

APPENDICE No. 10.

ETAT des montants payés aux G.-Forestiers, pendant l'année finissant le 30 Juin 1883.

	\$ cts.	\$ cts.
Agence du Haut de l'Ottawa,		
R. Bainbridge	200 00	
J. J. McCool.....	553 40	
J. S. Poupore.....	100 00	
Mat. Joanis.....	786 35	
Wm. Clarke.....	1,105 35	
Patrick Grace.....	247 00	
Andrew Grant.....	80 00	
		3,072 10
Agence du Bas de l'Ottawa,		
Jos. Bureau	100 00	
Ed. Lessard	190 23	
A. B. Filion	209 60	
J. A. Cameron	122 50	
		622 33
Agence de St. François		
P. W. Nagle		1,179 25
Agence de la Chaudière,		
E. J. Milne	410 00	
J. E. Cayouette.....	220 41	
		630 41
Agence d'Arthabaska,		
J. Z. C. Miquelon		329 40
Agence de Montmagny,		
Elie Chouinard.....	368 00	
Eusèbe Couture.....	454 00	
		822 00
Agence de Grandville,		
T. Chouinard.....	11 00	
Isidore Dubé.....	506 81	
Frs. Pelletier.....	867 98	
		1,385 79
Agence de Rimouski,		
Hilary Roy	486 80	
Vital Roy.....	232 65	
Dr. J. B. P. Pelletier	291 50	
Jos. Bureau	75 50	
		1,086 45
Reporté.....		9,127 73

APPENDICE No. 10.—*Suite.*

ETAT des montants payés aux G.-Forestiers, pendant l'année finissant le 30 juin 1883.

Montant rapporté	\$ cts.	\$ cts.
Agence de Bonaventure,		9,127 73
André Arseneau.....	27 50	
James Robertson.....	93 67	
Octave Martin.....	207 00	
Amos Hall.....	79 50	
Frs. Giroux.....	25 00	
J. Doherty.....	26 00	
P. Cyre.....	27 50	
		486 17
Agence du Saguenay,		
J. A. Puize.....	30 00	
Eusèbe Couture.....	100 00	
Pal. Tremblay.....	19 50	
J. McLaren.....	859 57	
		1,009 07
Agence du Lac St-Jean,		
A. Laliberté.....	252 00	
Jos. Jean.....	150 00	
P. Lindsay.....	700 50	
		1,102 50
Agence de St-Charles,		
Jos. Bellenger.....	70 00	
Ulric Gauvreau.....	190 50	
Naz. Tessier.....	108 00	
Jos. Bureau.....	45 92	
		414 42
Agence du St-Maurice,		
Sam. Boucher.....	264 60	
J. B. G. Lajoie.....	417 70	
Thos. Decoteau.....	62 00	
		744 30
Agence de Gaspé,		
Jos. Bureau.....	329 14	
James Jones.....	183 00	
Albert Dugas.....	202 00	
		714 14
Total.....		13,598 33

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1883.

APPENDICE No. 10a.

ÉTAT des montants payés aux Grades Forestiers, pour inspections de terres, pendant l'année finissant le 30 juin 1883.

	\$	cts.	\$	cts.
AGENCE DE BONAVENTURE :				
Octave Martin			114	50
AGENCE DE LA CHAUDIÈRE :				
J. G. Bignell			15	00
AGENCE DE MAGOG :				
James Mairs			14	60
AGENCE DE MONTMAGNY :				
Eusèbe Couture.....	213	00		
Elie Chouinard.....	300	00		
			513	00
AGENCE DE RIMOUSKI :				
Vital Roy			22	00
AGENCE DU SAGUENAY :				
John McLaren.....			102	37
AGENCE DES TROIS RIVIÈRES :				
J. B. G. Lajoie.....			50	00
Total.....			831	47

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin, 1883.

APPENDICE No. 11.

LISTE DES GARDE-CHASSE pour la Province de Québec, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

No	Nom.	Résidence.	Date de la Nominat.	Salaire	Déboursés.	Agences.
				\$	\$	
	J. N. Proulx	D. T. C. Québec	Suprintendant			
	J. O. Goulet	St. Roch de Québec	12 juin, 1882	100		Villes de Québec et de Lévis, Ranlienes et Comté de Québec.
	Thomas Décoteau	Trois Rivières	do	50		District des Trois Rivières.
	Mat Hurteau	Contrecoeur	do	50		Comté de Verchères.
	Joseph Lesage	St. Léon	do	50		Comté de Maskinongé.
	Antoine Duchaine	St. Etienne des Grès	do	50		Comté de St. Maurice, et le t. r. non organisé du dit Comté.
	Jos. Thibault	St. Urbain	do	50		Comté de Charlevoix, et partie du Comté de Montmorency.
	Wilbrod Dorion	Village de l'Assomption	do	50		Parties des Comtés de Berthier et l'Assomption.
	A. Fairbain	Wakefield	do	30		Comté d'Ottawa.
	Gédéon Poirier	St. Zotique	do	25		Comté de Soulanges, et territoires limitrophes.
	André Arsenau	St. Charles de Caplan	do			Entre Petite Riv. Caspédia, et Riv. Grand Bonaventure.
	David Bédard	Township Lochaber	do			Cantons Buckingham et Lochaber.
	Cyrille Barbeau	Ottawa	do			do
	Narcisse Brindamour	Québec	do			Les Comtés traversés par le chemin du Lac St. Jean.
	J. B. Chevalier	St. Jean d'Iberville	do			Districts de Bedford, Iberville et St. Hyacinthe.
	Ths. Desroches dit Brien	Pointe-aux-Trembles (Hochelaga)	do			
	François Duchesne	Godbout (Co. Saguenay)	do			District de Montréal.
	Eug. Renault	Montmagny	do			De Tadoussac au Sept-Isles.
	Jos. I. Lamoureux	Village de Rigaud	do			Comtés de l'Islet, Montmagny et Bellechasse.
	Arthur Galy	Montréal	do			Comté de Vaudreuil.
	Hospice Miville	Baie des Anglais	do			Montréal et District.
	John Morris	St. Lambert	do			Isle d'Anticosti.
	J. F. Picotin	Drummondville	do			Comtés de Chambly, Laprairie et Napierville.
	J. B. Seers	Montréal	do			Comté de Drummond.
	James Mohr	Quito (Co. Pontiac)	do			Ville et District de Montréal.
	David Raith	Lachute	4 juillet, 1882			Partie Est du Comté de Pontiac.
	Paul Péloquin	Sorel	28 Avril, 1879			Comté d'Argenteuil, et partie du Comté d'Ottawa.
	David Baker	Dundee	20 juillet, 1882	50		Comté de Richelieu.
	Jos. Laurent	St. François (Village Abénaki)	23 Août, 1882			Comté d'Huntingdon.
	Jos. Eden	Gaspé Bay South	29 Septembre, 1882	25		Comté d'Yamaska.
			do	50		Comté de Gaspé.

APPENDICE No. 11.—*Suite.*

LISTE DES GARDE-CHASSE pour la Province de Québec, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

Nom.	Résidence.	Date de la Nominat.	Salaires Déboursés.	Agencés.
Roger Hébert.	Beauharnois	26 octobre 1882.	\$	Parties des Comtés de Beauharnois et de Chateaugay...
O. Lacoursière.	St. Tite	19 décembre 1882.	Comté de Champlain.
Paul Duchesne	Malbate	29 mars 1882	50	Tout le terr. arrosé par la riv. Malbaie Comté de Charlevoix
Ant. Dion	Isle Verte	4 avril 1882.	La paroisse de l'Île-Verte.
J. Bolger.	Québec	5 mai 1882.	La Ville et le District de Québec.
Joaachim Laberge.	Chateaugay	1 juin 1882.	Lac St. Louis, etc., Comtés de Chateaugay et Beauharnois
Parker W. Nagle	Sherbrooke	12 juin 1882.	Agence de St. François.
Ulric Gauvreau.	St. Gabriel de Valcartier.	do	" St. Charles.
François Pelletier, Jr.	St. Arsene	do	" Grandville.
P. W. Lindsay	Chicoutimi	do	" Lac St. Jean.
Patrick Grace	Ottawa	do	Comté d'Ottawa.
J. A. Cameron	Thurso	do	Ottawa Supérieur.
A. B. Filion	Grenville	do	Ottawa Inférieur.
Elic Chouinard	St. Aubert, Islet	do	Agence de Montmagny.
Dr. Wm. Ferron.	St. Paulin, Maskinongé	do	" St. Maurice.
O. Martin	St. Alexis de Matapédia.	do	" Bonaventure, (partie ouest.)
James Robertson.	New Richmond.	do	" " (partie centre.)
James Walker	New Carlisle	do	" " (partie est.)
Joseph Jean.	Grande Baie.	do	Partie Est du Lac St. Jean.
John McLaren.	Port au Persil.	do	Agence du Saguenay
James Jones.	Petit Pabos.	do	" de Gaspé.
Albert Dugas.	Ste. Anne des Monts.	do	Division de Ste. Anne des Monts.
Dr. J. B. P. Pelletier	Matane.	do	Agence de Rimouski, (partie est).
Eusebe Couture.	N. Dame de Buckland.	do	Cantons Armagh, Ashburton, Rolet, Montminy, Panet, Buckland, &c., &c.
Mathias Joannis.	Angers	8 août 1882.	District de la Gatineau.
E. Lessard.	St. Jean de Matha.	15 août 1882.	Comtés de Joliette et Berthier.
Jas. McCool.	Fort William	do	Agence de Pontiac, (partie supérieure).
J. B. G. Lajoie.	Ste. Flore	do	" St. Maurice, (partie est).
E. J. Milne.	Indian Cove.	do	" Beauce.
Amos Hall.	New Carlisle.	do	" Bonaventure (partie) : Cantons Port Daniel, Cox, Hope, et partie de Hamilton.

APPENDICE No. 11.—*Suite.*

LISTE DES GARDE-CHASSE pour la Province de Québec, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

Noms.	Résidence.	Date de la Nominat.	Salaire	Déboursés.	Agences.
Alp. Laliberté.....	Canton Normandin.....	15 août 1882.....	Agence de Chicoutimi (partie).
J. E. Cayouette.....	Ste. Claire.....	do.....	Beauce "
Vital Roy.....	St. Fabien.....	do.....	Rimouski "
Hilaire Roy.....	St. Anaclet.....	do.....	" "
David Dragon.....	Hereford.....	9 février 1883.....	Cantons Hereford, Emberton, Auckland.
Benj. Bainbridge.....	Wright.....	18 Decembre 1882.....	Comté de Pontiac.
Jérémie Demers.....	Stanford.....	4 janvier 1883.....	Agence d'Arthabaska (partie).
Lathus Pelletier.....	St. Arsène.....	22 do.....	Cantons Whitworth, Chapais et Painchaud.
Andrew Grant.....	Bristol.....	9 février 1883.....	Comté de Pontiac, (partie est).
John S. Poupore.....	Allumette Island.....	do do.....	do (partie ouest).
Jos. Bellenger.....	N. D. des Anges.....	do do.....	Comté de Portneuf.
J. s. Beaulieu.....	Rimouski.....	15 mars do.....	Agence de Rimouski (partie ouest).
J. A. Puize.....	Mille Vaches.....	2 avril do.....	Agence du Saguenay, (partie).

Département des terres de la Couronne,

Québec, 30 juin 1883.

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 12.

PROVINCE DE QUÉBEC.—Tableau des arpentages depuis le 1er juillet 1882, au 30 juin, 1883.

Arpenteurs.	Arpentages.	Coût de l'arpentage.	Acres arpentés.	Lignes extérieures, chemins, etc.	REMARQUES.
Lepage, C. S.	Canton Dalibaire.....	\$ cts. 1,156 30	23,760	Miles.	Rangs 5 à 8 inclusivement.
Michaud, J. L.	" Cherbourg.....	* 1,483 57	17,511	6	*Comprenant le coût de l'arpentage de 6 milles de lignes extérieures et 3 milles de lignes centrale, \$226.
Casgrain, E.	" Bourdages.....	* 1,212 89	3,658	*Et 12,726 acres vérifiés, et 20 milles de lignes extérieures, aussi vérifiés, \$942.77
Garon, Geo.	" Duquesne.....	1,404 18	* 4,080	*Et 21,474 acres vérifiés.
Talbot, P. C.	" La Minerve.....	* 2,360 61	25,000	26½	*Comprenant le coût de l'arpentage de 14½ milles de lignes extérieures, et 12 milles de lacs, \$615.
Houde, J. H.	" Clyde.....	* 1,469 13	14,526	*Comprenant le coût de l'arpentage de 35 milles de lacs, \$525.
Boivin, E.	" Escoumains.....	* 1,748 81	23,202	*Comprenant le coût de l'arpentage de 6 milles de lacs, et 7 milles de lignes extérieures, \$300.
do	" Laval.....	* 968 22	5,598	*Comprenant l'arpentage de certaines lots miniers, 7 milles de chemin et autres lignes, ainsi que 8 milles d'arpentage de rivière, au coût de \$465.
Fletcher, Ormond	" Ponsoby.....	11,803 71	117,335	Verification d'arpentage.
Legendre, F. O. A.	" Mailloux.....	517 18	Verification d'arpentage et partie des 5e, 6e et 7e rangs.
Tremblay, J. O.	" Tremblay.....	92 00	Verification d'arpentage.
Laberge, E.	" Bellechasse.....	1,347 97	27,391	Verification d'arpentage.
Bignell, J. G.	" Winslow.....	227 82	Verification d'arpentage.
Lepage, S.	" Matane.....	2,699 96	34,500	Réarpentage.
Barnard, Jas.	" Wentworth.....	3,484 32	* 24,000	Réarpentage et 18 milles de lignes extérieures et 40 milles de lacs.
Legendre, J. B. O.	Cantons Colrairie et Ireland.....	54 00	Verification de la ligne de division entre.

APPENDICE No. 12.—*Suite.*

PROVINCE DE QUÉBEC.—Tableau des arpentages depuis le 1er juillet 1882, au 30 juin, 1883.

Arpenteurs.	Arpentages.	Coût de l'arpentage.	Acres arpentés.	Lignes extérieures, chemins, etc.	REMARQUES.
O'Sullivan, H.	Inspection d'arpentages dans le comté d'Ottawa.	\$ 316 61		Miles.	
do	" " d'Ottawa et Argenteuil.	586 47			
do	Insp. d'arpentages dans le comté de Saguenay.	454 98			
Casgrain, E.	Partie de la rivière Moisie.	334 40		26	
Morency, D. C.	Village dans le canton Colrairie (Village plot).	32 00			
Pelletier, F. S. A.	Ligne de division entre Clinton & Woburn.	54 73			
Bureau, Jos.	Exploration dans la vallée de la riv. du Lièvre.	347 19			
do	" le canton Ashford.	92 15			
do	" " Simon et Falardeau.	193 25			
Vincent, F.	Arpentages de partie des rivières Ha! Ha! et à Mars.	1,425 01		90	
Martin, Oct.	Inspection du rang A, canton Maniwaki.	25 50			
Boivin, E.	" partie du bloc A, canton Laval.	12 00			
Talbot, P. C.	Canton La Minerve, la ligne des rangs 6 et 7.	120 00			
Sullivan, J.	Arpentage de la ligne Est et Ouest, au nord du Lac Temiscamungue.	2,739 44			
Bureau, Jos.	Exploration dans le canton Marchand et le comté de Montcalm.	151 65			
do	Exploration des cantons Lepage et Humqui.	125 24			
		\$27,787 59			

117,335 acres subdivisés en lots de ferme au coût de 7 centins de l'acre.

N.B.—Les quantités et sommes ci-dessus énumérées se rapportent aux arpentages complétés et dont le coût a été payé durant l'année, à part de ceux en voie de progrès, sur la plupart desquels des avances ont été faites.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1883.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 12 (a).

TABLEAU des arpentages indiquant les sommes payées durant l'exercice financier sur les arpentages complétés et payés, ainsi que les avances faites sur ceux en voie de progrès.

Arpenteurs.	Arpentages.	Comtés.	Montants.
			\$ cts.
Pelletier, F. S. A.	Arpentage de la ligne entre Clinton et Woburn	Compton	54 73
Lachervetière, T. C. de	Canton de Bois	partie de Portneuf	200 00
O'Sullivan, H.	Inspection d'arpentages de certains cantons dans le Comité d'Ottawa.		77 11
do	Montant de compte pour une tente		16 00
Fletcher, O.	Canton de Whitton, Gore de	Compton	948 85
Talbot, P. C.	do La Minerve	Ottawa	2,010 61
do	do	do	120 00
Bureau, Jos.	Exploration dans la vallée de la Rivière du Lièvre	do	347 19
do	do les cantons Simon et Falardeau	Chicoutimi	193 25
do	do do Ashford	L'Islet	92 15
Legendre, F. O. A.	Canton Mailloux	do	550 01
do	do Adstock	partie de Bellechasse	1,220 40
do	do Matane	do Beauce	1,499 96
Lepage, C. S.	Cantons de Romieu et Dalbaire	do Rimouski	1,156 30
do	do Roux et Bellechasse	do	602 20
Laberge, E.	Arpentage de partie des Rivières à Mars et Grande Baie.	Bellechasse	1,225 01
Vincent, F.	Canton Robitaille	Chicoutimi	680 00
Doucet, G. A.	do Ponsoby	partie de Témiscouata	211 44
Fletcher, O.	Cantons Marlow et Bishoprough	Ottawa	2,197 47
Bignell, J. G.	do	Beauce	5 00
do	Pour le plan des Iles dans le lac Drolet	do Bonaventure	2,465 10
Bélanger, C. A.	Canton de Matapédia	do	400 00
do	do Restigouche, etc.	partie de Rimouski	733 57
do	do Cherbourg	Saguenay	2,581 77
do	Cantons Escoumains et Taval	do	200 00
do	do Bergeronnes et Albert	do	5 00
do	do Escoumains, plan de la réserve des Sauvages	do	12 00
do	do Laval, inspection du Bloc A	do	964 32
do	do Wentworth, re-arpentage de partie de	Argenteuil	2,739 44
Barnard, James	Arpentage de la ligne est et ouest, au nord du lac Témiscamingue	Pontiac	842 00
Sullivan, J.	Canton de Hincks	Ottawa	2,739 44
McArthur, J.	do	do	842 00
Roney, James	Cantons de Duhamel et Guigues	Pontiac	500 00

Langlois, J.	Cantons Joly et La Minerve	partie de	Ottawa	900 00
Casgrain, E.	Canton Bourdages	do	Montmagny	1,062 89
O'Sullivan, H.	Inspection d'arpentages dans les comtés d'Ottawa et Argen-teuil			586 47
do	do sur la rive nord du St. Laurent			454 98
Morency, D. C.	Village dans le canton Colrairie (Village Plot)	partie de	Ottawa	132 00
Du Tremblay, G. B.	Canton de Low	do	Saguenay	200 00
Bignell, J. G.	do Manicouagan	do	Mégantic	300 00
Houde, J. H.	do Spalding	do	Saguenay	586 00
Casgrain, E.	do Clyde	do	Ottawa	581 13
Laver-gne, P. E.	Arpentage de partie de la Rivière Moisie	do	Saguenay	334 40
Mathieu, N. C.	Canton de Roux	partie de	Bellechasse	165 80
Tremblay, J. O.	do Archambault	do	Montcalm	3,000 00
Tremblay, A. du	do Tremblay	do	Chicoutimi	92 00
Morency, D. C.	do Racine	Rang B	do	350 00
do	Inspection de certains arpentages	partie de	Rimouski	250 00
Martin, J. A.	Ligne de division entre le Canton Wendover et la seigneurie Courval	do	Drummond	150 00
Garon, Geo.	Cantons de Marchand et Loranger	do	Ottawa	1,500 00
Bignell, J. G.	Canton Duquesne	do	Rimouski	204 18
Lefrançois, N. V.	do Winslow	do	Compton	227 82
Morency, D. C.	Arrière ligne de la seigneurie de Beupré	do	Montmorency	685 00
Garon, L. J. E.	Reparations de divers instruments d'arpentage	partie des	Rimouski	117 37
Desmeulles, J. C.	Cantons de Neigette, Lepage et Cabot	do	Charlevoix	300 00
Roy, G. P.	Rivière Ste. Anne et tributaires	partie de	Dorchester	250 00
Mathieu, N. C.	Canton Standon	do	Ottawa	125 08
Martin, O.	do Labelle	do	Rimouski	700 00
Rainboth, E. J.	do Nemtayé, inspection du Rang A	partie de	Ottawa	25 50
Fletcher, O.	do Bouchette	do	Rimouski	300 00
Bélangier, P. R. A.	do Ponsobly	do	do	250 00
Legendre, H.	do Lessard et Beaubien	do	L'Islet	100 00
Gagnon, A.	do Mékinac	do	Champlain	100 00
Legendre, J. B. O.	do Aston, inspection de certain lots	do	Nicolet	17 50
Page, F.	do Colrairie et Ireland, ligne de division entre		Mégantic	54 00
Hearn & Harrison	do Tonté, montant additionnel alloué		Portneuf	45 00
				2 00
				\$40,000 00

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin, 1883.

APPENDICE No. 13.

BOIS ET FORETS.

ETAT du revenu perçu durant l'année fiscale finissant le 30 juin 1883.

Montants perçus dans les territoires suivants :—		\$	cts.	\$	cts.
Ottawa Supér.,	par A. J. Russell.....	1,854	96		
do	" John Poupore.....	372,779	84		
do	" H. J. Chaloner.....	79,513	23		
				454,148	03
Ottawa Infér.,	" Chs. E. Belle.....	62,030	70		
do	" H. J. Chaloner.....		386 96		
				62,417	66
St. Maurice,	" A. Dubord.....			56,763	31
St. François,	" Chs. Patton.....			8,894	03
Magog,	" Edwin Kemp.....			68	97
Arthabaska,	" Ant. Gagnon.....	11,834	66		
do	" H. J. Chaloner.....		218 99		
				12,053	65
Chaudière,	" J. T. Létourneau ..	7,288	30		
do	" H. J. Chaloner.....		76 30		
				7,364	60
Montmagny,	" Eug. Renault.....			9,118	27
Grandville,	" F. F. Gagnon.....			4,808	28
Rimouski,	" Geo. Sylvain.....			13,240	63
Bonaventure,	" G. F. Maguire.....			4,364	54
Gaspé,	" Louis Roy.....	1,645	25		
do	" W. H. Annett.....	4,818	92		
do	" H. J. Chaloner.....		11 66		
				6,475	83
Lac St. Jean,	" J. O. Tremblay.....	17,064	43		
do	" H. J. Chaloner.....		99 70		
				17,164	13
Saguenay,	" C. H. Duberger....	21,404	51		
do	" H. J. Chaloner.....		69 02		
				21,473	53
St. Charles,	" J. E. Boily.....			6,387	88
Total.....				\$684,743	34

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1883.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 14.

ÉTAT GÉNÉRAL des bois, &c., et montant provenant des coupes de bois, rentes foncières et primes (Bonus) durant l'année fiscale finissant le 30 Juin 1883.

NOMS DES AGENTS.	Superficie sous licences renouvelées durant l'année.	BILLOTS DE SCIAGE.				Pin Blanc.		Pin Rouge.		Orme.	
		Pin Blanc 17 pcs. de diamètre et au-dessus.	Pin Blanc au-dessous 17 pcs. de diamètre.	Epinette.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.
A. J. Russell.....	96	3,527	5,932	57,576	3,011,397	8,235	337,218	
John Poupore.....	18,474½	773,038	1,260,731	12,127	14,106	615,447	1,210	39,749	
Chs. E. Belle.....	6,183½	117,526	137,086	104,034	259	19,387	
A. Dubord.....	7,692	61,184	194,340	175,612	17	1,475	112	4,100	2	52	
Chas. Patton.....	149½	3,043	3,944	93,033	
Edwin Kemp.....	90	
Ant. Gagnon.....	196½	2,462	4,184	151,754	15	332	
J. T. Letourneau.....	253½	1,131	5,513	87,639	
Eug. Renault.....	800½	1,002	3,697	123,898	
F. F. Gagnon.....	782	964	4,066	19,168	
Geo. Syivain.....	1,799	819	582	136,571	36	2,165	15	760	
Wm. Maguire.....	1,028½	588	17,567	20	1,880	
Louis Roy.....	644½	903	
W. H. Annett.....	350	8,317	3,970	41,265	
J. O. Tremblay.....	2,010½	1,126	2,149	224,686	209	4,936	2	49	
C. H. Duberger.....	2,574½	3,023	7,079	146,385	
J. E. Boly.....	552	373	500	83,993	
	43,588½	977,535	1,634,451	1,418,635	72,223	3,656,687	9,574	381,448	17	812	

APPENDICE No. 14.—*Suite.*

ÉTAT GÉNÉRAL des Bois, etc., et montant provenant des coupes de bois, rentes foncières et primes (Bonus) durant l'année fiscale finissant le 30 Juin 1883.

NOMS DES AGENTS.	Epinette.		Bois plat.		Bois d'estacades.		Petit cèdre.		Epinette rouge.	
	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Lineaires.	Pièces.	Lineaires.	Pièces.	Lineaires.	Pièces.	Pieds.
A. J. Russell	33	2,008	16	240	255	4,116	40	1,349
John Poupore	372	7,889	32,422	884,533	105,197	134	3,617
Chs. E. Belle	916	41,409	8,809	10,389	3,199	1,335	24,198
A. Dubord	440	10,811
Chs. Patton	130	3,278
Edwin Kemp
Ant. Gagnon
J. T. Lefourneau	85	716
Eug. Renault
F. F. Gagnon
George Sylvain	12	350
Wm. Maguire	40	2,480
Louis Roy
W. H. Annett
J. O. Tremblay
Geo. Duboger
J. E. Boly	67,187
	1,086	46,963	388	8,129	41,486	899,038	5,766	175,583	2,079	43,253

APPENDICE No. 14.—*Suite.*

ÉTAT GÉNÉRAL des bois, &c., et montant provenant des coupes de bois, rentes foncières et primes (Bonus) durant l'année fiscale finissant le 30 Juin 1883.

NOMS DES AGENTS.	Mériscier.		Cèdré.		Frêne.		Chêne.		Bois blanc.		Erable.	
	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.
A. J. Russell					4	133	1	23	2	95	3	68
John Poupore					659	16,025						
Chs. E. Belle	1	40	165	5,531	20	3,851						
A. Dubord	30	477										
Chs. Patton												
Edwin Kemp												
Ant. Gagnon	53	910			278	5,037						
J. T. Létoumeau	372	6,767										
Eug. Renault	6	183	1	30								
F. F. Gagnon												
George Sylvain												
Wm. Maguire	36	5,262										
Louis Roy												
W. H. Annett	53	583										
J. O. Tremblay												
C. H. Duberger	78	2,340	208	7,855								
J. E. Boily												
	629	16,562	374	13,416	961	25,046	1	23	2	95	3	68

APPENDICE No. 14.—*Suite.*

ÉTAT GÉNÉRAL des bois, &c., et montant provenant des coupes de bois, rentes foncières et primes (Bonus) durant l'année fiscale finissant le 30 Juin 1883.

NOMS DES AGENTS.	Bois de chauffage.		Bois à bardeaux.	Ecorce de pruche.	Bardeaux.	Poteaux de télégraphe.	Perches.	Piquets.	Espars.	Genoux.	Courbes.	Douves.	Traverses de chemins de fer.
	Dur	Mou											
	Cordes	Cordes	Cordes	Cordes	1,000.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.
A. J. Russell													72,168
John Poupore	25	237		12	1,165	864	21,510	2,450					4,212
Chs. E. Belle	64												6,812
A. Dubord	8 ¹ / ₂		9	12	575	46		14		159			65,767
Chs. Patton	5			16									
Edwin Kemp													
Ant. Gagnon	125	327	277 ¹ / ₂	1,511		30							22,507
J. T. Letourneau	430 ¹ / ₂	11 ¹ / ₂				261	3,000	1,000		22	76		29,776
Eug. Renault					500		10,000	3,136					
F. F. Gagnon		9 ¹ / ₂			387			7,682					71,626
George Sylvain	1,739					1,050		3					46,986
Wm. Maguire	15				1,403		285		33			93,750	15,087
Louis Roy	1,443												
W. H. Annett	45												
J. O. Tremblay	87				200	50							100
C. H. Duberger	338	1,471			64	564	3,373	3,200					4,596
J. E. Boily													4,846
	4,325	2,056	286 ¹ / ₂	1,551	4,294	2,865	38,168	17,485	33	181	76	93,750	344,483

APPENDICE No 14.—*Suite.*

ÉTAT GÉNÉRAL des Bois, etc., et montant provenant des coupes de bois, rentes foncières et primes (Bonus) durant l'année fiscale finissant le 30 Juin 1883.

NOMS DES AGENTS.	Intérêt.	Infractions.	Droits.	Rentes foncières.	Primes.	Primés de transfer.	Total.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
A. J. Russell.....	68,523 54	192 00	216 50	68,932 04
John Poupore.....	7,979 45	173 60	332,053 44	42,501 50	2,055 00	453 00	385,215 99
Chs. E. Belle.....	331 70	515 98	48,037 75	12,573 75	958 48	62,417 66
A. Dubord.....	1,126 72	39,566 59	15,384 00	686 00	56,763 31
Chs. Patton.....	125 78	480 21	7,966 54	321 50	8,894 03
Edwin Kemp.....	2 56	66 41	68 97
Ant. Gagnon.....	9 68	958 22	10,654 75	431 00	12,053 65
J. T. Létourneau.....	230 24	189 93	6,388 01	556 42	7,364 60
Eug. Renault.....	81 70	22 27	7,367 30	1,647 00	9,118 27
F. F. Gagnon.....	24 00	11 67	3,208 59	1,564 02	4,808 28
George Syvain.....	150 70	324 50	9,096 92	3,642 01	26 50	13,240 63
Wm. Maguire.....	25 58	758 08	1,508 88	2,072 00	4,364 54
Louis Roy.....	355 75	1,289 50	1,645 25
W. H. Annett.....	40 55	4,090 03	700 00	4,830 58
J. O. Tremblay.....	287 70	12,976 43	3,900 00	17,164 13
C. H. Dubeiger.....	1,254 17	1,458 36	11,113 34	6,546 66	1,101 00	21,473 53
J. E. Bolly.....	239 89	202 97	4,841 70	1,103 32	6,387 88
	11,907 86	5,098 35	567,815 97	94,424 68	2,055 00	3,441 48	684,743 34

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1883.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 15.

TABLEAU SPÉCIAL des Officiers et Clercs employés aux différents bureaux
du Cadastre pour l'année expirée le 30 juin 1883.

Noms.	Désignation.	Salaire annuel.	REMARQUES.
		\$ cts.	
	MONTRÉAL.		
F. W. Blaiklock	Arpenteur et dessinateur	1,200 00	
	TROIS-RIVÈRES.		
L. O. A. Arcand.....	Arpenteur et dessinateur.....	1,200 00	

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1883.

APPENDICE No. 15 (a).

ÉTAT démontrant les dépenses totales des différents bureaux de Cadastre, etc., ainsi que le coût du cadastrage des paroisses, cantons, villes, des inspections de ces arpentages, copie de livre de renvoi, copie de plans, et les dépenses du bureau général, pour l'année expirée le 30 juin 1883.

		\$ cts.	\$ cts.
Montréal	Bureau	2,093 53	
Trois-Rivières	do	2,401 00	
			\$4,494 53
ARPENTAGES—PAROISSES, VILLES ET CANTONS.			
P. T. C. Dumais	Canton Bagot		64 88
J. O. Tremblay	Village et canton de Chicoutimi		301 60
Flav. Winter	Percé (canton)	488 95	
do	Grande Rivière	374 00	
			862 95
Thos. Berlinguet	Ste. Félicité	435 98	
do	Upton, Roxton et Acton	195 71	
			631 69
C. G. et C. C. Sheppard	Grantham	500 00	
do do	Grantham and Drummondville	531 15	
			1,031 15
P. G. Roy	Frampton		159 45
C. F. Roy	St. Onésime et St. Denis		403 75
Hiram Johnson	Clarenceville	29 80	
do	Dunham et Frelishburg	199 80	
do	St. Armand	350 00	
			579 60
J. N. Gastonguay	Arthabaska	609 23	
do do	Tingwick	154 00	
			763 23
Joseph Burke	Ste. Victoire et St. Robert		415 99
F. F. Legendre	Ste. Prudentienne	363 05	
do do	Ste. Cécile	21 92	
			384 97
L. & P. Gosselin	Cleveland	50 80	
do do	Inverness	1,001 45	
do do	Shipton	116 21	
do do	Harrington et augmentation de Grenville	150 00	
do do	Relevé de la Rivière Bécancour	80 00	
			1,398 46
P. Jobidon and J. P. B. } Casgrain	Barnston et Barford	350 00	
do do	Halifax	353 69	
			703 69
John Neilson	St. Etienne de Lauzon	55 37	
do	St. Gabriel de Brandon	87 33	
			142 70
T. C. Michaud	Ste. Hélène		68 52
P. R. A. Belanger	Ste. Claire et St. Lambert		263 85
John Sullivan	Godmanchester		1,114 65
M. Mitchell	Village de Farnham	1,000 00	
do	Township de Stuckley	200 00	
			1,200 00
L. O. A. Arcand	Arpentage dans le comté de Bonaventure		150 00
J. C. Desmeules	Tadoussac		280 30
Hector LeBer	St. François et Baie du Febvre		125 00
A. A. Batcheller	Stanbridge		200 00
Z. C. Dupuis	Woodbridge		320 00
			16,060 96
	A reporter		16,060 96

APPENDICE No. 15 (a)—*Suite.*

ÉTAT démontrant les dépenses totales des différents bureaux du Cadastre, etc., ainsi que le coût du cadastrage des paroisses, cantons, villes, des inspections de ces arpentages, copie de livre de renvoi, copie de plans, et les dépenses du bureau général, pour l'année expirée le 30 juin 1883

		\$	cts.	\$	cts.
	Report.....			16,060	96
F. A. Têtu.....	St. Modeste.....			148	40
F. E. Brunelle.....	Ireland (canton)			365	88
P. A. A. Landry.....	Stanford do			574	09
Arthur Bourget	St. Jean de Matha	500	00		
do	St. Jean Chrysostôme.....	173	25		
				673	25
H. O'Sullivan.....	St. Séverin, St. Patrick, etc.....			127	14
H. Legendre.....	St. Narcisse et St. Maurice.....			218	00
J. H. Leclair	Ste. Adèle de Terrebonne			520	20
J. B. O. Legendre	St. Guillaume d'Upton.....	300	00		
do	Somerset.....	83	90		
				383	90
W. W. O'Dwyer.....	Granby			350	00
E. L. Bernard.....	Melbourne			200	00
H. S. Harwood.....	Vaudreuil, Rigaud, Como, etc.....			1,713	62
G. F. Austin	St. Andrew et St. Jerusalem			419	50
P. C. Talbot.....	Ste. Angèle de Rouville.....			37	45
J. B. Richard.....	St. Michel d'Yamaska			211	10
	Inspections et vérifications d'arpentages.....			4,251	94
	Copies de plans.....			448	70
	do livres de renvoi			594	63
	BUREAU GÉNÉRAL—Dépenses générales du Bureau.....			3,694	24
				\$30,993	00

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1883.

APPENDICE No. 16.

ÉTAT du nombre de lettres reçues par le Département des Terres de la Couronne,
depuis le 1er juillet 1882, au 30 juin 1883.

Nombre de lettres reçues depuis le 1er juillet 1882 au 30 juin 1883.....	10,104
Nombre d'Ordres en Conseil reçus depuis le 1er juillet 1882 au 30 juin 1883.....	43

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1883.

APPENDICE No. 17.

ÉTAT démontrant le nombre d'instructions données aux arpenteurs ; le nombre de plans et de tracés copiés ; le nombre de paroisses érigées ; le nombre de rapports préparés et d'adjudications faites ; le nombre de ventes et locations annulées ; le nombre de lots compris dans ces ventes et locations ; le nombre de lettres expédiées ; le nombre de chèques émanés, et le nombre de reçus pour dépenses du 1er juillet 1882 au 30 juin 1883.

Instructions aux arpenteurs.....	32
Plans et tracés copiés	306
Paroisses et villages érigés	15
Rapports	323
Adjudications.....	581
Etats.. ..	305
Ventes et locations annulées.....	537
Lots compris dans ces ventes et locations	655
Lettres expédiées	6,970
Chèques émanés.....	2,572
Reçus pour les dépenses.....	3,764
BUREAU DU CADASTRE	
Lettres reçues.....	686
do écrites.....	791
Plans copiés	25
do collationnés.....	58
Designations copiées	10,345
do collationnées.....	27,696
Plans sur toile	239

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1883.

APPENDICE No. 18.

LISTE des Clercs surnuméraires et Dessinateur employés dans le Département des Terres de la Couronne, pendant l'année finissant le 30 juin 1883.

Noms.	Salaire par jour.	Date de la nomination.	Remarques.
F. X. Genest, dessinateur.....	\$2 33	1er août 1878.....	
Alfred Morissette, clerc.....	1 64	6 Mars, 1879.....	
Alp. Dumais, do	2 33	10 Fév., 1882.....	
Jos. Grenier, do	2 33	23 Mars, 1880.....	
Chas. Lavoie, do	2 33	do 1882.....	
W. H. Hatch, do	2 33	15 Juin 1882.....	
C. Massiah, do	2 74	1er Août 1882.....	\$1,000 par année.
A. Faucher, do	2 33	18 Sept. 1882.....	
James Kelly, do	2 33	9 Jan. 1883.....	
Alf. Lacasse, messenger.....	1 11	9 Déc. 1880.....	\$400 par année.

DIVISION DU CADASTRE.

John O'Flaherty, clerc.....	2 33	12 Sept. 1881.....	
Wm. Delaney do	2 33	4 Juillet 1881.....	
G. Rinfret, do	1 64	12 Déc. 1881.....	\$600 par année.
A. Potvin, messenger.....	1 50	1881.....	par jour.

E. É. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin, 1883.

 APPENDICE No. 19.

TABLEAU indiquant les chemins de colonisation dans la Province de Québec, les cantons qu'ils traversent, les noms et résidences des agents, le nombre d'acres encore disponibles, à titre d'octroi gratuit, sur chacun de ces chemins, et les règles et conditions sous lesquelles ces octrois sont faits.

 CHEMIN TACHÉ.

GEO. SYLVAIN, Agent, Rimouski.

F. F. GAGNON, do Rivière-du-Loup (en bas).

EUG. RENAULT, do Montmagny.

.....acres disponibles.

Le chemin Taché n'est qu'en partie construit et traverse une partie du canton de Buckland et celui de Mailloux, dans le comté de Bellechasse, les cantons Montminy et Patton, dans le comté de Montmagny, ceux d'Arago, Garneau et Lafontaine, dans le comté de l'Islet, ceux de Chapais, Painchaud, Chabot et Pohénégamook, dans le comté de Kamouraska, les cantons Armand, Demers, Hocquart et Raudot, dans le comté de Témiscouata, ceux de Bédard, Chénier, Duquesne, Macpès, Neigette, Fleuriau, et partie de Cabot, dans le comté de Rimouski, où il aboutit au chemin Matapédia.

 CHEMIN MATAPÉDIA.

GEO. SYLVAIN, Agent, Rimouski.

WM. MAGUIRE, do New Carlisle.

12,806 acres disponibles.

Ce chemin part de Ste. Flavie, sur le fleuve St. Laurent, dans le comté de Rimouski, passe à l'extrémité Est du chemin Taché, dans le canton de Fleuriau, et de là, (faisant fréquemment intersection avec le chemin Kempt,) passe à travers le canton de Cabot,

la seigneurie du lac Matapédia et les cantons Lepage et Casupscull, dans le comté de Rimouski, et les cantons d'Assemetquagan et Ristigouche, à l'embouchure de la rivière Matapédia, dans le comté de Bonaventure.

CHEMIN KEMPT.

GEO. SYLVAIN, Agent, Rimouski.

WM. MAGUIRE, Agent, New-Carlisle.

17,719 acres disponibles.

Le chemin Kempt a son point de départ sur la rivière Ristigouche, dans le canton de Ristigouche, traverse ce canton et celui d'Assemetquagan, dans le comté de Bonaventure, les cantons de Casupscull et Lepage, la seigneurie de Matapédia, le canton de Cabot, la seigneurie de Métis, dans le comté de Rimouski, jusqu'à la rivière Métis, sur le fleuve St. Laurent.

CHEMIN MATANE ET CAP CHAT.

GEO. SYLVAIN, Agent, Rimouski.

L. ROY, Agent, Cap Chat.

2,487 $\frac{1}{2}$ acres disponibles.

Ce chemin part de St-Jérôme, dans la seigneurie de Matane, comté de Rimouski, et longe la rive sud du fleuve St. Laurent, à travers les cantons St. Denis, Cherbourg, Dalibaire et Romieux, dans le même comté, et le canton de Cap Chat, jusqu'à Ste-Anne, dans le comté de Gaspé.

CHEMIN WARE ET LANGEVIN.

J. T. LÉTOURNEAU, Agent, St. François, Beauce.

.....acres disponibles.

Ce chemin traerse une vartie des cantons Ware et Langevin.

CHEMIN MAILLOUX.

EUG. RENAULT, Agent, Montmagny.

9,050 acres disponibles.

Le chemin Mailloux part du chemin Taché, dans le canton de Mailloux, et traverse ce dernier canton et ceux de Roux, Bellechasse et Daaquam, dans le comté de Bellechasse, où il aboutit à la ligne provinciale.

CHEMIN TEMISCOUATA.

F. F. GAGNON, Agent, Rivière-du-Loup (en bas).

15,634 acres disponibles.

Le chemin Témiscouata, dans le comté de ce nom, part de la Rivière-du-Loup, et traverse les cantons de Withworth et Armand et la seigneurie de Témiscouata, où il aboutit à la ligne provinciale.

CHEMIN ELGIN.

EUG. RENAULT, Agent, Montmagny.

2,500 acres disponibles.

Le chemin Elgin, dans le canton de L'Islet, part du fleuve St. Laurent, à St. Jean-Port-Joli, traverse les seigneuries et passe dans la ligne de division, entre les cantons Fournier, Ashford, Garneau, Lafontaine, Casgrain et Dionne, et fait intersection avec le chemin Taché, entre les cantons Garneau et Lafontaine.

CHEMIN DU LAC ST. JEAN.

J. E. BOILY, Agent, St. Roch, Québec.

15,458 acres disponibles.

Le chemin du Lac St. Jean part du canton de Tewkesbury, dans le comté de Québec, traverse le canton Cauchon, et passe à travers les terres non arpentées et le canton Métachouan, jusqu'au village du même nom, dans le comté de Chicoutimi.

CHEMIN MARITIME (RIVE SUD).

W. H. ANNETT, Agent, Gaspé Basin.

LOUIS ROY, do Cap Chat.

18,750 acres encore disponibles.

Le chemin Maritime de la Rive Sud part de la seigneurie de Ste. Anne des Monts et traverse les cantons Tourelle, Christie et Duchesnay, la seigneurie de Monts Louis, le

canton Taschereau, la seigneurie de la Magdeleine, le canton Denoue, la seigneurie de la Grande Vallée des Monts, le canton Clordorme, la seigneurie de l'Anse à l'Etang et le canton Sydenham, jusqu'au canton Fox, tous dans le comté de Gaspé.

CHEMIN MARITIME (RIVE NORD).

C. H. DUBERGER, Agent, Murray Bay.

14,592 $\frac{1}{4}$ acres disponibles.

Le chemin Maritime de la Rive Nord part de la rivière Noire qui sépare le canton Callière de la seigneurie de Mont Murray, dans le comté de Charlevoix, traverse le dit canton Callière, dans ce dernier comté, et ceux de Saguenay, Tadousac, Bergeronnes, Escoumains et Iberville, dans le comté de Saguenay, longeant ainsi la rive nord du fleuve St. Laurent jusqu'à la ligne ouest de la seigneurie de Mille Vaches, dans le dit comté de Saguenay.

CONDITIONS DES OCTROIS GRATUITS.

- 1o. Le preneur d'un permis d'occupation, à titre d'octroi gratuit, devra de suite se rendre sur la terre qui lui est assignée et l'occuper. S'il manque de le faire sous un mois de la date de son billet, ou si, après s'être mis sur la terre, il l'abandonne, il sera considéré avoir, par là, perdu tout droit de l'obtenir.
- 2o. Il devra, sous quatre années de la date de ce billet, défricher et mettre en culture douze acres de la terre à lui assignée, c'est-à-dire, au moins trois acres chaque année, respectivement, y construire une maison et y résider jusqu'à l'entier accomplissement de ces conditions. Après leur accomplissement, il aura droit à une patente pour cet octroi.

-
30. S'il est dans la nécessité de laisser temporairement sa terre, il devra en prévenir l'agent local, et l'informer de la durée et des causes de cette absence projetée ; ce dont l'agent, si les causes de l'absence lui paraissent suffisantes, prendra note dans un livre. S'il s'absente sans permission, ou prolonge son absence au-delà du temps convenu, il sera considéré avoir, par là, perdu tout droit à sa location.
 40. Tout transport fait, ou toute tentative de faire transport de ce billet de location, sans la connaissance et la sanction préalable de l'agent, sera pareillement considéré comme faisant perdre tous les droits de celui qui s'en rendra coupable.
 50. Dans tous les cas d'abandon de la terre assignée, icelle terre sera aussitôt considérée disponible, et elle pourra être octroyée de nouveau, ou par location ou par vente.
 60. Il ne sera coupé de bois sur ce terrain avant l'émission de Lettres Patentes que pour défrichement, chauffage, bâtisses et clôtures ; et tout bois coupé contrairement à cette condition sera considéré comme ayant été coupé sans licence sur les terres publiques. De plus cette location est et sera sujette aux licences de coupe de bois actuellement en force.
-

NOTE.—Le système d'octrois gratuits en pratique dans cette province, à l'exception des octrois n'excédant pas dix acres pour maisons d'école, hôtels-de-ville, etc., et les octrois n'excédant pas cinquante acres pour les lieux de culte public, et cent acres pour fermes modèles ou industrielles, est restreint, par la loi, aux terres mises en réserve pour cet objet le long ou chaque côté des chemins de colonisation mentionnés dans le tableau qui précède.

APPENDICE No. 20.

TABLEAU montrant les noms des chemins de colonisation, les noms des Agents et le nombre de locations émises sur ces chemins, depuis le 1er juillet 1882 au 30 juin 1883, inclusivement, etc.

Chemins.	Agents.	Locations émises.	No. d'acres.	Locations annullées.	No. d'acres.
Taché.....	G. Sylvain, F. F. Gagnon, E. Renault	25	2,094
Temiscouata.....	F. F. Gagnon.....	4	264
Matapedia.....	Geo. Sylvain et Wm. Maguire.....	4	310	7	767
Kempt.....	do do do.....	9	900	2	200
Matane et Cap Chat..	Louis Roy et Geo. Sylvain.....	7	554½
Elgin.....	Eug. Renault.....	2	200
Etchemin.....	J. T. Létourneau.....
Mailloux.....	Eug. Renault.....	12	600
Ware et Langevin....	J. T. Létourneau.....
Lac St. Jean.....	J. E. Boily.....
Maritime (rive sud)..	W. H. Annett et L. Roy.....	18	1,588
Maritime (rive nord)..	C. H. Duberger.....	19	1,721¾
Kennebec.....	J. T. Létourneau.....
	Total.....	100	8,232¼	9	967

E. E. TACHÉ,

Assistant Commissioner.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1883.

APPENDICE No. 21.
CONDITIONS DES VENTES DE TERRE.

N.B.—Ces conditions sont comprises dans la formule suivante du reçu donné à l'acquéreur lors de la vente d'une terre aux conditions d'établissement :

AGENCE DES TERRES DE LA COLONISATION.

No.	§		18
	Reçu de	la somme de	
	étant le premier versement d'un cinquième du prix d'achat de		acres
	de terre contenus dans	lot No.	dans le.
	rang du township de		P. Q., la balance étant payable en
	quatre versements égaux annuels, avec intérêt de cette date.		

Cette vente, si elle n'est pas désapprouvée par le Commissaire des Terres de la Couronne, est faite sujette aux conditions suivantes, savoir : L'acquéreur devra prendre possession de la terre ainsi vendue dans les six mois de la date de la présente vente, et continuer d'y résider et de l'occuper, soit par lui-même, soit par d'autres, pendant au moins deux ans, à compter de ce temps ; et dans le cours de quatre années au plus, il devra défricher et mettre en culture une étendue d'icelle égale à au moins dix acres par chaque cent acres, et y construire une maison habitable d'au moins seize pieds sur vingt. Il ne sera coupé de bois avant l'émission de la patente que pour défrichement, chauffage, bâtisses ou clôtures ; et tout bois coupé contrairement à cette condition sera considéré comme ayant été coupé sans licence sur les terres publiques. Nul transport des droits de l'acquéreur ne sera reconnu dans aucun cas où il y aura eu défaut dans l'accomplissement d'aucune des conditions de vente. Les lettres-patentes n'émaneront dans aucun cas avant l'expiration de deux années d'occupation, ni avant l'accomplissement de toutes les conditions, même quand le prix de la terre sera payé en entier. L'acquéreur s'oblige à payer pour toutes améliorations utiles qui peuvent se trouver sur la terre vendue, appartenant à d'autres qu'à lui. Cette vente est aussi sujette aux licences de coupe de bois actuellement en force, et l'acquéreur sera obligé de se conformer aux dispositions de l'acte général des mines de Québec de 1880 et ses amendements. La dite vente sera aussi sujette à la réserve du bois de pin, conformément à l'acte 45 Vict., chap. 10.

Agent.

Avis.—Lorsque le Commissaire des Terres de la Couronne est convaincu qu'aucun acquéreur de terres publiques ou son cessionnaire, représentant ou ayant cause s'est rendu coupable d'aucune fraude ou abus, ou a enfreint ou négligé d'accomplir quelque condition de la vente ; aussi lorsqu'aucune vente a été faite par méprise ou erreur, il peut annuler telle vente, reprendre la terre y désignée, et en disposer de même que si elle n'eût jamais été vendue. (Voir 20e section, 32 Vict., chap. 11.)

APPENDICE No. 22.

PROVINCE DE QUÉBEC.

DIVISION MINIÈRE DE LA CHAUDIÈRE,

LA BEAUCE, 11 Décembre 1883.

A l'Honorable

COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE,
Province de Québec.

Monsieur,—La diminution dans le nombre des mineurs, opérant dans cette Division Minière de la Chaudière, diminution dont je parlais dans mon précédent rapport, se fait malheureusement encore sentir.

Les obstacles rencontrés durant l'avant dernière saison, et l'incertitude croissante au sujet du droit de mine dans Rigaud-Vaudreuil ont été les principales causes de l'hésitation à encourir les frais de nouvelles installations, nécessitées par la destruction des travaux souterrains en 1882.

On semble convaincu plus que jamais que les mines d'or et d'argent de la Beauce valent celles des autres pays. Les milliers de piastres qu'on a retirées jusqu'à ce jour d'une exploitation alluviale des plus primitive et insuffisante d'environ un mille de longueur sur une moyenne de cent pieds de largeur de la seule rive gauche de la rivière Gilbert, en sont la preuve, et les nombreux filons quartzeux découverts dans ces alluvions et à maints autres endroits prouvent par les essais multipliés qu'on en a fait qu'on peut ici, comme ailleurs, compter sur une exploitation des plus rémunérative.

Les frais d'installation pour cette dernière industrie coûtent très-cher, et dans les circonstances, les propriétaires du sol n'osaient pas les faire avant de savoir s'ils pourraient continuer leur travaux. Le jugement de la cour dans la cause de la patente de Léry était donc attendu avec impatience et j'ai confiance que maintenant nous verrons l'exploitation minière reflourir et même prendre une très-grande importance. En effet les propriétaires du sol ont toujours dit que rien ne pourraient plus les empêcher d'exploiter les mines avec énergie s'ils étaient libres de le faire : or M. le Gérant de la *Canada Gold Co.*, laquelle représente les propriétaires des droits de patente pour la partie principale de Rigaud-

Vaudreuil m'assure que sa compagnie est prête à donner toutes les facilités raisonnables au développement de l'industrie minière à tout mineur de bonne foi et qu'elle n'exigera pas plus d'eux que ce que l'Acte des Mines les force actuellement à déposer entre les mains de l'Honorable Trésorier de la Province, c'est-à-dire, trois par cent des produits.

Avec sa permission je m'empresse de rendre publique sa déclaration afin que les divers compagnies qui opèrent maintenant ou qui s'organisent puissent connaître de suite la situation qui leur est faite dans le cas ou appel ne serait pas interjeté du jugement rendu.

Canada Gold Co. (Limited).

Cette compagnie n'a pas repris son exploitation depuis la perte de ses puits (*shafts*) l'automne 1882, elle s'est contentée d'employer quelques hommes seulement à laver ses *tailings* ou détritits des années précédentes, mais cette opération, d'ordinaire lucrative, ne pouvait pas l'être pour cette compagnie, qui fait usage de pulvérisateurs avant le premier lavage. Cependant le rendement obtenu a fait plus que couvrir les dépenses. M. Moodie, son gérant, me dit que les travaux vont reprendre sous peu, avec plusieurs centaines d'hommes.

H. S. PORTER.

Ce monsieur a encore travaillé cette année pendant quelque temps dans le lit de la rivière Chaudière, aux Rapides du Diable, et y a trouvé de l'or pendant les courtes heures que les basses eaux lui ont accordées. Il est résolu, me dit-il, d'y faire des digues permanentes qui lui permettront d'y travailler en toutes saisons si les prétensions de M. J. O'Farrell, qui revendique les minéraux situés dans le lit de la rivière, en vertu d'un titre quelconque à la propriété riveraine, sont rejetées par la cour, saisie de la question.

M. Porter a aussi fait les frais cette année de creuser un puits de mine de 87 pieds sur la rive droite de la Gilbert au lot No. 11 de la concession St. Charles mais après beaucoup de contre-temps il n'a trouvé que de la glaise bleue sur le roc du fonds, ce qui est l'indice certain qu'il n'y a pas d'or en cet endroit, situé hors de la veine alluviale connue.

COMPAGNIE DU RAPIDE NORD-EST.

MM. Billy, Blanchet et F. Poulin ont repris en octobre dernier l'exploitation d'anciens travaux, abandonnés depuis près de vingt ans, et quoiqu'ils ne fassent encore que réparer et explorer ils ont eu la bonne fortune d'y trouver quelques petites remarquables et les meilleurs indices possibles, tant pour le quartz aurifère que pour l'alluvion.

BÉRUBÉ & CIE.

Cette compagnie, ayant pris des arrangements à l'amiable avec la *Canada Gold Co.* travaille depuis au-delà d'un an sur le lot 16, concession de Léry, dans Rigaud-Vaudreuil, lequel est traversé dans sa longueur par la branche Est de la Gilbert. Elle a eu beaucoup d'ouvrage à faire un canal d'égoutement, à construire une chaussée et à creuser un puits dangereux. Ayant enfin atteint le fonds elle s'est aperçu que son puits était encore trop éloigné du gisement alluvial, pour une exploitation économique, et se remettant courageusement à l'œuvre elle vient d'achever un second puits où l'or cherché avec tant de persévérance a été trouvé en quantité suffisante pour assurer le succès.

THOMAS RICHARDS & CO.

Les travaux faits par cette Compagnie sur le lot 11 (onze) St. Charles, rivière Gilbert, sont des plus considérables. Elle emploie une moyenne de quarante hommes.

Le printemps dernier elle a fait faire un long aqueduc qui traverse la vallée de la Gilbert sur chevalets et qui leur assure l'eau nécessaire au lavage, après avoir servi à faire fonctionner une immense roue à aubes qui aide une pompe à vapeur à assécher ses travaux souterrains.

La surface du sol à cet endroit étant un bas-fonds, les galeries souterraines sont naturellement très humides et même un peu dangereuses. Grâce à l'habileté et à la vigilance du capt. Richards et de son contre-maitre M. A. McDonald, on a pu prévenir jusqu'à ce jour tout accident. Ce *claim* est un des plus riches qui ait été exploité dans cette région et son rendement, surtout depuis quelques mois, est une fortune. On vient encore d'y recueillir une pepite de vingt-deux onces près.

Des filons de quartz nombreux et riches ont été traversés par ses galeries et l'on se propose de les exploiter l'année prochaine.

MACARTHUR BROS.

Successors de la société St. Onge et Cie. sur les lots 11 et 12, concession St. Charles, R. V. Cette compagnie, après plusieurs années d'exploration fructueuse a vu l'année dernière ses galeries inondées par l'eau qui venait des excavations situées en amont et qui avaient été abandonnées presque toutes à la fois par la *Beauce M'ng & Milling Co.*, la *Clarence Co.*, et la *Canada Gold Co.* Elle a combattu cet envahissement tout l'été, mais en fin de compte a dû renoncer à jamais à les assécher de nouveau par le pompage.

Les puits qu'elle a fait ouvrir ailleurs sur son terrain se sont trouvés hors du gise-

ment alluvial, et elle en a commencé un nouveau, espérant y retomber encore une fois sans toucher à ses anciens travaux car l'eau la repousserait encore je crois.

Grenville Co. of Ontario.

M. Fenton, le directeur-gérant de cette Compagnie, a travaillé tout l'hiver dernier sur le lot 12, concession de Léry, à monter à la surface du gravier aurifère pris dans des galeries à 85 pieds sous la surface du sol. Il a laissé ce gravier enduit de glaise se désagrèger sous l'action de la gelée et du dégel subséquent puis a lavé le tout à l'hydraulique dans le courant de l'été dernier. Le produit de cette mine, où on a fait des travaux considérables, a été satisfaisant et l'or recueilli est plus gros que d'ordinaire sur la Gilbert et moins usé aux angles : ce qui pourrait donner à penser qu'il existe près de là une veine de quartz très-riche.

M. Fenton espère pouvoir continuer cet hiver les mêmes opérations, en ayant été empêché dernièrement par le manque d'eau sur la hauteur qu'il occupe. En attendant il s'est loué à d'autres compagnies et s'est occupé à surveiller leurs travaux ou à chercher les filons aurifères par un système personnel et particulier.

Chaudière Gold Mining Co.

Les associés de cette Compagnie sont de Boston, et dès l'année dernière sont entrés en arrangement avec la *Canada Gold Co.* qui leur a donné un permis d'exploiter les lots 16 et 17, concession de Léry, R. V., où passe un filon de quartz bien connu. Je ne sais pourquoi les travaux ont été arrêtés l'automne dernier. Depuis on n'a fait que retirer de temps à autre quelques tonnes de quartz qu'on a expédié à Boston même. L'employé en charge ici, M. Dupuy, m'informe que ce quartz donne un rendement de \$25 à la tonne en moyenne et qu'il s'enrichit à mesure que l'on pénètre dans le sol.

MC GILLIS & CO.

ont lavé pendant quelques mois dans le lit de la Gilbert sur le lot 13 St-Charles cet automne et ont été obligés de cesser à l'approche des gelées ; ils ont recueilli assez d'or pour payer leur temps et leurs peines.

Il en a été de même de Powers McDonald & Co., de J. Lefavre, de W. Potvin et Cie., d'O. Dion et de quelques autres ; et aussi de M. Cloutier, vieux mineur pratique opérant dans un filon de quartz que l'on dit de plus en plus productif.

Dans St-François encore, mais du côté Sud de la rivière Chaudière, on trouve

A. COUPAL ET CIE.

C'est avec une énergie sans pareille et une persévérance à toute épreuve que M. Coupal a travaillé depuis deux ans dans la rivière du Moulin à une dizaine d'arpents de son embouchure avec la Chaudière au village de St-François. Ne se laissant pas décourager par les insuccès de ses premiers puits qui tous arrivaient sur le roc des écores de l'ancienne rivière dont le lit est maintenant à environ trente pieds de la surface actuelle, il est enfin tombé par hasard dans le véritable chenal de cette rivière, mais entre les parois verticales de roches distants de vingt pieds. A trente-cinq pieds il a atteint le roc au beau milieu de ce qui avait été un fort rapide où l'or n'avait pu résister au torrent, et où il ne trouva rien que la connaissance des lieux. Aussitôt il s'est mis à ouvrir en amont de ce rapide un quatrième puits qui fait concevoir de légitimes espérances par l'or qu'on y recueille déjà.

RIVIÈRE DES PLANTES.

Les deux compagnies qui exploitaient cette localité dans Rigaud-Vaudreuil, mais hors de la location accordée à la *Canada Gold Co.*, ayant vu leurs chaussées et dalles emportées par la crue des eaux le printemps dernier, et le directeur-gérant de la principale d'entre elles étant tombé malade, tout y a été inactif durant cette dernière saison. Cependant M. Nixon est venu y faire des explorations et des travaux préparatoires à la reprise de l'ouvrage ; et M. A. Poulin y a recueilli quelques onces d'or dans les quelques jours qu'il s'y est amusé à laver çà et là des *plats* de gravier pris à la surface et généralement entre les racines des arbres séculaires qui bordent cette jolie rivière.

En dehors de la paroisse de St. François, il y a à St. George, sur le premier rang du côté de la Chaudière et en face de l'église paroissiale,

ST. ONGE ET CIE.

Ces messieurs ont dernièrement atteint le fonds d'un second puits à 117 pieds, et y ont trouvé assez d'or pour leur démontrer qu'ils sont tombés sur un gisement alluvial. Cependant ce puits se trouvait sur le bords même du gisement et ils ont dû en ouvrir un troisième plus au centre. Ils ne pourront probablement pas en atteindre le fonds avant quelques semaines, car ils ont dans cette localité à traverser une épaisse couche de sable fin qui nécessite beaucoup de travaux. Ils ont aussi commencé l'ouverture d'un *tunnel* qui aura près de 3,000 pieds de long, et qui en traversant une partie de leur *claim*, égoutera leurs galeries.

Il n'y avait eu jusqu'ici que des exploitations superficielles dans le ruisseau d'Ardoise, qui coule tout auprès, et si la découverte que viennent de faire Messieurs St. Onge & Cie. donne de bons résultats, ils auront ouvert à l'industrie minière un immense champ d'exploitation qui s'étendra sur toute la vallée de la rivière Famine. "L'or a été trouvé en plusieurs endroits sur la rivière Famine," est-il dit dans le rapport géologique du Canada en 1866. Depuis cette époque, on y a fait peu d'explorations, mais toujours on y a retrouvé le précieux métal, surtout sur la rivière Veilleux, l'un de ses affluents, quoique épars dans le gravier et non en gisements compacts comme sur la Gilbert. Celui qui vient d'être trouvé par St. Onge & Cie porterait à croire que les recherches faites sur la Famine l'ont été du côté stérile de la vallée et qu'en suivant la coupe naturelle du terrain depuis leur *claim*, en remontant le côté gauche de la Famine, on aurait beaucoup plus de chances de succès.

Gold Mining Association of Canada.

Cette riche association anglaise qui possède une grande étendue de terrains aurifères sur la rivière du Loup, a pu laver presque sans interruption cet été au moyen de son pouvoir hydraulique.

Il y a déjà longtemps que la richesse de la rivière du Loup est constaté par les produits des travaux miniers commencés dès 1850, seulement le lit de gravier aurifère se trouvant presque partout au-dessous du niveau du cours actuel de l'eau, l'hydraulique ne peut fonctionner avec tout l'avantage qu'on attendait.

RIVIÈRE EUGÉNIE.

En juillet dernier, M. Newton après avoir obtenu la permission du propriétaire M. le comte d'Orsonnens, et l'autorisation d'explorer dans le canton de Gayhurst qui se trouve à 25 ou 30 milles de toute mine déjà découverte, se mit à l'ouvrage et satisfait du résultat de ses recherches, il est actuellement à faire ouvrir un puits et à installer les pompes, dalles, etc., pour une exploitation régulière sur cet affluent de la Chaudière.

Le produit général des mines d'or a été meilleure cette année que d'ordinaire, proportionnellement aux travaux accomplis.

Depuis le 1er avril 1879 au 20 septembre 1883, il a été recueilli sur la rive gauche de la Gilbert seule, et dans l'espace mentionné plus haut, d'un mille environ sur cent pieds de largeur, 7902 oz., 2 dwts, 4 grs d'or, valant à \$17.75 l'once, \$140,262.30, d'après les rapports mensuels assermentés que chaque mineur doit fournir. Vu le petit nombre

d'hommes employés et la perte d'au moins 30 pour cent par un système de lavage défectueux, ce résultat est excellent et a donné un profit raisonnable aux exploitants, toute dépense payée.

L'on s'accorde à dire pourtant que le temps de l'exploitation de l'or alluvial sur la Gilbert surtout est à peu près passé, et que celle du quartz aurifère dont on a trouvé de si riches filons va commencer. Elle donnera de l'emploi à un bien plus grand nombre d'hommes et rendra à cette région j'espère l'activité des anciens *placers*.

Je me plais à reconnaître que les constables restés sous mes ordres se sont multipliés pour remplir fidèlement les nombreux devoirs qui leur sont imposés et qu'ils ont sans cesse surveillé les divers champs d'exploitation des dix-neuf compagnies ou particuliers qui ont opéré dans cette division pendant la dernière saison. Je n'ai pas cru cependant devoir les envoyer encore visiter la vingtième exploitation, celle de M. Newton, désirant y aller moi-même aussitôt que les chemins d'hiver le permettront.

Je demeure avec considération,

Votre très-humble serviteur,

H. J. J. DUCHESNAY,

I. D. M. Ch.

APPENDICE No. 23.

BUREAU DU CADASTRE,
Montréal, 17 décembre 1883.

E. E. TACHÉ, ECR.,

Assistant-Commissaire des Terres de la Couronne.

MONSIEUR,

Conformément à votre lettre du 4 courant, j'ai l'honneur de faire le rapport suivant sur les travaux exécutés par le bureau de cadastre de Montréal durant l'année fiscale 1882-83. A part les innombrables réponses aux demandes de renseignements concernant le cadastre (renseignements qui ne peuvent être obtenus ailleurs), les principaux devoirs du bureau de cadastre ont consisté dans la vérification et correction des erreurs et omissions constatées dans les différends cadastrés de ce district, et à cette fin une visite a été rendue aux registrateurs des comtés suivants :

Comté de St. Jean.

Ville de St. Jean, Paroisses St. Valentin, Blairfindie (Lacadie), et Lacolle.

Comté de Laval.

Paroisses St. Martin et St. François de Sales.

Comté de Chambly.

Paroisses St. Bruno et Chambly.

Comté de St. Hyacinthe.

Ville de St. Hyacinthe, Paroisses Notre-Dame de St. Hyacinthe, St. Jude, St. Hyacinthe le Confesseur, St. Barnabé et La Présentation.

Comté de Verchères.

Paroisse Ste. Julie.

Pour effectuer ces corrections, il a été nécessaire non-seulement d'aller aux bureaux d'enregistrement, mais aussi dans presque tous les cas de se rendre sur le terrain et faire une vérification de l'arpentage des propriétés afin de faire les changements demandés.

J'ai préparé un rapport spécial sur une lettre de Louis Tellier, écr., avocat de St. Hyacinthe, adressée à l'honorable Commissaire des Terres, au sujet de la difficulté pendante relativement à la ligne entre la paroisse L'Ange-Gardien, dans la seigneurie de St. Hyacinthe, et le canton Farnham, et j'ai vérifié le cadastre du dit canton avec les livres du secrétaire-trésorier de la paroisse précitée.

En sus de l'exécution des affaires de routine, quarante-trois lettres ont été expédiées et au-delà de soixante-dix ont été reçues.

Le tout néanmoins humblement soumis.

F. W. BLAIKLOCK,
Arpenteur Provincial.

APPENDICE No. 24.

TROIS-RIVIÈRES, 28 décembre 1883.

E. E. TACHÉ, ECR.,

Assistant-Commissaire des Terres de la Couronne, Québec.

MONSIEUR,

Conformément à la teneur de votre lettre du 4 du courant, j'ai l'honneur de vous transmettre le rapport des travaux que j'ai exécutés depuis le 30 juin 1882 à venir au 30 juin 1883, et un tableau détaillé de mes opérations.

J'ai continué l'arpentage du canton de Hunterstown (partie comprise dans la paroisse St. Paulin et partie dans la paroisse St. Alexis), dans le comté de Maskinongé.

J'en ai dressé le plan brouillon, que j'ai exposé à l'examen des propriétaires le 15 et le 16 d'octobre (1882), après avis publics à cet effet; j'en ai depuis dressé le plan officiel et fait le livre de renvoi original, que j'ai transmis à votre département le 21 mai dernier.

Cette paroisse contient 461 lots ou parcelles, couvrant une superficie de 32,192 acres, 3 roods et 2 perches.

A part des travaux que je viens de mentionner, j'ai fait le relevé des chemins de chaque côté de la grande Rivière du Loup, du chemin des Pins Rouges, du chemin des Fourches, du chemin du gouvernement, du chemin de chaque côté de la rivière aux Ecorces et du chemin du lac Sac-à-Comie, ainsi que le chaînage des lignes nord-est et nord-ouest de ce canton; le relevé du lac Carolus et de sa décharge, le lac des Bœufs et de sa décharge, le lac Long, situé sur le côté nord-est de la Rivière du Loup, le lac Rond, le lac à la Mousse, même côté de la Rivière du Loup, le lac du Pin Rouge, le lac Castor et sa décharge, le lac Gaucher et sa décharge, la rivière de Roy, le lac à Jos. Bob, le lac à la Perchaude et sa décharge, le lac Long, côté sud-ouest de la Rivière du Loup, le lac à la Mousse, même côté, et le lac Blanc, ainsi que de toutes les îles situées dans ces différents lacs, et plusieurs autres petits lacs et cours d'eau, sur un parcours de 86 milles et 58 chaînes, comprenant 1363 courses ou stations.

Pendant cette période, conformément à vos instructions en date du 29 mars dernier, j'ai fait le relevé de certains lacs situés dans le canton de Caxton, comté de St. Maurice, dont voici les noms :

Lac à la Perchaude, lac Long, une partie de la rivière Yamachiche, le lac Spaulding, le lac à la Sangsue, le lac Ripley, le lac Bell, le lac Parker ou lac à l'Isle, le lac Kimpton, le lac Fer-à-Cheval, le lac des Chûtes, le lac Garand, le lac Philibert, le lac André, le lac

de la Campe, les lacs des Raquettes, le lac Canard, le lac à Simon, le lac à la Truite, le lac Carufel, le lac du Cordon, le lac Castor, les lacs Garrots, le lac Paterson, le petit lac Long, le lac à la Roche, et les portages compris entre ces lacs, ainsi que de toutes les îles sur un parcours de 45 milles et 42 chaînes, comprenant 927 courses ou stations.

Ces lacs n'ont pas été portés sur les plans de ce canton, parce qu'il serait nécessaire, avant de compléter ces plans, d'en recommencer le cadastrage, afin de placer ces lacs exactement sur les lots auxquels ils appartiennent.

De plus j'ai fait le relevé des chemins dans le canton Descalottes, de chaque côté de la rivière aux Ecorces, sur une longueur de 10 milles et 40 chaînes, comprenant 124 courses ou stations.

J'ai fait ensuite un certain nombre de vérifications et de corrections dans la paroisse de Ste. Ursule, comté de Maskinongé, et dans la paroisse du Cap de la Magdeleine, comté de Champlain.

Ces corrections ont été effectuées sur les plans et dans les livres de renvoi des dits comtés de Maskinongé et de Champlain, en même temps que j'ai rempli les autres devoirs du bureau auquel j'appartiens.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

L. O. A. ARCAND,
Arpenteur Provincial.

APPENDICE No. 24a.

TABLEAU SYNOPSIS des travaux du cadastre pour le District des Trois-Rivières, depuis le 1er juillet 1882
au 30 juin 1883.

LOCALITÉ.	Mesure Anglaise:		Nombre de parcelles désignées au livre de renvoi.	Longueur en milles de relevé de chemin, &c.		Nombre de cours ou stations.	Date de clôture.	Date de transmission au Département des Terres de la Couronné.
	Superficie cadastrée.			Milles.	Chaines.			
	Acres.	Roods.						
Comté de Maskinongé, canton de Hunterslow, paroisses St-Pau- lin et St-Alexis.	32,192	3	2	86	58	1363	16 Octobre, 1882	21 Mai, 1883.
Canton Descalottes.	10	40	124		
Comté St. Maurice, canton de Caxton.	46	927		
Totaux.	32,192	3	2	142	98	2,414		

L. O. A. ARCAND,
Arpenteur Provincial.

BUREAU DU CADASTRE,
Trois-Rivières, Décembre 28, 1883.

APPENDICE No. 25.

TABEAU GÉNÉRAL donnant la superficie et le nombre de lots cadastrés par les bureaux de cadastre de Montréal et de Trois-Rivières, ainsi que par les arpenteurs qui ont opéré à prix fixe, depuis le 1^{er} juillet 1882 jusqu'au 30 juin 1883.

Comté.	Localité.	Superficie des terrains cadastrés.						Nombre de lots entrés au livre de renvoi.	REMARQUES.
		Ares.	Boods.	Perches.	Pieds.	Arpens.	Perches.		
Argenteuil.....	Harrington..... Canton.	63,440	722	Cadastré par L. & P. Gosselin.
"	Grenville, Augmentation "	22,360	773	" P. A. Landry. ay.
Arthabaska.....	Stanford, partie..... "	46,960	1,196	" J. N. Gastongu
"	Tingwick..... "	72,240	708	" F. Winter.
Gaspé.....	Grande Rivière..... Paroisse	27,200	425	" A. Bourget.
Joliette.....	Ste. Emmélie..... "	32,640	9,175	3,115	" A. A. Batcheller.
Missisquoi.....	Stanbridge..... Canton	64,000	146	" "
"	Notre-Dame des Anges... Paroisse	2,500	372	" J. A. Martin.
Montcalm.....	St. Liguori..... "	5,480	9,100	1,121	" Ths. Berlinguet.
Richmond.....	Richmond..... Ville	958	647	" F. F. Legendre.
Shefford.....	Ste. Prudentienne..... Paroisse	28,160	1,186	" M. Mitchell.
"	Stukely Nord et Sud..... Canton	67,200	436	" F. A. Tétu.
Temiscouata.....	St. Modeste..... Paroisse	18,430	2,368	768	" J. H. Leclair.
Terrebonne.....	St. Agathe des Monts..... "	50,600	11,605	
	Totaux.....	498,768	52,711		

APPENDICE No. 26.

TABLEAU donnant le nombre de milles de vérification d'arpentage, pour le Cadastre, ainsi que des corrections effectuées par JOSEPH LACHAINE, Ecr., A.P., à certains cadastres de la Province, du 1er juillet 1882 au 30 juin 1883.

CORRECTIONS au cadastre des paroisses Ste. Angèle, St. Joseph, St. Octave, comté* de Rimouski, et paroisse St. Gilles de Beauvillage.
 " au cadastre des paroisses St. Colomb de Sillery et St. Roch de Québec.
 " Paroisses Ste. Angèle et St. Joseph, comté de Rimouski.
 " St. Robert, comté de Richelieu.
 " St. Joseph de Lévis, Lorette et Rimouski.
 " St. Gilles, St. Joseph de Lévis et Valcartier.

	MILLES.
VÉRIFICATION, Paroisse St. Jean de Matha	42 $\frac{1}{4}$
" " Grande Rivière et canton Percé	39
" " St. Modeste	45
" Canton Woodbridge	40 $\frac{1}{2}$
" Paroisse St. Guillaume	40 $\frac{1}{4}$
Relevé des rivières dans la paroisse St. François, Beauce	111
	318

RAPPORTS D'ARPENTAGES.

APPENDICE No. 27.

RAPPORT SUR L'ARPENTAGE DU BLOC A, DANS LE COMTÉ DE PONTIAC.

A l'honorable W. W. LYNCH,
Commissaire des Terres de la Couronne,
Québec.

MONSIEUR,

Dans les rapports préliminaires que j'ai transmis à votre Département, sur l'arpentage d'une ligne de base, vrai Est et Ouest, et des lignes méridiennes, sur le Bloc A, dans le comté de Pontiac, conformément aux instructions du Département des Terres de la Couronne, en date du 14 juin, 1882, j'ai donné une description du bois et du terrain etc., traversés par ces lignes.

Je vais maintenant donner une description plus particulière des mêmes et une description plus générale du pays autour du Bloc A.

Depuis le lac Temiscamingue jusqu'au 20ième poteau de mille le long de la ligne limitative entre la province d'Ontario et la Province de Québec, le pays est passablement uni et en grande partie très-propre à la culture.

A environ un mille au nord du lac, le terrain commence à être humide et pendant trois ou quatre milles il est marécageux, mais s'il était défriché et asséché, ce serait en grande partie une prairie.

Ce terrain se trouve sur la réserve des sauvages, une étendue de territoire de dix milles de profondeur, le long de la ligne provinciale et contenant une superficie de 38,400 acres. Une grande partie de cette étendue est propre à la culture, et comme les sauvages sont de très-pauvres fermiers, je suis d'opinion qu'il serait préférable pour eux et pour le pays, si le gouvernement faisait arpenter la réserve en lots de canton, et donnait un certain montant d'argent chaque année au lieu d'acheter des provisions et des vêtements pour

la tribu. Plusieurs des sauvages, environ quinze ou dix-huit, m'a-t-on dit, sont morts de faim, l'hiver dernier, dans un circuit de trente milles de l'endroit où j'arpentais. Si ces pauvres gens avaient eu quelques moyens de se procurer un cent de farine, et une couverture de lits ou quelques vêtements, ils seraient venus à bout de passer l'hiver, vu qu'il n'y a pas plus que cinq ou six familles qui font des travaux de culture sur la réserve.

Depuis la réserve des sauvages jusqu'à la ligne de base, le terrain est plus élevé et plus sillonné par des ruisseaux et des criques. Le bois sur le terrain bas est surtout l'épinette blanche, l'épinette rouge et le sapin, et sur le terrain élevé, le bouleau, le tremble, l'épinette et du petit pin rouge.

Depuis le 20ième poteau de mille sur la ligne provinciale, le premier point de départ de mon arpentage jusqu'au "Ruisseau à la Loutre," le terrain est bon et uni, et bien boisé d'épinette rouge et blanche, bouleau, de pin rouge et de tremble. L'épinette rouge n'est pas grosse, mais serait superbe pour des traverses de chemins de fer (railway ties). La ligne traverse la rivière entre 61 et 67½ chaînes de la ligne provinciale. Cette rivière est de quarante à cinquante pieds de largeur et se jette dans la rivière Blanche, traversant la ligne provinciale au 19ième mille. Depuis le ruisseau à la Loutre, le terrain continue à être assez bon pour à peu près un mille et quart, puis il commence à être rocheux et marécageux en certains endroits, et le bois de médiocre qualité.

Sur le cinquième mille il y a une jolie plaine, et le bois consiste surtout en épinette blanche et épinette rouge, et cette dernière est de très-bonne qualité. Sur le septième mille, il y a beaucoup de bois jeté à terre par le vent, principalement sur les hauteurs. Sur le huitième mille, entre les 60ième et 65ième chaînes de distance, il y a une élévation d'environ quatre-vingts pieds. Sur le neuvième mille, il y en a une autre d'environ deux cents pieds et il y a une magnifique forêt de pin blanc, le long de ce sommet qui se trouve presque nord et sud.

La première moitié du dixième mille est un terrain marécageux ou bas, et sur la partie élevée le bois est presque tout jeté à terre par le vent jusqu'au onzième mille, et le terrain est pauvre et rocheux.

Sur le douzième mille il y a beaucoup de pin, mais il est en grande partie jeté à terre par le vent. Sur la moitié est de ce mille, il y a surtout de l'épinette rouge et de l'épinette blanche, et la ligne traverse une vaste prairie qui s'étend jusqu'à un mille vers le nord-est. Le treizième (13ième) mille est en grande partie un terrain élevé et passablement bon, mais la partie la plus élevée est rocheuse. On voit du pin blanc sur cette partie. A 13 milles 33½ chaînes, la ligne traverse la rive ouest du lac la Barrière, et à 14 milles 38 chaînes la rive est. Sur ce lac se trouve le chemin principal de la compagnie de la baie d'Hudson, entre l'Outaouais et le lac Abittibi, et de là à la baie d'Hudson.

Au 15^{ième} poteau de mille, la ligne passe à travers une élévation rocheuse depuis laquelle jusqu'à 15 milles et 64 chaînes le terrain est onduleux. Ici la ligne joint l'extrémité sud d'un joli petit lac qui abonde en poisson. On y trouve du pin, du cèdre et du bouleau.

Entre 47 et 53 chaînes au-delà du 18^{ième} mille, la ligne traverse un autre lac autour duquel il y a beaucoup de pin. M. Taggart a pris tout un radeau de bois de pin autour de ce lac le printemps dernier.

Un portage d'environ une demi-vergée de longueur est tout ce qu'il y a à faire pour se rendre depuis la tête de ce lac jusqu'à un grand lac ayant une direction nord et formant partie du lac la Barrière. Depuis le 19^{ième} jusqu'au 31^{ième} mille, la ligne traverse un terrain onduleux, dont les parties élevées sont en général rocheuses avec de la bonne terre dans les endroits bas. Sur le 24^{ième} mille, il y a une chute d'environ soixante-quinze pieds dans une savane de ronces, puis ensuite une élévation d'à peu près 125 pieds dans l'espace de trois chaînes. Au nord-est de cette élévation, il y a un lac d'une certaine longueur à une distance de moins d'un demi-mille de la ligne.

A 30 milles et 46 chaînes, la ligne traverse la rive ouest d'un lac appelé "Rodger's Lake," et à 31 milles et 42 chaînes la ligne traverse la rive est. Sur la péninsule, entre ce lac et le lac traversé au 19^{ième} mille, il y a au sud de la ligne une grande étendue de bonne terre, dont une grande partie a été ravagée par le feu ; le terrain est généralement bas, et le sol est de terre glaise et pesante, et ferait de la bonne terre de prairie. Il y a au sud de la ligne, depuis un mille et demi jusqu'à quatre ou cinq milles, une série de petits lacs qui joignent presque les deux lacs. Sur le 24^{ième} et le 25^{ième} milles, il y a une bonne quantité de pin blanc.

Depuis Rodger's Lake jusqu'à l'endroit où la ligne traverse l'Outaouais, une distance de cinq milles, c'est une magnifique étendue de pays ; le terrain est uni et le sol bon. Le bois est généralement l'épinette blanche et le tremble avec de l'épinette rouge et quelques pins blancs. Près de l'Outaouais il y a quelques grands merisiers rouges.

Depuis Rodger's Lake l'on rencontre deux décharges dont l'une à l'extrémité sud, et allant dans une direction presque sud, se jette, à travers une série de petits lacs, dans le lac des Quinzes ; et l'autre coulant presque parallèlement à la ligne de base sur la rive sud une distance de quatre milles et demi, fait de là une courbe vers le nord, puis elle est traversée par la ligne à trente chaînes de l'endroit où elle joint l'Outaouais. Elle se décharge dans ce cours d'eau treize chaînes au nord de la ligne.

La ligne atteint la rive droite de l'Outaouais à 36 milles et 78 chaînes, et la rive gauche à 37 milles, 11 chaînes et 60 mailles ; la largeur de la rivière ici est de 13 chaînes et 60 mailles.

La rivière coule presque nord et sud et pendant plusieurs milles dans les deux directions elle conserve une largeur moyenne d'environ 12 chaînes. A 49 milles 34 chaînes la ligne traverse l'Outaouais une seconde fois. L'étendue de terre renfermée dans la courbe de la rivière et en réalité toute l'étendue sud jusqu'au lac Winnowaya, est une pauvre contrée stérile ; il y a des côtes rocheuses ou des marais fangeux, et c'est en grande partie ravagé par le feu. Il y a cependant une assez bonne partie de terrain depuis cinquante à quatre-vingt chaînes en profondeur le long de la rivière.

A 40 milles 5 $\frac{1}{4}$ chaînes, la ligne traverse une petite rivière de quarante piécs de large et qui sort à un demi-mille au sud d'un lac d'environ trois milles en longueur et un demi ou trois-quarts de mille de largeur. Entre 45 et 52 chaînes au-delà du 46ième mille, la ligne traverse une crique d'environ trois fois une demi-chaîne de largeur à 47 milles et de nouveau à dix-huit chaînes plus loin une autre crique de 30 mailles de large. Depuis ce cours d'eau jusqu'à l'Outaouais, l'on ne voit pas de bois, mais du petit cyprès qui indique un terrain povere, et cependant là où le sol était découvert, il paraissait être d'une assez belle qualité.

Cette section semble avoir été ravagée par le feu depuis environ 30 ans. La largeur de l'Outaouais à l'endroit où la ligne la traverse une seconde fois est de 6 chaînes et 70 mailles ; la rive droite se trouve à 49 milles, 40 chaînes et 70 mailles.

Depuis l'Outaouais jusqu'à 50 milles et 20 chaînes, le terrain est bon et le bois est généralement l'épinette rouge, le tremble et l'épinette blanche ; la ligne traverse ensuite une savane de ronces qui s'étend au 52ième mille.

Depuis le 52ième jusqu'au 57ième mille, le terrain est plus onduleux avec des endroits de terrain tantôt marécageux et tantôt élevé, et des élévations depuis 40 à 60 piéds.

Le bois consiste généralement en épinette blanche, épinette rouge et cyprès, avec du tremble sur les endroits de bonne terre.

Depuis le 57ième jusqu'au 60ième mille, ou à l'extrémité de la ligne de base, le terrain est plus inégal et les montagnes plus élevées. A 58 milles et 9 chaînes, la ligne passe à une chaîne de l'extrémité sud d'un lac ayant une direction nord de plusieurs milles et une largeur de la moitié ou des trois-quarts d'un mille.

Sur les 59ième et 60ième milles, il y a une belle étendue de pin blanc ; l'autre bois est assez gros aussi et consiste en bouleau, épinette blanche, sapin et quelques cédres.

Entre 53 et 15 chaînes sur le sixième mille, la ligne passe au centre d'un étang de forme ovale, dont l'eau est très-claire et très-profonde, et je n'ai pu en voir ni l'entrée ni la sortie. Depuis cet étang le terrain s'élève vers l'est environ 100 piéds en cinq chaînes, puis il est uni pour à peu près sept chaînes, puis descend de nouveau d'environ soixante piéds jusqu'au soixantième poteau de mille.

Le 60ième poteau de mille est sur le versant de la colline ; ce poteau est en épinette rouge et d'à peu près 6 pouces carrés. J'ai aussi coupé une épinette blanche de six pieds de haut, et je l'ai équarrie comme poteau et ai marqué dessus la distance, le numéro de la limite, et la date.

Depuis le 60ième poteau de mille, j'ai tiré une ligne méridienne jusqu'à la rivière Outaouais, une longueur de huit milles cinquante-six chaînes et demie. Tout ce qu'il est nécessaire de dire du terrain le long de cette ligne peut être dit en quelques mots, savoir : c'est un terrain pauvre et stérile, et pendant huit milles rocheux ou marécageux, et en grande partie ravagé par des feux. Le dernier demi-mille depuis l'Outaouais est cependant d'une terre assez bonne, et le bois se compose en général de tremble, d'épinette rouge et blanche, mais la hauteur n'en est pas très-grande, vu que c'est une venue de 30 années seulement.

Ligne méridienne depuis le 35ième poteau de mille.

Depuis le 35ième poteau de mille, j'ai tiré une ligne méridienne sud jusqu'au lac Winnowaya, une longueur d'environ 11 milles $64\frac{1}{2}$ chaînes. Le terrain est bon tout le long de cette ligne, mais particulièrement pour les cinq premiers milles après la ligne de base. Une grande partie de cette bande de terre entre Rodger's Lake et l'Outaouais, paraît être de bonne terre et est assez bien boisée d'épinette rouge et blanche, de sapin et de tremble, il y a aussi du gros bouleau et un peu de merisier. A cinq milles et un quart, la ligne passe dans une baie marécageuse depuis l'Outaouais, et à 6 milles 7 chaînes un détour de la rivière pour plus d'un quart de mille.

A 6 milles 47 chaînes la ligne traverse une petite rivière d'une chaîne et demie de large et qui sort d'un petit lac ou étang un peu vers l'ouest.

Un quart de mille plus loin le terrain s'élève depuis l'endroit marécageux, entre le petit lac en dernier lieu mentionné et la rivière Outaouais. Vis-à-vis celle-ci, il y a une grande forêt de pin sur le côté est ou rive gauche de la rivière.

Depuis le septième mille jusqu'au dixième ou premier rang, le terrain est brisé et raboteux, mais le sol paraît être bon.

Depuis le dixième mille jusqu'au lac Winnowaya, le terrain est bas et uni et apparemment bon, et le bois est l'épinette blanche, l'épinette rouge, le tremble et le pin.

Il y a une assez bonne forêt de pin, le long de l'Outaouais sur la rive ouest, quelques milles en haut du lac Winnowaya.

Le plus beau pin que j'aie vu paraît être à l'extrémité sud de la sixième limite dans le second rang, le long de la rive ouest de Rodger's Lake et sur la fin de la seconde limite.

Le climat à la tête du lac Témiscamingue ne diffère pas beaucoup de ce qu'il est à Québec. La saison est peut-être de quelques jours plus courte, mais la chute de la neige n'est pas aussi considérable. Il est difficile de juger par le dernier printemps, vu que ce printemps a été tardif et humide par toute la province. J'ai vu de très-beau blé croître l'été dernier le long de la rivière des Quinzes, et M. Taggart a une ferme qu'il a commencé à ensemercer, l'année dernière, sur la rive ouest du lac des Quinzes, et je n'ai jamais vu de plus belles patates ni de plus belle avoine que celles qu'il a récoltées.

Les frères Burwash ont deux fermes, l'une sur le côté sud du lac des Quinzes, et l'autre qui, je comprends, se trouve sur la réserve des Sauvages, et l'un d'eux m'a dit, le printemps dernier, qu'ils avaient vendu pour au-delà de deux mille piastres valant de foin et d'avoine, au chantier de M. Grant et de M. Taggart. Quand je suis allé pour arpenter, ils montaient une machine à faucher et à moissonner. Depuis le temps de mon arrivée à l'endroit où j'ai discontinué mes opérations, l'automne dernier, à partir du 24 mars jusqu'au 14 avril, le thermomètre en général marquait entre cinq degrés au-dessus et dix en bas de zéro, durant la nuit, mais les journées étaient belles.

Les 16, 17 et 18 d'avril, nous avons eu une pluie chaude qui a fait fondre la neige partout dans les terres marécageuses, tellement que les hommes ont dû marcher dans l'eau et se défaire de leurs raquettes ; c'était plutôt une température de juillet que d'avril. Avant cela nous ne pouvions trouver de l'eau que dans les lacs et dans les grandes rivières. Heureusement pour nous, nous avons eu du temps froid et des nuits de gelée le reste du mois, autrement nous n'aurions pu finir, vu qu'il était impossible de monter des provisions. Nous avons à travailler les dimanches et nous avons été plusieurs jours avec rien que des miettes de biscuit et une petite quantité de lard.

Le 27 avril, nous sommes parvenus à l'endroit où nous avons un magasin de provisions, alors que je suis revenu vers le 35ième poteau de mille, pour terminer la ligne méridienne depuis cet endroit jusqu'au lac Winnowaya. La glace étant disparue sur l'Outaouais, je me suis procuré un canot d'écorce au fort Winnowaya, et je suis parti le 3 mai, et j'ai travaillé en haut de l'Outaouais et dans les environs de Rodger's River jusqu'à la ligne.

J'ai dû envoyer ensuite quelques-uns de mes hommes en haut de l'Outaouais pour du bagage que nous n'avions pu emporter avec nous quand nos provisions étaient rares.

Durant le temps que j'ai été occupé à tirer la ligne méridienne, depuis le 35ième poteau de mille jusqu'au lac Winnowaya, nous avons eu du temps très-défavorable, vu qu'il avait plu ou neigé presque tous les deux jours.

J'ai terminé la ligne jusqu'au lac le dix-sept de mai, et ce n'est que le jour précédent, le seize, que la glace était disparue du lac.

Il y avait encore une grande quantité de neige sur les côtés nord des montagnes et sur les terres de bois mou.

Le 18, j'ai chaîné partie de la rive pour unir la ligne avec un arpentage que j'avais fait antérieurement, pour établir l'embouchure de l'Otaouais jusqu'au lac Winnowaga.

Le 19, nous avons le Fort Winnowaya en retournant chez nous, et les 21 et 22 il neigeait et gelait si fort dans la nuit, que nous avons dû briser la glace pour passer à travers les baies peu profondes avec nos canots d'écorce. Après cela la température est devenue belle, et nous avons eu le beau temps jusqu'à notre arrivée à Mattawa, le premier de juin.

Dans le cours de l'arpentage j'ai pris des notes sur la configuration générale du pays et j'ai recueilli les informations que j'ai pu avoir, avec l'intention de parler de la ligne la plus praticable pour un chemin de fer ; mais la presse des affaires m'a empêché de faire sur ce sujet une étude aussi complète que celle que je m'étais proposé de faire ; aussi je m'abstiendrai, pour le présent, de faire aucune remarque sur ce sujet.

Le tout humblement soumis par votre très-humble serviteur.

(Signé,) JOHN SULLIVAN,
Arpenteur Provincial.

APPENDICE No. 28.

GORE DE WHITTON ET MARSON.—PAR ORMOND FLETCHER, A. P.

“Le terrain dans la partie Sud de Whitton et dans la partie Nord de Marston est onduleux, mais non rocheux, c'est principalement une terre grasse et pesante, et très-propre à la culture du blé et des légumes. Il y a une grande quantité d'épinette, de cèdre et de merisier rouge que l'on vend promptement aux différentes stations du Chemin de fer Intercolonial.”

APPENDICE No. 29.

Arpentage d'une partie du TOWNSHIP de PONSONBY.—PAR O. FLETCHER, A. P.

“Le chemin d'été mentionné dans mes instructions, a été chaîné par moi avec soin depuis l'angle Nord-Est du rang V jusqu'au bout du lac Wolfe, dans le rang IV, ainsi que le chemin qui y conduit depuis le lac au Canot.

“J'ai aussi, conformément à mes instructions, chaîné les lacs dans les 3^{me}, 4^{me},

5me et 6me rangs, joignant ceux-ci avec les lignes des rangs et avec chacune d'elles par des lignes de travers.

“Je crois qu'il est nécessaire de noter que la profondeur extraordinaire de la neige qui quelquefois a arrêté mon ouvrage, m'a empêché de planter tous les pôteaux de lots fermement dans le sol. Le placage des lignes a été cependant dans tous les cas soigneusement fait.

“L'aspect général du canton de Ponsonby, quoique raboteux et montagneux en plusieurs endroits, offre cependant plusieurs belles étendues de terre argileuse bien appropriée pour des fins agricoles, surtout dans les parties Ouest des rangs II, III et IV, et les parties Nord-Est du rang V. Les différentes sortes de grains et végétaux croissent en abondance. Le chemin d'été déjà mentionné a bien besoin de réparation, et les colons qui paraissent être industriels et prospères, sont très désireux d'obtenir de l'aide du gouvernement pour améliorer le chemin ; ce qui est certainement nécessaire, car c'est là leur seul moyen de communication pour le transport de leurs produits.”

APPFNDICE No. 30.

CANTON BOUCHETTE.—PAR E. J. RAINBOTH, A. P.

“Je considère la partie de ce canton comprise dans mon arpentage comme étant au-dessus de la moyenne et ayant de grands avantages naturels ; et environ la moitié du terrain est d'une bonne qualité de terre agricole. Il y a plusieurs routes, de bons marchés pour toutes sortes de produits, des lacs abondant en yoisson, et les colons en prennent en grande quantité chaque hiver. Il y a beaucoup de cèdre propre au commerce que l'on manufacture, surtout en traverses de chemin de fer, et que l'on exporte aux Etats-Unis, et je crois qu'il y a d'inépuisables quantités de minéraux précieux, bien que j'aie été incapable d'en juger par moi-même vu la profondeur de la neige.

“La ligne d'exploration de la vallée de Gatineau passe quelque part dans le voisinage de la ligne entre les 3me et 4me rangs de ce canton.

“L'aspect général est onduleux et montagneux avec des vallées ou des plaines çà et là ; il y a un endroit montagneux qui traxerse la ligne du centre dans les rangs 7 et 8, et se continue dans la direction du lac des Isles ; il y a une belle étendue de territoire joignant la ligne entre les rangs 9 et 10, et sur laquelle un certain nombre de nouveaux colons se proposent de commencer des améliorations cet été.

“Le sol en général est d'une bonne qualité de terre sablonneuse, et l'on trouve de riches dépôts de terre végétale en plusieurs endroits.

“ Il y a un grand nombre de colons prospères et industriels dans les 5^{me}, 6^{me}, 7^{me} et 8^{me} rangs, (les défrichements démontrés sur le plan sont seulement ceux que j'ai pu localiser d'après quelques-unes des lignes), et plusieurs d'entr'eux y sont établis depuis des années ; il y a un moulin à farine et un moulin à scie sur la petite rivière bleue, dans le 7^{me} rang, avec plusieurs bons chemins conduisant à travers le canton, et des débouchés aux villages “ Désert,” “ St-Gabriel ” et “ Victoria ” ou “ Pickanock.”

“ Il y a deux maisons d'école, l'une dans le cinquième, et l'autre dans le septième rang ; l'église paroissiale est à St-Gabriel dans le premier rang, où il y a aussi un bureau de poste, deux magasins, un hôtel, une tannerie, une boutique de charron et une boutique de forgeron.

“ L'hiver a été très-rigoureux et il y a eu beaucoup de neige, mais en somme la saison a été très favorable pour le travail de cet arpentage qui sera d'un grand bénéfice pour cette colonie. Après avoir terminé cet arpentage, je suis retourné, avec mon parti, chez moi, où je suis arrivé le 26 d'avril, et j'ai déchargé mes hommes le jour suivant.

“ La superficie totale contenue ou comprise dans cet arpentage, est de 39,457 acres dont 31,492 sont en lots de ferme, et le reste 8,965 acres, consiste en lacs dont l'arpentage s'élève à cinquante-un milles.

APPENDICE No. 31.

À l'honorable

COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE,
Québec.

MONSIEUR,

Conformément aux instructions que j'ai reçues de votre Département sous la date : Québec, 3 mars 1882, pour l'arpentage et subdivision du reste du canton de Spaulding, dans le comté de Beauce, j'ai l'honneur de faire rapport comme suit, savoir : J'ai laissé Lambton le 12 octobre 1882, avec mon premier chaîneur, pour le lac Mégantic, où je suis arrivé le même soir, et j'y ai rencontré mes hommes qui étaient venus d'Aylmer et Gayhurst à travers les bois.

J'ai arrangé ce qu'il fallait et commencé les premiers préparatifs, etc., le jour suivant, et le 19 du même mois j'ai commencé l'ouvrage à l'extrémité S. O. de la ligne des rangs

VI et VII de Spalding, allant nord-est depuis la ligne de Ditchfield. J'ai terminé l'arpentage en question le 24 novembre 1882, et je suis retourné chez moi le jour suivant. Durant tout cet arpentage, le temps a été très beau, et l'on n'a pas perdu une demie-journée de travail. Le septième rang de ce canton est légèrement onduleux au nord-est de la ligne du Centre, mais un peu plus montagneux au sud-ouest. Le sol n'est pas trop sablonneux ni très pierreux, et il est très propre à la culture; il y a beaucoup d'érable et de merisier et une grande quantité de belle épinette dans la plus grande partie de ce terrain. J'ai trouvé la ligne du rang sur son rumb-de-vent naturel à la ligne de Centre. Mais, pour la ligne de centre qui va nord-ouest à travers le rang VI, j'ai trouvé qu'elle était de 0° 38' nord-ouest de son rumb-de-vent ordinaire. Les rangs VIII et IX sont plus montagneux que le rang VII et plus pierreux dans la plupart des endroits. Il y a une grande quantité de très belle épinette dans presque toute l'étendue des deux rangs; il y a aussi beaucoup de bois franc; les petits cours d'eau y sont rares. Considérant l'ensemble du résidu de ce canton, il devrait être classé comme très beau, tel qu'on peut le voir par les notes d'arpentage.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

(Signé)

J. GEO. BIGNELL,

A. P.

APPENDICE No. 32.

E. E. TACHÉ, ECR.,

Assistant-Commissaire des Terres de la Couronne,

Québec.

MONSIEUR,

Conformément à votre lettre du 27 janvier dernier, j'ai fait l'arpentage de la partie de la rivière Chaudière, qui divise les cantons de Gayhurst et Spalding, et je vous sou mets avec ceci une copie du plan que j'ai fait du susdit arpentage.

Le parallélogramme formé par les deux rangs, a une moyenne longueur de 339 chaînes sur une largeur moyenne de 134 chaînes, et contient une superficie de 4,543

acres, si vous déduisez de ce nombre 160 acres couverts par la rivière, il reste une superficie nette de 4,383 acres.

Le sol, principalement les endroits le long de la rivière, paraît être d'excellente qualité.

Pour déterminer l'angle Ouest du premier rang de Gayhurst, j'ai dû retracer la ligne du 1er et du 2me rang, depuis la rivière Drolet jusqu'à la ligne de Whitton. Les lignes F G et H I ont été retracées difficilement. J'ai dû les plaquer de nouveau ainsi que la ligne E E.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

(Signé,)

HENRY O'SULLIVAN,

Insp. des arpentages.

Lorette, 29 mars 1883.

APPENDICE No. 33. SUPPLÉMENTAIRE.

Conformément aux livres déposés dans ce Département, l'étendue des superficies des lots dans le premier rang de Gayhurst, depuis le lot No. 1 jusqu'au No. 26 inclusivement, est de 1,958 acres, et celles des lots dans le premier rang de Spalding, depuis le lot No. 1 jusqu'au No. 26 inclusivement, de 2,368 acres; ce qui fait un total de 4,326 acres.

Comme je l'ai mentionné dans mon rapport du 29 du mois dernier, la superficie totale du parallélogramme formé par les deux rangs, est de 4,383 acres, à l'exclusion de la superficie couverte par la rivière; par conséquent, la superficie sur le terrain excède la superficie officielle de cinquante-sept acres.

(Signé,)

HENRY O'SULLIVAN,

Insp. des Arpentages.

Département des Terres de la Couronne,

Québec, 10 avril 1883.

APPENDICE No. 34.

CANTON RACINE.—PAR ARTHUR DU TREMBLAY, A.P.

“ Le canton Racine, entouré par le lac St-Jean et la rivière Mistassini, forme une presqu'île dont la surface est absolument plane et régulière, à peu près comme la ligne de niveau. Dans tout ce canton, il n'y a ni montagne, ni côte, ni roche, ni rocher, ni rien de nuisible.

“ Toute cette péninsule, qui paraît avoir été submergée par les eaux du lac St-Jean, est de sable d'alluvion, couvert çà et là, à la surface, par une petite couche de sable gris ou blanc, mince de un à deux pouces.

“ Cette terre, sans être de première qualité, est assez riche et très-propre à la culture, cette qualité de terrain s'applique à tout le canton.

“ Le terrain vacant à l'est de la ligne extérieure m'a paru être meilleur, surtout de chaque côté de la rivière Petit Péribonka, où plusieurs personnes ont fait des défrichements l'hiver dernier pour s'assurer d'avoir un morceau de terre là.

“ Les rives du lac et principalement de la pointe Mistassini, sont basses.

“ Une partie considérable de ce canton tel que montré sur le plan est submergée par les hautes eaux du lac St-Jean, mais cela n'arrive pas tous les ans.

“ Dans la limite de ce terrain ainsi submergé se trouve une prairie naturelle couverte tous les ans d'une quantité de foin sauvage, laquelle est montrée sur le plan dans sa plus grande étendue. Cette prairie peut être utilisée pour l'élevage des bestiaux.

“ Au centre du canton est une savane inculte que j'ai représentée dans toutes ses proportions sur le plan. Cette savane peut être asséchée. Elle est quelquefois couverte de petit bois rabougri clairsemé, mais généralement c'est une savane nue. Dans plusieurs endroits j'ai constaté qu'il n'y avait pas épais de savane.

Tout ce canton, à part la prairie naturelle, est couvert de grand bois vert, consistant en sapins, cyprès, épinettes de toutes les qualités, bouleaux, frênes et quelques chênes.

Il y a des aunaies sur les bords du lac St-Jean. MM. Price & Cie ont extrait là une grande quantité de billots de pins, cyprès et épinettes.

APPENDICE No. 35.

CANTON DE MANICOUAGAN.—PAR GEO. B. DU TREMBLAY, A.P.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Le canton de Manicouagan situé sur la rive gauche du fleuve St-Laurent, entouré par la rivière aux Outardes et la rivière Manicouagan, forme une péninsule d'un aspect agréable comme site. En débarquant sur cette péninsule, j'ai remarqué la présence d'une lisière de tourbe de 4 à 6 pieds d'épaisseur dans la coupe d'une partie du 1er rang. Au départ en A, j'étais en présence d'une grande savane, à perte de vue de tous côtés. Cette savane était sèche quand j'y suis passé, elle est généralement couverte de tourbe et de tamarac.

TERRAIN.

La partie sud du canton Manicouagan comprenant environ la moitié du dit canton, est en partie en savane plus ou moins impraticable pour la culture. Et les parties sèches sont généralement de terre jaune très-pauvre. Toute la partie nord du canton est au contraire composée de terre noire, ou de terre forte arable très-riche.

Toute la surface de cette péninsule est tellement plane et régulière qu'elle se confond à peu près avec la ligne du niveau. Dans tout mon arpentage, je n'ai trouvé ni montée, ni descente remarquable, ni rien de nuisible. Excepté dans le voisinage immédiat de la rivière aux Outardes, dans le 4e rang, et de la rivière Manicouagan dans partie du 7e rang. Il se trouve encore une pointe de rocher sur les lots Nos. 22, 23 et 24 du 6e rang tel que montré sur le plan.

Les rives sud et est de la péninsule sont coupées presque verticalement, et ont une hauteur de 30 à 60 pieds. La rive ouest est basse et couverte de bois vert.

BOIS.

La partie sud de la presqu'île est couverte de petits bois touffus et rabougris consistant en petites épinettes noires, cyprès et tamarac. Tout le reste, indistinctement, en dehors de la savane, est couvert de gros bois très-long, consistant en épinettes blanches, sapins, pins blancs, bouleaux et aunes. On peut extraire là plusieurs milliers de billots de pin et d'épinettes.

CLIMAT.

Les squatters qui occupent la pointe aux Outardes et la pointe Manicouagan parlent avantagement du climat qui, paraît-il, n'est pas influencé par la savane. Les gelées ne se sont jamais fait sentir là, et j'y ai vu l'automne dernier des légumes et des céréales qui prouvent la bonté du climat.

PRODUCTIONS.

Les habitants qui demeurent là s'occupent pendant une grande partie de l'été à faucher et à mettre en grosses meules du foin de grève qui croît en abondance sur les battures indiquées sur mon plan. Inutile de dire que les battures de foin sont d'une grande valeur pour les colons. Ils cultivent aussi beaucoup de patates. Un de ces habitants en a récolté et vendu six cents minots, l'année dernière, aux MM. Girouard & Beudet, à Betsiamis.

Les célèbres bancs ou battures de Manicouagan sont immenses. Par calcul, j'ai trouvé que le phare flottant que le Département de la Marine fait séjourner là se trouve à 3.70^{es} milles du littoral du fleuve. La position de ce phare se trouve établie en détail à la fin du field-book.

Pendant mon séjour là, j'ai eu occasion de voir sur ces bancs des myriades d'oiseaux qui fréquentent le fleuve. Les loups-marins abondent sur ces bancs, et un habitant de l'endroit en a tué deux cents l'année dernière, vis-à-vis la pointe à Paradis. Les montagnais en tuent aussi beaucoup, principalement au pied des chutes des rivières Manicouagan et aux Outardes.

Chacune de ces deux rivières possède une espèce de quai naturel où un vaisseau, de la grosseur d'une goëlette, peut accoster sûrement à haute mer. Ces deux endroits sont indiqués sur mon plan.

“ Au fond de l'Anse à la Peinture, il y a un dépôt remarquable d'ocre ferrugineuse. Cette ocre est généralement jaune ou rougeâtre. On en trouve aussi en quantité de couleur brune. Cette dernière couleur se vend très cher sur le marché sous le nom de terre de Sienne. De l'eau ferrugineuse suinte généralement à travers les ocres et forme dans les dépressions des bourbiers plus ou moins profonds.”

APPENDICE No. 36.

CANTON DE BERGERONNES.—PAR E. BOIVIN, A. P.

“ Quant à ce qui a rapport à la topographie et à la nature du canton de Bergeronnes en général, je dois dire d'abord que le terrain est accidenté et montagneux, et pour celui qui n'aurait qu'une vue générale du canton, il lui serait difficile d'admettre qu'il s'y trouve du terrain colonisable. Cependant il y a d'assez belles vallées. Ce canton est recouvert d'une belle et luxuriante forêt qui offre presque toutes les essences de bois : épinette, sapin, bouleau, cèdre, frêne, pin, merisier, cyprès, tremble, bois *buck*, etc. Il reste encore quantité de billots de pin et d'épinette à faire.

“ Dans le rang III, au sud-ouest de la Rivière à Bas-de-Soie, à part les lots ou blocs occupés : le reste n'offre que des rochers nus n'ayant aucune valeur.

“ Les lots du rang sud-ouest sont généralement beaux, bien qu'ils soient entrecoupés vers le milieu par des rochers. M. Julien Bouchard et ses deux frères, et M. Elie Lavoie tiennent feu et lieu sur leurs lots respectifs, depuis plusieurs années. Ils paraissent y vivre confortablement.

“ La ligne sud du lot No. 9 gravit du côté ouest de la Rivière à Bas-de-Soie, une montagne d'une hauteur approximative de 1,200 pieds au-dessus du niveau de la rivière. Cette chaîne de hauteur semble originer près du chemin maritime à la rivière Petites-Bergeronnes, et longe suivant une direction nord.

“ Le cordon entre les rangs VI et VII traverse un terrain montagneux et accidenté. Ce terrain est bien boisé, et n'aura de valeur que dans l'exploitation du bois.

“ A l'est de la rivière à Bas-de-Soie, le terrain est plus uni. Le cordon entre les rangs ouest et VI et son prolongement entre les rangs V et VI, sont une assez belle vallée entrecoupée çà et là par des montagnes. Le sol est généralement de la terre jaune grasse, et dans quelques endroits le sous-sol est argileux. Le cordon entre les rangs V et ouest passe dans une belle vallée, unie, et boisée en épinette, cyprès, sapin et bouleau. Comme cette même vallée se continuait au nord du lot No. 40, j'ai prolongé le cordon entre V et VI, et celui entre V et ouest, pour terminer la subdivision du bon terrain.

“ Une savane démontrée sur le plan ci-joint du canton de Bergeronnes couvre une partie des rangs II et III. Le sol dans cette savane se compose de sable jaune et de sable gris, recouvert d'une légère couche d'humus. On n'y rencontre que quelques petits bouquets de bois clair-semés et ressemblant à de petits flots dans un grand lac.

“ Le rang IV et une partie du rang III, offrent un sol composé de terre jaune et de sable, propre à des fins agricoles.

“ Le rang N.-E. est généralement assez plan, et offre le même sol que ci-devant.

“ En même temps qu'une partie de la rivière à Bas-de-Soie, j'ai aussi relevé le lac Raymond et le lac à la Truite.

“ Le lac Raymond n'est qu'un élargissement de la rivière à Bas-de-Soie. Le terrain est bas du côté nord du lac, et une certaine étendue inonde à la crue des eaux. L'eau est saine et n'atteint en profondeur que 12 à 15 pieds.

“ Le lac à la Truite offre aussi une eau pure et saine. Les contours sont anguleux et bordés de collines. Comme son nom l'indique, ce lac regorge de truite. La décharge du

lac à la Truite, après avoir passé par une suite de petits étangs, vient se perdre dans le lac Raymond.

“La superficie totale comprise dans les limites du présent arpentage s'élève à 16,224 acres.

“Comme le gouvernement fait actuellement ouvrir un chemin de colonisation connu sous le nom de “chemin du lac à Beaulieu,” dans les limites du canton de Bergeronnes, je me permettrai de suggérer que le chemin pourrait avantageusement suivre, ou à peu près, la direction indiquée sur le plan ci-annexé, par une ligne ponctuée, puis tournerait à angle droit sur la ligne entre les cantons Bergeronnes et Escoumains, jusqu'à la mi-profondeur du rang II Escoumains, où il se relierait avec le chemin actuellement pratiqué et connu sous le nom de “chemin de la concession de Boissonneau.” Un chemin de colonisation qui suivrait le cordon entre les rangs V et ouest et se relierait avec le “chemin du lac à Beaulieu,” serait très facile à faire et ouvrirait une belle vallée à la colonisation.”

APPENDICE No. 37.

CANTON ALBERT.—PAR ELZ. BOIVIN, A. P.

“En ce qui concerne le caractère physique du terrain arpenté, je suis heureux de pouvoir dire que cette partie du canton Albert offre un champ fertile à la colonisation. Dans ce canton, comme dans tous les cantons de la région du Saguenay, le sol est accidenté, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de larges vallées ni de grands plateaux; mais le laboureur pourra partout renchausser le pied des montagnes, et le sol est d'excellente qualité.

“Les montagnes qui bordent la rivière Saguenay sont généralement hautes, et renferment de magnifiques carrières de granit, semblables en tout point à celles de la baie des Ha! Ha!

“Les lignes extérieures de cette partie du canton Albert, traversent un terrain accidenté, mais entre coupé çà et là par des vallées de belle terre.

“Les lots numérotés par des lettres alphabétiques, au Cap à la Boule, sont montagneux et sans valeur pour des fins agricoles.

“Le cordon entre les rangs II et III Saguenay, depuis le lot No. 1 jusqu'au No. 10, traversent un terrain uni et d'excellente qualité. Depuis le lot No. 10 jusqu'à la ligne extérieure le terrain est accidenté mais colonisable.

“Sur le cordon entre les rangs I et II Saguenay, le terrain est uni et d'excellente

qualité, depuis le lot No. 10 jusqu'au No. 14. De ce dernier lot à la ligne extérieure, le terrain est accidenté mais propre à la colonisation.

“ Le sol, généralement parlant, est un composé de terre jaune et de terre grise. Dans certains endroits comme sur la partie Sud des lots Nos. 10, 11, 12 et 13 du rang II Saguenay, on trouve une couche de terre noire sur un sous-sol argileux.

“ Ce canton était admirablement bien boisé. On y trouve le bois de presque toutes les essences dans ces régions. Les billots ont été en partie faits ; mais on y trouve encore beaucoup de cèdre propre à la construction.

“ Le lac de la Boule est remarquable par ses contours sinueux, par la profondeur inégale de l'eau, et surtout par la truite et le saumon qui y abondent. L'eau est pure et limpide et atteint 30 pieds de profondeur dans certains endroits. Au milieu du lac se trouvent des bancs de sable donnant à peine 4 pieds d'eau.

“ L'établissement de pisciculture de Tadousac a fait construire des écluses à la décharge du lac, et y a mis de la truite de mer et du saumon de Californie. Ces poissons se sont multipliés avec une rapidité extraordinaire. La truite mesure de 22 à 25 pouces de longueur.

“ Le chaînage de cette partie du canton Albert était attendu avec impatience, par des colons qui voulaient s'y établir, et presque tous les lots vont être achetés, aussitôt mis en vente.

“ Je me suis entendu avec M. le maire et quelques citoyens de Tadousac au sujet de la localisation d'un chemin de colonisation, et ils ont reconnu avec moi qu'il serait opportun de suggérer l'ouverture d'un chemin qui suivrait le cordon entre les rangs II et III Saguenay, et déboucherait sur le chemin Albert. Les colons pourraient eux-mêmes ouvrir un chemin qui conduirait à l'anse de la Grosse Roche, et un autre à l'anse à Passe-Pierre, au chemin Albert, en passant sur le lot No. 4.”

APPENDICE No. 38.

CANTON ESCOUMAINS.—PAR ELZ. BOIVIN, A. P.

“ Comme votre Département possède déjà des rapports d'arpentage sur cette partie du canton Escoumains, il suffira peut-être ici de ne faire que quelques remarques générales sur l'aspect et la nature du terrain.

“ Le cordon entre les rangs I et III traverse un terrain élevé et très accidenté. Ce cordon passe sur une chaîne de hauteur pouvant atteindre entre sept à huit cents pieds au-dessus du niveau du fleuve, et entrecoupée çà et là par des cours d'eau. Cette chaîne de hauteur offre un bois de peu de valeur, et dans bien des endroits, elle est dépourvue de tout bois. Mais le terrain change de nature au Nord-Ouest et au Sud-Est du cordon. Le rang III est bien boisé ainsi que le rang I. Les billots ont été en partie faits.

“ Depuis le lot No. 42 jusqu'à la rivière Petites Escoumains, sur la mi-profondeur du rang I, se trouvent encore de magnifiques cédrières.

“ Les lots des rangs I et II sont presque tous occupés : les défrichements et améliorations ont été commencés sur le chemin maritime.

“ Depuis le lot No. 19 jusqu'au canton Iberville, le sol se compose généralement de terre jaune, sable jaune et gris. Les lots Nos. 27, 28 et 29, renferment quelques bas-fonds dont le sol est argileux. Le même sol se rencontre aussi sur les bords de la baie des Escoumains, sur les lots du rang II, et sur les lots du rang Sud-Ouest, depuis le cordon entre les rangs II et III jusqu'au lot No. 8.

“ Le rang A et le rang I au Sud-Ouest de la rivière Escoumains offrent un sol pauvre. Une grande savane de sable en couvre une partie, et le reste est boisé en cyprès et bouleau, c'est un sol composé de sable jaune et gris.

“ Le village des Escoumains est un des plus beaux et des plus prospères du comté de Saguenay. Les scieries de bois de M. Lamontagne emploient journellement entre 150 à 200 hommes. On parle beaucoup de la construction prochaine d'un quai à l'entrée de la baie des escoumains.

En terminant j'observerai qu'aux Escoumains, comme à bien d'autres endroits du comté de Saguenay, il y a, relativement à la population, beaucoup d'industrie et d'activité, mais trop peu de laboureurs. Cette vigoureuse population ne connaît d'ambition que dans la vie des chantiers, les entreprises de bois ou la chasse sur mer.”

APPENDICE No. 39.

CANTONS LESSARD ET BEAUBIEN.—PAR P. R. A. BÉLANGER, A.P. et F.

“ Le dix janvier dernier, je procédai à terminer l'arpentage commencé l'an dernier, je dirigeai mes opérations dans la ligne extérieure nord du 1er rang du canton Lessard. On rencontre dans ce rang ainsi que dans le 2ième rang, plusieurs colons en voie de prospé-

rité. Le sol est généralement bon, quoique rocheux. Les espèces de bois qui prédominent sont l'épinette, le sapin, le merisier et le cèdre. Je n'ai trouvé que 5 poteaux dûment marqués dans tout ce cordon ; il était non moins très-embarrassé et presque invisible dans bien des endroits.

“ La ligne extérieure nord du 3^{me} rang n'ayant jamais été tracé, j'ai dû faire l'ouvrage tout en neuf, j'ai cru devoir aussi continuer la subdivision de ce rang jusqu'au canton Fournier, le sol étant de qualité supérieure aux autres rangs et un peu moins rocheux.

“ Les bois prédominants sont le merisier, l'érable, le hêtre et le bouleau, le reste consiste en épinette, sapin et cèdre.

“ Le terrain est généralement plus bas et plus frais sur le 4^{ième} rang où le cèdre est plus commun. J'abandonnai la subdivision de ce rang entre les lots 12 et 13, le reste me paraissant en brûlé et le sol de qualité inférieure.

“ Les rangs A et B sont inférieurs au reste de ce canton, le sol est plus rocheux et le bois de peu de valeur, étant en partie détruit par les chantiers et par le feu.

“ La partie que j'ai vérifiée dans le canton Beaubien est en général très-propre à la culture, à l'exception toutefois de la partie nord des rangs 1, 2 et 3 qui est très-rocheuse, surtout dans les rangs 1 et 2, où je n'ai pu planter de poteaux sur les quatre premiers lots. Le sol, dans ce canton, ainsi que dans le canton Lessard, est ondulé et parfois assez plan, bien arrosé par de nombreux cours d'eau, au nombre desquels sont le Bras d'Apic, le Bras de l'Est, le Bras du Nord-Est, la Fourche des Plaines, etc.

“ Le bois de commerce a été détruit par les chantiers et les feux, et ne mérite plus mention.

“ Ces deux cantons étant d'un accès très-facile, proches du fleuve et traversés par le chemin Arago, offrent de grands avantages à la colonisation ; cependant tant que le gouvernement n'aura pas trouvé un remède pour combattre cette fièvre d'émigration qui atteint nos colons avec une rapidité alarmante, je crains que ces cantons restent encore longtemps à l'état de forêt.

“ Le long du chemin Arago, dans les rangs 1 et 2 du canton Beaubien, l'on rencontre quelques petits lopins de terre défrichée. A l'extrémité sud du rang 2 se trouve un colon du nom de Pierre Tondreault, qui occupe son lot depuis nombre d'années, et que je recommanderai à la bienveillante attention du gouvernement. Ce colon qui est très-hospitalier, est exposé à de grandes dépenses par les nombreuses visites qu'il reçoit des colons voyageant du chemin Taché à St-Cyrille. Je recommanderai donc au gouvernement de lui

accorder une légère indemnité annuelle qui lui permettrait de tenir un poste régulier où les colons pourraient en tout temps trouver un refuge. Ce serait à mon idée un moyen d'encourager la colonisation, sinon pour le canton Beaubien, du moins pour le canton Arago, qui en est voisin et où la colonisation fait des progrès."

APPENDICE No. 40.

CANTON ROUX.—PAR P. E. LAVERGNE, A.P.

" Le sol, dans la partie que j'ai renouvelée, est généralement une terre jaune rocheuse ou grise et jaune avec des fonds, ici et là, de terre grise et noire. La surface du sol est accidentée en certains endroits, mais cependant en général il est plan ou incliné avec une pente assez douce.

" Les rivières ont un cours généralement rapide, et malgré qu'elles aient creusé leurs lits jusqu'au roc, n'ont pas ordinairement des bords très-escarpés. Les lacs sont peu importants, peu profonds et ne sont pas tous très-poissonneux, la truite en est le poisson principal. Le bois dominant est l'épinette et le sapin, avec le bouleau, le merisier, et l'érable en quelques endroits. Les quelques rares pins que j'ai vus sur la partie est du cinquième rang sont de qualité inférieure. L'épinette y est assez belle et pourrait être avantageusement exploitée au moyen des rivières Etchemin, Noire, Blanche et aux Orignaux. Il y a plusieurs bonnes places de moulins sur ces rivières, et notamment sur la rivière Etchemin, au fronteau entre les deuxième et troisième rangs, au lot numéro trente-trois, où la rivière en coulant ses eaux sur le roc, entre deux rochers, offre un grand avantage à la construction d'estacades, etc ; mais, malheureusement, le site se trouve à l'un des endroits qui offrent le moins d'avantage à l'agriculture et où le bois est pauvre. On trouve aussi une bonne place de moulin sur l'une des branches de la rivière noire à quelques chaînes au sud du fronteau des troisième et quatrième rangs, à la ligne des lots vingt et vingt-un, et cet endroit se trouve assez près des habitations.

" En général, par leurs cours rapides, les rivières offrent en beaucoup d'endroits de l'avantage à la construction de moulins et quelques moulins à scie y sont déjà construits.

" Le sol en général est assez propre à la culture, mais en parcourant un fronteau, comme le terrain a souvent peu de suite, on est quelquefois porté à le croire inférieur ; comme c'est le cas sur les derniers lots de la partie ouverte au chemin de St. Anselme, sur les troisième et quatrième rangs, où l'on est surpris de voir la culture se faire sur une très-mince couche de terre reposant sur des crans de rochers, circonstance qui porte à se demander pourquoi le colon a choisi de préférence un pareil endroit pour commencer ses défrichements, et c'est en s'éloignant un peu du fronteau et en constatant la différence du terrain, qu'à cette question l'on trouve la réponse à laquelle il faut ajouter, que les terres

de bois franc, qui sont généralement plus rocheuses que celles dont le bois est mêlé de bois tendres et de bois durs, offrent au colon, une rémunération plus prompte, qui lui permettra par la suite d'ouvrir ces dernières, qui seront préférables et de meilleure qualité lorsqu'elles seront défrichées.

“ Comme on vient de le voir, les défrichements sont commencés au fronteau ou chemin de St. Anselme, sur les troisième et quatrième rangs, où l'on voit déjà s'élever d'assez bonnes bâtisses et grandir les défrichements; malgré la date assez récente de l'ouverture de ces lots.

“ Les défrichements sont aussi commencés sur les rangs est et ouest du chemin Mailoux, où l'on trouve des lots ouverts et en état de culture, et notamment sur le haut du sixième rang, où ils sont très-avancés et en voie de progrès. Ils sont également commencés et bien avancés sur les sixième et septième rangs au fronteau de ces rangs, où les colons ont été favorisés de l'avantage d'un bon chemin qui y est ouvert et pratiqué.

“ L'ouverture d'un chemin dans le fronteau, entre les quatrième et cinquième rangs, serait, je crois, le meilleur moyen de favoriser la colonisation du cinquième rang, qui offre de beaux lots depuis le lot numéro vingt-cinq au lot numéro trente-deux, et où quelques-uns ont été pris aussitôt que j'ai pu en effectuer le renouvellement de la division. Malheureusement en parcourant les premiers lots de ce rang depuis la ligne ouest, courant à ouest on passe sur un terrain un peu savaeux, mais à l'ouest de la rivière Etchemin, on traverse encore d'assez beaux lots, en sorte que ce rang est un des meilleurs et plus avantageux à la culture, le sol y étant aussi un peu moins rocheux. Je crois de plus que l'ouverture d'un chemin sur le même fronteau, dans la partie est, ou entre les troisième et quatrième rangs, serait d'un grand avantage.

“ Les fronteaux des troisième, sixième et septième rangs dans la partie ouest, sont ceux qui traversent les plus fortes montagnes. Cependant vers le sud du sommet de la plus haute montagne au lot numéro trente du septième rang, les défrichements sont commencés. Cette montagne, à l'endroit du fronteau, s'étend du lot numéro vingt-neuf au lot numéro trente-sept, et au-delà de ce dernier le terrain reprend son aspect ordinaire. La partie montagneuse ou fronteau du sixième rang comprend presque les mêmes limites, mais ce n'est que du numéro vingt-neuf au numéro trente-un que la montagne est fortement prononcée. Au-delà de la décharge du petit lac au numéro trente-sept, le terrain est généralement en pente vers le nord ou nord-ouest et de bonne qualité, étant le plus souvent complanté en bois francs, comme merisiers, érables, mêlés à des bois tendres, comme sapins, épinettes.

Avant de terminer, je crois devoir faire remarquer ici, qu'en opérant le chaînage sur la ligne Rolette-Roux, j'ai trouvé que les troisième et cinquième rangs ont, à cette ligne,

une plus grande profondeur qu'ils ne devraient avoir et qu'en conséquence le sixième rang se trouve raccourci. Le chaînage opéré sur la ligne Roux-Standon a également démontré que de ce côté la même chose existe pour le quatrième rang."

APPENDICE No. 41.

PARTIE SUD-OUEST DU CANTON^o ADSTOCK—PAR F. O. A. LEGENDRE, A.P.

"Les lacs à la Truite et Petit Lac St. François ont une grande profondeur et sont très poissonneux. On trouve beaucoup de truites dans le premier, tandis que dans le second le poisson blanc domine.

"Le sol de la partie du terrain que j'ai traversée est généralement propre à la culture, quoique n'étant pas de qualité supérieure. Il conviendrait très bien comme pâturage, les prairies pouvant donner assez de fourrage pour hiverner les bestiaux. Les portions arables du canton donneront avec abondance les récoltes ordinaires.

"Les bois de commerce, principalement le pin, a été complètement enlevé par les propriétaires de limites à bois. Ce qui a été épargné par la cognée des bûcherons a été complètement détruit par les deux grands incendies qui ont ravagé ce canton et détruit totalement le bois de toute espèce qui y croissait abondamment.

"Les troncs à demi calcinés de gigantesques arbres qui jonchent le sol, sont là pour accuser l'imprévoyant coureur des bois qui chaque année est cause que quelques grands incendies dévastent les plus belles forêts de nos cantons.

"Déjà plusieurs colons ont commencé des défrichements sur la ligne de ceinture du septième rang, depuis le No. 1 jusqu'au No. 10 inclusivement. Les magnifiques résultats déjà obtenus par ces pionniers entraîneront certainement un très grand nombre d'autres colons à suivre leur exemple.

"L'accès de la partie que j'ai divisée est facile, surtout depuis que le gouvernement a fait ouvrir un chemin qui s'étend jusqu'au petit lac St. François.

"Une chapelle catholique vient d'être ouverte au culte à proximité de la ligne centrale du canton dans le onzième rang. Cette chapelle dépendra pendant quelque temps de la desserte de la paroisse de St. Ephrem de Tring.

"J'ai tout lieu de croire que cette succursale de St. Ephrem deviendra bientôt une paroisse distincte et aussi considérable que son aînée, vû les nombreux colons qui arriveront bientôt, ce qui d'ailleurs est promis par les nombreux signataires de la requête demandant l'arpentage de la moitié sud-ouest du canton Adstock."

APPENDICE No. 42.

CANTON NEIGETTE, RANG NORD-EST DU CHEMIN KEMP, ET CANTON LEPAGE.—

PAR L. J. E. GARON, A. P.

Le sixième rang dans la partie Sud-Ouest du canton Neigette est bien boisé ; le sol en général quoique montagneux dans la vallée de la rivière Grand Neigette, est d'une assez bonne qualité. Les bois dominants sont l'érable, le merisier, le bouleau, l'épinette et le cèdre. Il reste encore une assez grande quantité d'épinette propre au commerce. Le cèdre est magnifique.

“ Le neuvième rang dans la partie Sud-Ouest de ce canton est en général composé de très-bon terrain et bien boisé. Le bois est le même que dans le 6^e rang ; dans la partie Nord-Est j'ai remarqué quelques endroits rocheux surtout les Nos. 18, 17 et 16 inclusivement, plus à l'Est le sol est préférable, bien boisé en bois franc.

“ Le rang Nord-Est du chemin Kempt est pour la majeure partie occupé, moins une vingtaine de lots. Tous les lots depuis le No. 1 jusqu'au No. 24 sont dans un état de culture assez avancé, quelques-uns même sont presque complètement défrichés, surtout la partie au Sud-Ouest du chemin de fer Intercolonial.

“ Depuis le No. 26 jusqu'au No. 46, il y a très peu de défrichements. Cette partie est montugneuse et rocheuse, quoique assez bien boisée en cèdre et épinette. Du No. 46 à 91 inclusivement, tous les lots sont occupés si l'on en excepte quatre ou cinq dont les propriétaires sont absents. L'aspect du terrain est assez uni et le sol bon, les bois dominants sont le cèdre, érable et merisier.

“ Le résidu du canton Lepage est assez accidenté. Le sol est de très-bonne qualité, c'est une marne jaunâtre, argileuse presque partout. Il n'existe presque plus de bois dans ce canton, excepté autour des lacs et dans certaines petites coulées. Les feux allumés par le chemin de fer Intercolonial lors de sa construction ont détruit presque tout le bois. Néanmoins une nouvelle pousse se fait voir presque partout, elle consiste en bouleau, peuplier, érable et épinette.

“ Le premier rang est tout occupé et dans un état de culture très avancé. Il y a deux ou trois lots de pris dans le rang A, et aussitôt que le gouvernement mettra en vente ce résidu, je suis certain que toute la partie des rangs A, 2 et 3 qui viennent d'être arpentés vont se vendre immédiatement.”

APPENDICE No. 43.

SEGMENT NORD-EST DE L'ARRIÈRE LIGNE DE LA SEIGNEURIE DE BEAUPRÉ.—

PAR N. V. LEFRANÇOIS, A. P.

“ Je crois devoir attirer votre attention sur la qualité du sol et du bois en général ; depuis le départ de la dite ligne, les caps et montagnes se succèdent les uns aux autres

avec de petites vallées entre eux de moyenne largeur. Les monts ou caps, comme déjà remarqué, sont composés de rochers généralement nus, sauf la dernière partie d'icelle ligne, où les montagnes quoique bien nombreuses ne sont pas aussi hautes ni composées de rochers aussi brisés que celles du départ. Dans les petites coupes ou vallées qui se rencontrent la terre est jaune et brune, d'assez bonne qualité; le bois est de moyenne taille consistant en merisier, mais peu, bouleau, tremble, cyprès, épinette rouge et blanche et sapin. Dans les environs de la rivière Ste-Anne le bois pour une longue distance se trouve détruit par le feu qui ne paraît pas de date bien reculée; ces brûlés se font apercevoir à une plus grande distance sur les terres de la Couronne que sur celles de la seigneurie. Dans tous ces brûlés, beaucoup d'embarras par le bois renversé, qui a nécessité du temps et de l'ouvrage pour l'ouverture de la ligne."

APPENDICE No. 44.

CANTONS DALIBAIRE ET ROMIEU.—PAR C. SAM. LEPAGE, A. P.

"Le terrain arpenté dans Dalibaire est généralement très-propre à la culture du blé, des pois, de l'orge, de l'avoine, des patates et du foin. C'est un sol jaune quelquefois gris, assez humide sans l'être trop cependant.

"Les légumes y croîtraient bien aussi. On y trouve le bouleau blanc en très grande quantité, de qualité supérieure et d'une exploitation très-facile; on y trouve aussi le sapin, l'épinette qui est d'une assez belle qualité, et aussi le cèdre de toutes les dimensions désirables.

"Les rivières des Grands Méchins et des Grands Capucins ainsi que le "Ruisseau à la vapeur," et plusieurs autres ruisseaux offriraient à quiconque voudrait l'essayer un moyen facile et peu dispendieux de descendre le bois au bord du fleuve St-Laurent.

"Depuis quelques années, il s'y fait des chantiers de bouleau blanc assez considérables qui donnent de l'ouvrage à un grand nombre de personnes auxquelles on paye des gages comparativement élevés. Cette année encore MM. Richardson, Bertrand et Lamontagne y ont chacun un moulin qui sciera dans le cours de l'été, entre trois et quatre mille cordes de bois devant servir à la confection des bobines.

"Il y a actuellement dans ce canton, au premier rang, une église catholique avec un curé résidant depuis deux ans, et cette localité est érigée en paroisse sous le vocable de St-Albert des Méchins. Bientôt les premier et deuxième rangs ne suffiront plus aux besoins de la population, et alors les rangs supérieurs seront occupés et défrichés.

"La pêche à la morue et au maquereau ayant fait défaut complètement depuis quatre

ou cinq ans, il en est résulté pour les habitants une nécessité absolue de se livrer à l'agriculture et depuis ce temps tout semble progresser.

“ Les rangs que j'ai arpentés sont traversés dans leur profondeur par les rivières des Méchins et des Capucins et aussi par le Ruisseau à la Vapeur et quelques autres moins considérables, qui forment des gorges et des ravins d'un passage difficile, à travers lesquels on ne pourra faire des chemins qu'en passant par les coulées formées par les petits ruisseaux qui s'y jettent.

“ Après avoir terminé le canton Dalibaire, je me suis rendu avec mon parti d'arpentage et mes provisions au canton Romieu, pour procéder à son arpentage. J'ai d'abord consacré quelques jours à son exploration et j'ai constaté que la majeure partie (la partie N. E.) en est inculte. La rivière Capchatte, avec ses deux branches, le ruisseau à Cossette et plusieurs autres ruisseaux y forment des marnes et des précipices de toutes sortes, qui font de ce terrain une espèce de cahot.

“ La partie sud-ouest des rangs V, VI, VII et VIII est boisée en bouleau blanc, épicéa, cèdre, sapin, etc. On y trouve en très-petite quantité le pin, le merisier, l'érable et les autres bois francs. Dans cette partie du canton Romieu, comprise entre la ligne latérale sud-ouest du canton et le ruisseau à Cossette, le terrain est de beaucoup supérieur à celui du canton Dalibaire. Malheureusement, au nord-est de ce ruisseau, on ne trouve pour ainsi dire plus de terrain cultivable.

“ Le terrain qu'aurait traversé la ligne centrale, entre les lots 24 et 24, étant tout-à-fait inculte, presque infranchissable, et considérant que le tracé de cette ligne aurait entraîné des dépenses considérables, pour ainsi dire inutiles à cause de la quasi-impossibilité d'y arriver, j'ai cru mieux faire en ne pas la tirer. C'est pourquoi j'ai procédé à la partie cultivable du canton Romieu, c'est-à-dire de la partie sud-ouest, en partant des poteaux de rangs sur la ligne entre Dalibaire et Romieu, allant vers le nord-est pour les rangs V, VI, VII et VIII.”

APPENDICE No. 45.

PARTIE DU CANTON BOIS.—PAR T. C. DE LACHEVROTIERE, A.P.

“ Les parties des deux premiers rangs de ce canton, qui ont été subdivisées en lots de ferme de chaque côté de la rivière Pierre, quoique le sol soit un peu rocailleux et sablonneux, sont néanmoins très-propres à la culture et à la colonisation. Le terrain auprès de la rivière étant onduoyant et uni sur une étendue raisonnable pour permettre aux colons de défricher leurs lots, et de se bâtir et d'y établir des voies de communication. Ces lots sont

pour la plupart boisés en épinette blanche, sapin, merisier et bouleau, et généralement ces bois sont beaux et longs, ce qui porte à croire que le sol est fertile.

“ Sur presque tous les lots qui bordent les deux côtés de la rivière Pierre, de prétendus colons ont fait un commencement d’abatis, ou ont jeté pêle-mêle quelques arbres par terre à dessin de marquer et de retenir leurs lots; mais cela est plutôt une nuisance qu’un avantage. Ces arbres ainsi jetés pêle-mêle, et souvent sur un chemin ou dans les ruisseaux, ou encore sur les bords de la rivière Pierre, rendent ces voies impraticables. Le seul abatis qui mérite mention est celui de Jean Moras, sur le lot No 12 du 1er rang, où il y a une petite bâtisse d’environ 12 pieds carrés, qui permet au coureur des bois de s’y abriter.

“ La partie du 3e rang qui s’étend depuis le lot No 8 au lot No 21, m’a paru aussi avantageuse à la culture et à la colonisation que les deux rangs que je viens de décrire. Cependant je ne puis pas en dire autant des rangs que j’ai arpentés et subdivisés du côté sud de la rivière Batiscan, où le terrain m’a paru, pour la majeure partie, impropre à la culture et assez désavantageux à la colonisation, par le rapprochement des montagnes de la rivière, dont la plupart sont très escarpées, à part une trentaine de lots dont on peut trouver quelques chaînes de largeur de terrain d’alluvion, le reste est tout-à-fait impropre.

“ Le côté nord de la rivière Batiscan ne m’a pas paru plus avantageux que le côté sud.

“ Le seul avantage qui pourrait induire le colon de venir s’établir sur ces lots, serait la proximité du chemin de fer qui devra bientôt relier Québec au lac St. Jean. Et c’est aussi cette seule raison qui m’a engagé à continuer mon arpentage.

“ Le bois de commerce a été en grande partie épuisé dans les rangs que j’ai arpentés, le long de la rivière, par les chantiers qui s’y sont faits, durant bien des années; néanmoins on trouverait encore beaucoup d’épinette pour l’exploitation.

“ Le pin n’est pas en grande quantité et l’on rencontre plus de souches dans ce bois que d’arbres debout. Il n’y a point ou peu d’érablière; les bois francs consistent en merisier et bouleau.

“ Le cèdre et la pruche ne paraissent pas être dans leur élément dans ce canton, à part quelques cèdres rabougris que j’ai vus le long de la rivière Batiscan. Je ne me rappelle pas en avoir rencontré ailleurs.

“ Ce canton est fort bien arrosé par divers lacs et pouvoirs d’eau où l’on trouve sur ces derniers des chûtes pour alimenter des moulins. Les eaux sont pures et saines, quelques-uns de ces lacs sont poissonneux, entr’autres les lacs Vert et Padoue.

“ La superficie du terrain que j'ai arpenté et subdivisé en lots de ferme dans ce canton est de 17,987 acres.”

APPENDICE No. 46.

CANTONS SIMARD, TREMBLAY ET FALARDEAU.

CHICOUTIMI, 15 mai 1883.

L'honorable

COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE,

Québec.

HON. MONSIEUR,

J'ai l'honneur de faire rapport que j'ai complété le chaînage des parties des cantons Simard, Tremblay et Falardeau, qui m'a été confié.

Je suis heureux de pouvoir dire que j'ai constaté l'existence de terrains arables dans la plupart des endroits que j'ai arpentés. Dans les lots renversés des rangs neuf du canton Simard, et dix du canton Tremblay, on rencontre partout la terre forte argileuse à la surface jusque près de la ligne de ceinture de ces cantons, où la couche supérieure devient sablonneuse, et se présente à l'aspect des silices d'épaisseur variée, alternant aux calcaires et aux schistes argileux. La propriété de ces argiles de tenir l'eau à la surface du sol, a produit des espaces de terrain frais, recouverts d'une couche de terre végétale d'une épaisseur variant de quelques pouces. La même cause se fait sentir sur la croissance et la qualité des bois. L'épinette noire et rouge sont les essences dominantes.

Dans les autres parties, le bois est généralement d'une très-belle pousse : l'épinette blanche, le bouleau et le peuplier sont les bois dominants.

Dans la partie supérieure, au nord de la ligne de ceinture du canton Simard, et à l'ouest de la ligne centrale du canton Falardeau, le voisinage immédiat des lacs a contribué à la formation des terrains bas et humides, couverts d'un bois assez épais, mais d'une croissance médiocre, qui se rencontrent dans le cordon des rangs deux et trois, sur les lots sept à quinze inclusivement. A part de ce petit espace où le sol est plus ou moins favorable à la culture, et une petite montagne qui borde le lac Charles, au sud, tout le terrain que j'ai arpenté en cet endroit est très-propre à la culture et à former des établissements avantageux : le sol, à sa surface, accuse la présence du sédiment et est composé de terre noire et jaune sablonneuse ; assis sur le calcaire argileux qui se rencontre à des profondeurs variées.

Dans la ligne centrale, sur le premier rang, au sud et à l'est du lac Charles, se trouve une belle carrière de pierre à chaux qui couvre plusieurs lots. Les couches stratifiées de cette carrière courent du sud-est au nord-ouest. On découvre aussi les gisements d'une carrière semblable dans la ligne extérieure ouest du canton Falardeau, sur le milieu du troisième rang.

En parcourant ces lieux, on ne saurait s'empêcher d'en reconnaître la richesse forestière : les souches, les tronçons et les débris des arbres jonchés çà et là, sont autant de témoins pour l'attester. A l'apparence de vétusté de ces débris enveloppés de mousse juxtaposée de couches de divers âges, on peut facilement se convaincre que ces forêts sont exploitées depuis au-delà de trente ans. Cette année encore, il a été coupé au-delà de quinze mille billots dans cet endroit. Pour vous donner une idée juste du bois qui y croît, il me suffira de vous dire que j'ai mesuré des cèdres de quarante-huit pouces de diamètre à la souche.

Dans le cordon des rangs 3 et 4, au nord du grand lac Clair, sur un parcours de cinq milles, à part de quatre lots, à l'est, qui interceptent le versant méridional d'une petite montagne, on rencontre partout un très-bon sol, plan, uni et richement boisé. Le bois dominant est l'épinette blanche, le bouleau et le peuplier.

Le tout humblement soumis,

J'ai l'honneur d'être,

Hon. Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé)

J. O. TREMBLAY, A.P.

APPENDICE No. 47.

NOTES SUR LES PRODUITS MINÉRAUX

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

PAR J. OBALSKI, INGÉNIEUR DES MINES DE LA PROVINCE.

A l'honorable

COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE

de la Province de Québec.

QUÉBEC, 14 décembre 1883.

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de vous soumettre ci-joint un rapport comprenant l'ensemble de mes travaux pour l'année écoulée, c'est-à-dire depuis que je suis attaché à votre département.

Ce rapport se compose de deux parties, l'une comprenant les rapports spéciaux sur les différentes explorations que j'ai entreprises d'après vos ordres ; la seconde que j'intitule " Notes sur les produits minéraux de la Province de Québec," résumant ce qui a été dit et fait, tant par d'autres que par moi, sur les ressources minérales de la Province.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

J. OBALSKI,

Ingénieur des Mines de la Province de Québec.

INTRODUCTION.

Les présentes notes ont pour but de faire connaître les gisements minéraux qui existent dans la province. Les renseignements qu'elles contiendront proviennent de travaux faits par la Commission Géologique d'Ottawa, de rapport d'ingénieurs et d'industriels et enfin de ce que j'ai vu par moi-même dans les explorations que j'ai entreprises.

Ce travail est plutôt une ébauche qu'une étude à fond, et on y trouvera peut-être quelques inexactitudes provenant du défaut de renseignements. Je serai heureux qu'on me les fasse constater afin qu'un travail postérieur ne les reproduise pas.

Je me bornerai à signaler les gisements, en indiquant autant que possible leur emplacement, leur importance et s'il y a lieu leur mode de formation.

Quelques mots sur la structure géologique de la province faciliteront l'intelligence de ce travail.

ESQUISSE GÉOLOGIQUE.

Toute la province forme un grand bassin qui se déverse dans le St. Laurent et ses affluents. Il est limité au nord par la chaîne des Laurentides et au sud par les montagnes de la Gaspésie qui se prolongent plus au sud dans l'Etat de Vermont (E. U.)

Dans presque toute la partie nord on trouve les terrains Laurentiens qui forment la chaîne des Laurentides et composent la partie ouest de la province sous le nom de Laurentien inférieur. Le Laurentien supérieur ou Labradorien existe sur la rivière Saguenay ainsi qu'au Labrador, on en rencontre aussi quelques lambeaux dans les environs de Québec.

Au-dessus de ces terrains dans l'ordre géologique et appartenant au silurien inférieur on trouve les terrains du groupe de Québec qui occupent les Cantons de l'Est de la province et se continuent suivant le fleuve en une longue bande jusqu'à l'extrémité de la Gaspésie.

La formation de Trenton existe sur les deux rives du fleuve entre Québec et Montréal.

Dans la Gaspésie on trouve de puissantes couches calcaires appartenant au silurien moyen et supérieur et recouverts de grès et de schistes de l'étage devonien. L'ensemble de ces terrains prend le nom de formation de Gaspé.

La formation de Bonaventure (grès) qu'on rencontre dans le bassin de la Baie des Chaleurs et les Iles de la Madelaine, et qui, se continuant au sud, forme la base du terrain houiller dans les Provinces Maritimes appartient à l'étage carbonifère.

L'Ile d'Anticosti montre les terrains supérieurs du groupe de Trenton et les calcaires de Gaspé.

Sur une foule de points on trouve des dépôts d'argiles et de graviers quaternaires reposant sur les roches précitées.

MINÉRAIS DE FER.

Les minerais de fer sont très répandus dans la province, et on y trouve de nombreuses variétés qui sont :—

Le fer oxydulé magnétique.

Le fer oligiste.

Le fer titané.

La limonite (Bog ore.)

On trouve aussi de la pyrite de fer, soit en masse soit associée à d'autres minéraux.

FER MAGNÉTIQUE.

MÉGANTIC.

On rencontre le fer magnétique en grandes masses intercalées dans la stratification de roches siluriennes dans les cantons de Leeds (*V 7, X 1, 2, 3,) et Inverness.

Ce minéral est en quantité très considérable qu'on peut évaluer à plusieurs millions de tonnes, et d'une exploitation facile puisqu'on le trouve à la surface.

Les analyses ont constaté 60 à 70 pour cent de fer métallique et 0.2 à 0.5 pour cent d'acide phosphorique

Ce gisement n'est pas exploité.

TERREBONNE.

Dans les environs de St. Jérôme on trouve le minéral en couche suivant la stratification des gneiss de la formation Laurentienne. L'épaisseur de cette couche relevée en certains points presque sur la verticale est de neuf pieds environs. Le minéral est bon, est d'une teneur de 55 à 60 par cent de fer métallique avec un peu d'acide titanique, mais très peu d'acide phosphorique.

Ce gisement paraît important, mais il est difficile d'apprécier la quantité de minéral existante, il n'est d'ailleurs pas exploité.

*Les rangs seront indiqués par des chiffres romains et les lots par des chiffres ordinaires.

OTTAWA.

Dans le canton de Hull existent dans les roches Laurentiennes des dépôts considérables de fer magnétique. A la mine Baldwin, où on exploite depuis 1854, on a une couche de 60 pieds d'épaisseur et on affirme que la quantité existante atteint cent millions de tonnes. Le minerai tient de 55 à 70 par cent de fer métallique et 0.03 à 0.2 par cent d'acide phosphorique. On l'a exploité et les produits ont été traités avantageusement aux Etats-Unis.

SHERBROOKE.

A deux milles environs de la ville de Sherbrooke on trouve une couche assez puissante de minerai de fer à quelques pieds de la surface. Le minerai est en couche suivant la stratification de grès anciens. Il est légèrement magnétique et paraît être une imprégnation d'un grès ou schiste par le minerai. Sa teneur est d'ailleurs inférieure, environ 40 pour cent.

Ce gisement a été exploité, mais on n'a livré au commerce que de petites quantités.

BROME.

Dans le canton de Sutton on trouve des dépôts analogues formés d'imprégnations de schistes par de l'oxyde de fer, ce minerai est plus ou moins magnétique, il se rencontre en veines d'épaisseur variable suivant la stratification, sa teneur est également variable.

Ces dépôts sont d'ailleurs abondamment répandus dans toute cette formation.

En outre des gisements sus-indiqués on a trouvé en beaucoup de points des dépôts assez importants de fer magnétique. Dans la région du lac Mistassini, près du lac Abatogomaw, le Dr. J. Richardson en a signalé un gisement qu'il dit être large de 50 pieds dans des schistes chlorités.

On a également reconnu la présence de ce minerai dans Argenteuil, cantons de Grenville et de Wentworth, dans Pontiac, canton de Bristol, dans la région du St. Maurice, sur la rivière Vermillon, dans Chicoutimi, cantons de Labarre et Kenogami.

Il y a lieu de supposer qu'on le trouvera en beaucoup d'autres points.

SABLE MAGNÉTIQUE.

Sur toute la côte nord du St. Laurent, en partant de la baie St. Paul, on trouve des dépôts de sable noir composé de fer magnétique, fer titanique, sables quartzeux, grenatiferes feldspathiques, etc.

Ces dépôts ont atteint une telle importance qu'à Moisie ils ont été exploités et on y a fait directement de très bon fer par la méthode catalane. L'épaisseur des couches a atteint six pouces d'un minerai rendant 49 pour cent de fer magnétique. La partie magnétique tenant 70 par cent de minerai magnétique proprement dit, et 16 pour cent d'acide titanique a donné un rendement de 55 pour cent de fer métallique. Les produits obtenus sont de première qualité.

La principale difficulté consiste dans la séparation des grains magnétiques.

Plusieurs essais ont été faits et quelques brevets pris, mais sans donner lieu jusqu'à présent à une grande exploitation.

On en trouve également des dépôts importants à Bersimis, Mingan, Natashquan, Kegashka, la Baie des Sept Iles et beaucoup de points de la côte nord.

FER OLIGISTE.

OTTAWA.

Dans le canton de Templeton on trouve dans les roches Laurentiennes de grandes quantités de ce minerai qu'on a évalué à plusieurs millions de tonnes. Le minerai se trouve en veines et en poches, et est de très bonne qualité, propre à la fabrication de l'acier; sa teneur est de 60 à 68 pour cent de fer métallique.

Ce gisement a été exploité à la mine de Haycock par la "Ottawa Iron and Steel Manufacturing Co."

SHERBROOKE.

Au N. E. de la ville et dans les limites même on a mis à découvert un dépôt formé de petites veines se croisant en tous les sens dans un grès silurien.

C'est du fer oligiste, quelques fois à l'état de fer spéculaire. Ce dépôt est d'ailleurs peu puissant, mais le minerai y est de qualité supérieure et constitue la véritable hematite.

Il n'a pas été exploité jusqu'à présent.

FER TITANIQUE.

CHARLEVOIX.

Le gisement le plus important de ce minerai existe à St. Urbain, où il forme une véritable colline de près de cent pieds de hauteur. Il a été exploité en l'année 1871,

et le minerai traité sur place, mais on a vite constaté l'impossibilité qu'il y avait à retirer aucun avantage de cette fabrication et l'exploitation a été abandonnée. Dans un rapport spécial j'ai fait l'historique de cette compagnie.

Le minerai tient 10 à 30 pour cent d'acide titanique et donne un rendement de 30 à 35 pour cent de fer métallique.

La fonte produite était d'ailleurs de bonne qualité et ne tenait guère que 0.03 pour cent de titane.

Un dépôt très important du même minerai existe aux Sept Iles, à l'embouchure de la rivière Rapide sur la côte nord.

On en a trouvé également dans le comté de Brome, cantons de Brome et Sutton, et à St. Jérôme, comté de Terrebonne.

LIMONITE.

Ce minerai connu aussi sous le nom de fer des marais et bog-ore, est très répandu dans la province où on le trouve dans les terrains de l'époque actuelle.

CHAMPLAIN.

On l'exploite aux forges du Radnor, qui emploient le minerai récolté à la surface du sol par les habitants et celui pêché dans le lac de la Tortue. Ce minerai est traité au bois et on en fait de très bonne fonte qui sert à la confection de roues de wagons de premier choix. Il existe aussi sur les rivières Batiscan et Champlain.

ST. MAURICE.

Sur le fief St. Maurice des fourneaux existent depuis l'année 1737, et traitent le minerai qu'on trouve dans la région.

La teneur générale de ces minerais est de 30 à 55 pour cent de fer métallique, et la proportion d'acide phosphorique varie depuis 0. jusqu'à près de 2 pour cent, mais cet élément se trouve surtout avec la matière organique qui accompagne le minerai.

D'autres fourneaux ont existé à St. François (Yamaska) et à l'Islet (Islet), pour traiter des minerais trouvés dans ces régions.

En outre on a trouvé des dépôts exploitables dans le comté de Joliette (canton Kildare, seigneurie Lanoraie.)

Assomption (Seigneurie Lachenaie).

Vaudreuil (St. Angélique).

Portneuf (St. Raymond).

Charlevoix (St. Urbain).

Kamouraska (St. Paul). Aux environs de Kamouraska on le trouve associé à de la plombagine, de l'oxyde de manganèse et de l'ocre jaune.®

Bellechasse (St. Valier).

Chicoutimi (Baie des Ha! Ha!)

OBSERVATIONS.

Ainsi qu'on vient de le voir, les minerais de fer sont abondants et généralement de bonne qualité dans la province de Québec. Cependant ils sont peu exploités et les compagnies qui se sont formées n'ont pas réussi. En effet, en considérant l'éloignement du combustible et souvent le défaut de moyens de communication, on voit que la métallurgie du fer sera très-dispendieuse.

On pourra, il est vrai, traiter au charbon de bois, mais en outre qu'il faudrait employer des essences dures, on aurait vite ravagé les régions voisines des fourneaux, surtout pour une forte production de métal.

Il sera donc plus avantageux de transporter le minerai lui-même, soit aux Etats-Unis ou sur les bassins houilliers du Dominion, soit en Europe, et on verra en faisant la balance des prix d'exploitation et de transport avec le prix de vente, les avantages pécuniers qu'on pourra en retirer.

Pour plus de détails sur la question, je renvoie au rapport de M. B. J. Harrington, publié dans la Revue Géologique d'Ottawa, 1873-74, et qui contient des analyses de tous les minerais de fer.

MINERAIS DE MANGANÈSE.

Il existe peu de minerais de manganèse dans la province et il n'est exploité en aucun point. On en a trouvé quelques petits dépôts analogues à ceux de limonite et composés de peroxyde de manganèse mélangé au peroxyde de fer en assez forte proportion.

Dans les cantons de Bolton (Brome) et de Stanstead (Stanstead), on en trouve des nodules qui nettoyés tiennent environ 30 par cent de peroxyde de manganèse.

Dans la Beauce, le long de la rivière Chaudière, à St. François et à Ste. Marie, on en trouve des dépôts peu importants.

On en trouve également dans la seigneurie de Cacouna (Témiscouata).

J'ai entre les mains des échantillons provenant de la Côte Nord, mais sans que je puisse préciser le point exact où se trouvent les gisements; pas plus que leur importance. Ces échantillons sont roulés en forme de galets et sont composés de minerais bien purs (pyrolusite).

Aux Isles de la Madelaine, il paraît aussi exister des dépôts de manganèse. Les échantillons qui en proviennent semblent indiquer que le minerai est en dépôts réguliers.

CUIVRE]

Le cuivre se trouve en grande abondance dans la province de Québec.

On l'a constaté en différents points, et parmi ceux-ci les Cantons de l'Est méritent une mention toute spéciale, car on y a trouvé des minerais en grande quantité et on les a exploités et traités avec profit.

CANTONS DE L'EST.

Les terrains paraissant dans cette région, sont ceux dits du groupe de Québec, de la formation Silurienne Inférieure. Ils sont composés de calcaires magnésiens, schistes chlorités et micacés, et sont fréquemment accompagnés de diorite et de serpentine.

Dans toutes ces différentes roches, on rencontre le cuivre à l'état de

Cuivre vitreux.

Cuivre panaché ou philipsite.

Cuivre pyriteux ou calchopyrite, et plus rarement de cuivre natif et de carbonate bleu et vert.

Les minerais se rencontrent en couches déposées suivant la stratification et quelques fois mélangés intimement à la roche elle-même.

On les rencontre aussi en fragments disséminés dans la roche. Il existe aussi quelques filons quartzeux, souvent stériles, mais contenant quelquefois du minerai de bonne teneur.

Il résulte des rapports de la Commission Géologique que les couches supérieures cuprifères du lac Supérieur appartiennent au groupe de Québec, ce qui permet de tirer des conclusions très intéressantes pour notre région.

De nombreuses sociétés se sont formées et ont exploité le minerai ; des usines ont été installées sur place et le traitent pour cuivre noir et pour cuivre raffiné.

On emploie la métallurgie habituelle des minerais de cuivre : grillage, puis traitement pour matte au four à cuve, etc. Pour les minerais plus pauvres on emploie les procédés par voie humide : dissolution et précipitation.

Il arrive fréquemment que les minerais soient argentifères, ou du moins qu'on trouve dans les dépôts des poches argentifères.

Comme il arrive dans l'industrie des mines, il n'y a qu'un nombre très restreint de sociétés qui aient bien réussi, mais il ne faut rien préjuger de cela et l'industrie du cuivre dans cette région est appelée à un certain avenir.

Dans tous les cas ces mines ont donné de l'importance à la région en créant des voies de communication et en donnant une valeur plus considérable aux terrains.

Je ne puis citer ici tous les points où le cuivre a été reconnu et qui sont très nombreux. Je renvoie à la revue géologique de 1866 qui donne comme appendice une liste très complète des différents gisements de minerais de cuivre avec des détails intéressants sur leur nature.

Je citerai comme les plus importantes les mines de Harvey Hill dans le canton de Leeds (Mégantic), de Acton (Bagot), Crown Mine (Oxford Nickel and Copper Co.) canton de Ascot (Sherbrooke).

La teneur est très variable, mais on exploite industriellement des minerais tenant de 2 à 20 p. c. de cuivre, et dans bien des cas on est obligé à un enrichissement mécanique et toujours à un triage. Le traitement mécanique est surtout indispensable pour le minerai en fragments disséminés dans la roche.

ASSOMPTION.

On a trouvé dans les seigneuries Lanoraie (Joliette) et Autraie (Assomption) une veine calcaire coupant des gneiss et contenant de la pyrite de fer et un peu de pyrite de cuivre, mais en quantités inexploitable.

LAC ST. JEAN.

Entre le lac St-Jean et le lac Mistassini, d'après M. J. Richardson (Revue Géologique 1870-71) sur le lac Abatagomaw on trouve dans des schistes chlorités verts des

indices de pyrite de cuivre sur une assez grande distance. Il a été constaté une veine de deux pieds d'épaisseur sur une longueur de vingt pieds en affleurement.

COTE NORD.

M. de Puyjalon a trouvé à Watschesho des gisements de cuivre dont les affleurements sont de la philipsite ou cuivre panaché.

Il en a d'ailleurs rapporté des échantillons assez remarquables. Ce minerai se trouve en couches avec du quartz dans des schistes micacés. D'après les renseignements que j'ai recueillis, ces terrains me paraissent analogues à ceux des cantons de l'Est et du lac Supérieur. Ce fait se confirmant aurait une grande importance, car il permettrait de trouver des dépôts aussi avantageux que ceux des terrains précités et on aurait des transports bien plus faciles et la proximité du combustible arrivant directement des provinces maritimes.

NICKEL ET COBALT.

Les minerais de ces deux métaux se trouvent presque toujours associés.

Dans la province de Québec ils sont très rares et existent disséminés dans les roches magnésiennes du groupe de Québec et avec des pyrites de la formation Laurentienne inférieure.

Ils sont d'ailleurs en quantités inexploitable.

Dans le canton d'Orford (Sherbrooke) le nickel existe en petits grains et en cristaux de sulfure dans une roche dont le rendement n'est pas supérieur à 1 p. c.

Dans les cantons de Bolton (Brome) et de Ham (Wolfe) on trouve un hydrocarbonate répandu en taches irrégulières dans la roche avec du fer chromé.

Dans la seigneurie d'Aillebout (Joliette) on trouve dans les roches Laurentiennes des pyrites de fer contenant un peu de Nickel et de cobalt.

On l'a trouvé également dans Granby (Shefford) et on dit qu'il existe dans des roches serpentineuses de la vallée de l'Ottawa.

PLOMB.

Le plomb est peu répandu dans la province de Québec et les minerais qu'on y rencontre ne sont pas très argentifères.

On prétend qu'il existe des gisements importants de galène bien argentifère dans les environs du lac Témiscamingue, mais je n'ai pas de données exactes sur ce gisement.

RIMOUSKI.

A St-Flavien dans la seigneurie de Nicolas Rioux on trouve la galène en filons de quelques pouces d'épaisseur dans des grès du groupe de Québec.

Elle est accompagnée de sulfate de baryte. L'exploitation de ces gisements offre des chances de succès, mais il n'y a que des traces d'argent.

D'après la conformation du terrain et les indices qu'on y trouve on peut supposer qu'il existe dans cette région un réseau de filons de galène, ce qui permet d'effectuer utilement des recherches.

A St-Simon on trouve également de la galène analogue à la précédente et dans la même formation,

CHARLEVOIX.

A la Baie St-Paul près de la chute du Moulin on trouve un filon de galène avec sulfate de baryte et fluorine traversant le contact de schistes et calcaires de Trenton. Quelques travaux ont été faits, mais sans grands résultats, la situation du filon sur la chute même étant un grave obstacle à son exploitation.

Dans Bellechasse, canton Mailloux, on a également trouvé de la galène.

Elle existe aussi dans les cantons de l'Est associée à des minéraux divers; elle est alors surtout recherchée comme minerai d'argent.

Dans le comté d'Ottawa la formation Laurentienne inférieure renferme des veines que je crois accidentelles et sur lesquelles d'ailleurs j'ai peu de renseignements.

Au Cap Gaspé on en a trouvé également dans la formation devonienne et il paraîtrait même qu'on en a traité de petites quantités.

J'ai entre les mains, du côté de Tadoussac, des échantillons qui permettent de supposer la présence de gisements de ce minerai dans la région.

ZINC.

Le seul minerai de zinc existant dans la province est la blende (sulfure de zinc), et encore n'a-t-il été trouvé qu'en petites quantités et en gisements inexploitable.

On l'a rencontré dans des veines calcaires traversant le Laurentien inférieur à St-Irénée (Charlevoix) et dans le comté de Berthier.

Dans le groupe de Québec il existe disséminé avec des dolomies dans les cantons de St-Armand (Missisquoi) et de Leeds (Mégantic).

On le trouve aussi dans des veines ou filons exploités pour d'autres fins, notamment à St-François (Beauce).

Enfin la blende est disséminée d'une façon irrégulière et sans loi dans les calcaires de Trenton, aux environs de Montréal et aux chûtes Montmorency.

ANTIMOINE.

La revue Géologique de 1863 cite que dans le canton de Ham (Wolfe) on a découvert dans des argilites du groupe de Québec, une veine de 6 à 16 pouces d'épaisseur composée d'antimoine natif et de sulfure, avec des parties oxydées à la surface. Ce gisement serait, paraît-il, susceptible d'exploitation.

ARGENT.

On ne connaît pas de mine proprement dite d'argent dans la province de Québec, mais ce précieux métal existe répandu dans d'autres gisements, dont il augmente beaucoup la valeur.

En général, on le trouve dans tous les dépôts de galène, mais ceux de la province sont très-pauvres à ce point de vue et ne contiennent guère que des traces ou de petites quantités d'argent.

Il existe aussi dans les dépôts de cuivre cités chapitre cuivre, mais plus souvent par petits nids de sulfure, que disséminé dans toute la masse.

On doit citer le canton d'Ascot (Sherbrooke), dont les minerais sont riches en argent, quelquefois à l'état natif.

Dans d'autres gisements formés de la réunion de plusieurs sulfures, on l'a également trouvé. On peut citer le filon qui traverse la rivière Chaudière à St. François (Beauce), et qui contient du mispickel, de la blende, de la galène, du cuivre, de l'argent, de l'or, etc.

Des essais faits sur ce minerai ont donné plus de 30 onces d'argent à la tonne.

On dit qu'on en a trouvé aussi dans les régions Laurentiennes du comté d'Ottawa.

Des traditions anciennes ont fait croire qu'il y avait des dépôts de véritable minéral d'argent dans certaines parties de la province, notamment près de la rivière du Gouffre (Charlevoix), et dans le haut de la vallée du St. Maurice, mais les faits ne sont pas venus jusqu'à présent confirmer ces assertions.

Enfin les analyses constatent toujours quelques centièmes d'argent dans l'or recueilli à la Beauce.

OR.

L'or est répandu abondamment dans la province de Québec, et tous les ingénieurs, industriels et géologues qui s'en sont occupés sont unanimes pour dire qu'il en existe des gisements comparables comme formation à ceux trouvés dans les pays classiques de l'or.

Ces gisements ont cependant été jusqu'à présent peu exploités.

On trouve l'or de deux façons.

1o. A l'état natif dans des sables et graviers d'alluvion.

2o. Au même état dans des filons quartzeux.

Enfin, on trouve aussi l'or dans certains filons formés généralement de sulfures multiples. Ces différents dépôts sont répartis dans les Cantons de l'Est et notamment dans le comté de Beauce, comprenant la vallée de la rivière Chaudière et de ses affluents depuis son embouchure jusqu'à la frontière sud.

Pour des détails circonstanciés sur cette question, je renvoie aux rapports très étudiés de Sir W. Logan et de MM. Michel et Sterry-Hunt, publiés dans la Revue Géologique d'Ottawa, 1863 et 1863-66, ainsi qu'à une petite brochure de M. W. Chapman, 1881. Les gisements alluviaux sont les seuls qui jusqu'à présent aient été exploités. Ils se trouvent en poches ou en couches plus ou moins importantes reposant généralement sur des schistes du groupe de Québec relevés. Ces dépôts sont souvent recouverts de couches argileuses également stratifiées qui parfois alternent avec d'autres graviers alors stériles. La couche exploitable est donc la plus basse, et souvent pour la rencontrer, il faut creuser des puits qui atteignent parfois 80 pieds de profondeur. D'autres dépôts existent en surface et pourraient être exploités par la méthode hydraulique ainsi qu'en Californie. Sur la rivière St. Georges on a préparé des installations dans ce but. Pour ce qui concerne l'exploitation des couches souterraines, vu la nature ébouleuse du terrain, on est obligé à des travaux de mines assez soignés et à des boisages coûteux.

Je donnerai comme exemple une couche située sur la rivière Gilbert, qui a été atteinte à une profondeur de 70 pieds.

Elle a une épaisseur variable de 6 à 9 pieds, et l'or se trouve généralement concentré dans la partie basse sur une épaisseur de 1 pied.

On commence par enlever la partie supérieure qu'on entasse au dehors, et on enlève ensuite la partie riche et la roche immédiatement en contact.

On la sort au jour où elle est lavée dans des *sluices* d'après les méthodes habituelles. Le vide d'en bas est boisé et remblayé de proche en proche avec les grosses pierres qu'on ne sort pas au jour.

L'or a été trouvé aux Rapides du Diable sur la rivière Chaudière dans les fissures des schistes, sur la rivière des Plantes dans des crevasses de diorite. Il a été trouvé en dépôts souterrains importants et avantageusement exploités dans les bassins des rivières Gilbert, Famine et du Loup; sur la rivière St-George on a trouvé des dépôts superficiels. Enfin on l'a trouvé dans les bassins de presque tous les affluents jusque dans le canton de Marlow.

De plus le bassin de la rivière St-François renferme une argile mélangée de gravier où on a pu constater l'existence d'un peu d'or.

Les géologues du pays indiquent la probabilité de trouver ce précieux métal sur toute la côte Sud jusqu'à Gaspé.

Les rapports de M. Duchesnay, inspecteur des mines, donnent chaque année les chiffres de production de l'or dans la Beauce, ainsi que d'autres renseignements statistiques intéressants.

Les filons quartzeux contenant l'or ont aussi été constatés dans la partie haute de la Chaudière; ils y coupent les roches siluriennes. Ils n'ont d'ailleurs pas été exploités jusqu'à présent.

En dehors de cette région on prétend avoir trouvé du quartz aurifère dans la vallée de l'Ottawa, dans les roches Laurentiennes.

Ce fait n'a pas été complètement vérifié, mais étant sur la Gatineau j'ai eu entre les mains un échantillon assez riche de cette matière, qu'on m'a assuré provenir des environs.

MOLYBDÈNE.

Ce corps se trouve en un certain nombre de points dans les formations de la province mais il n'y en a guère où il soit exploitable.

Il existe à l'état de molybdenite ou sulfure de molybdène.

Le rapport de la Commission Géologique de 1863 cite une veine de molybdenite dans du quartz à la pointe Est de Quetachoo-Manicouagan (côte Nord). Ce fait a été confirmé par M. de Puyjalon qui en a rapporté de fort beaux échantillons et a reconnu un gisement exploitable dans une veine de quartz de six pouces d'épaisseur contenant des nodules assez considérables et bien purs de cette matière.

On en a trouvé également à Harvey Hill (cantons de l'Est) dans le groupe de Québec. Au Nord du comté d'Ottawa on en trouve aussi mélangé aux gneiss laurentiens. Ce produit d'un prix d'ailleurs fort élevé peut être employé en teinture.

GRAPHITE.

Le graphite, plombagine ou mine de plomb a été trouvé dans les cantons de Lochaber, Buckingham, Portland, Templeton (comté d'Ottawa) où il accompagne les roches de la formation Laurentienne. On le trouve en petites masses ou en paillettes disséminées dans les roches de cette région et notamment dans le calcaire. Il existe aussi en veines plus ou moins épaisses avec du quartz et mélangé aux strates des gneiss.

Il a été exploité avec succès par plusieurs compagnies particulièrement dans les cantons de Lochaber et de Buckingham, mais cette matière a été sujette à de grandes variations dans les prix ce qui a causé en partie l'arrêt de ces compagnies. Ces essais ont d'ailleurs permis de constater la bonne qualité du graphite qui a subi avantageusement la comparaison avec les graphites de Ceylan. Il a été surtout employé pour la fabrication des creusets réfractaires.

Les travaux ont d'ailleurs été faits sérieusement et on a établi des appareils de séparation mécanique pour obtenir le produit pur. Ainsi que je l'ai dit c'est surtout dans le comté d'Ottawa qu'on a trouvé le graphite.

J'ai eu personnellement occasion de le constater en beaucoup de points de la formation, notamment dans les cantons de Bowman et Bigelow, ainsi que dans la vallée de la Gatineau.

On l'a également trouvé très abondamment dans le canton de Grenville où il a été exploité, et on l'a constaté dans le comté de Maskinongé.

En dehors de ces formations on l'a trouvé dans la formation silurienne des cantons de l'Est (comtés de Richmond et de Shefford); où il est mélangé à des schistes argileux et calcaires auxquels il communique une couleur noire, mais jusqu'à présent on n'en a pas trouvé dans cette région de gisement exploitable

AMIANTE.

L'amiante ou asbeste qu'on trouve dans la province est considérée comme un produit différent de celui trouvé en Italie.

Les minéralogistes lui donnent le nom de chrysotile. Elle est d'ailleurs employée aux mêmes fins et est autant, si non plus recherchée par l'industrie qui d'ailleurs lui accorde le même nom.

Cette matière se rencontre en veines d'une épaisseur variant de 0 à 10 pouces, mais cette dernière dimension est très rare et on la trouve le plus généralement de 3, 4 et 5 pouces. Elle se trouve dans des serpentines dont elle paraît être un produit de décomposition.

Les fibres sont en sens inverse de la direction et aboutissent aux parois. Les veines sont d'ailleurs très irrégulièrement disposées, sans aucune loi apparente et très souvent se terminent en coin.

L'exploitation de l'asbeste doit être suivie d'un travail fait à la main pour séparer la matière utile de la roche serpentineuse à laquelle elle adhère.

On peut donc trouver l'asbeste partout où on trouve la serpentine. Aussi dans les cantons de l'Est (Mégantic, Beauce, Shefford, etc.) où de nombreux épanchements serpentineux se manifestent dans la formation silurienne, est-elle exploitée avec profit par plusieurs compagnies. Ce sont les cantons de Coleraine et Thetford qui en fournissent le plus.

On en a trouvé dans les mêmes conditions dans le canton de Templeton (comté d'Ottawa) avec les roches laurentiennes.

Les propriétés de l'amiante sont connues depuis longtemps, mais on ne l'emploie dans l'industrie que depuis quelques années. On en fait des garnitures de piston, des feutres, des tissus, etc., etc.

L'amiante du Canada est d'ailleurs bien prisée sur les marchés.

On peut citer comme usine manufacturant l'asbeste la "Asbestos Miniug and Manufacturing Co." qui est établie à Québec et qui paraît donner de bons résultats.

OCRES.

On comprend sous ce nom les argiles ferrugineuses colorées qu'on rencontre abondamment dans la province. Elles prennent différentes colorations suivant l'état d'oxydation du fer ou les matières étrangères qu'elles contiennent. On en trouve de jaunes, brunes, noires, etc., mais la calcination leur donne une couleur rouge vif.

Cette matière employée comme peinture se trouve dans les terrains de l'époque actuelle et se forme encore chaque jour sous nos yeux dans le voisinage de dépôts de fer. On en trouve des dépôts importants dans les environs de Trois-Rivières le long du St-Maurice au Cap Santé (Portneuf), à Ste-Anne de (Montmagny) à la Pointe du Lac (St-Maurice), dans le canton Simard (Chicoutimi), au Nord du Lac St-Jean, à Kamouraska dans le canton Bigelow (Ottawa).

Enfin la côte Nord en renferme des dépôts nombreux et importants à la Petite Romaine, aux Ilets Jérémie, Manicouagan, la pointe des Monts, etc.

En tous ces points on trouve l'ocre généralement brune surmontant fréquemment une couche d'ocre noire. Cette dernière doit souvent sa coloration à des matières organiques dues aux tourbes sur lesquelles elle repose.

Lorsque l'ocre contient un peu d'oxyde de manganèse elle conserve sa couleur foncée et est très estimée par le commerce.

Les dépôts ont des épaisseurs variables depuis quelques pouces jusqu'à 15 et 18 pieds mais la moyenne des dépôts est de 3 à 4 pieds, ce qui est d'ailleurs très exploitable surtout quand ils sont sur une grande étendue.

L'ocre préparée employée comme peinture nous est venue jusqu'à présent d'Europe sous les noms de Terre de Sienne, terre de Turquie, terre d'ombre, etc., et il n'en a été employé que fort peu de celle du pays quoiqu'elle paraisse de belle qualité.

L'année dernière cependant M. John Argall s'est établi à la Petite Romaine (canton

d'Iberville) côté Nord et a commencé à manufacturer cette matière en obtenant de bons résultats.

Il prépare une grande quantité de différentes couleurs tant naturelles que calcinées.

Le travail est d'ailleurs très simple et consiste seulement dans le lavage, le séchage et au besoin la calcination de l'ocre naturelle. Je renvoie pour plus de détails à un rapport fait par moi sur cette question.

PHOSPHATE DE CHAUX.

Comme minerai de cette nature connu dans la province de Québec il n'existe guère que la variété dite "apatite ou fluophosphate de chaux." La couleur est généralement verte ou rouge et elle ne jouit pas de la phosphorescence, propriété habituelle des phosphates cristallisés.

Cette matière se rencontre exclusivement dans les roches cristallisées de la formation laurentienne inférieure.

Pour les détails complets sur ces gisements je renvoie aux rapports suivants publiés dans la Revue Géologique d'Ottawa :—

1873-74 par M. H. Vennor.

1876-77 avec cartes do.

1877-78 par le Dr. Harrington.

do analyses par le Dr. Hoffman,

et aux articles publiés par le "Canadian Mining Review" dans le courant de l'année 1883 ainsi qu'à des rapports fournis par moi en 1882-83.

Les gisements se présentent d'une façon irrégulière et n'affectent ni la forme de filons ni celle de courbes.

Ces dépôts paraissent d'ailleurs contemporains des roches encaissantes dans lesquelles ils se trouvaient peut-être à l'état de filons et de couches avant que la métamorphisme et les bouleversements ne les eussent transformés.

On a cependant cru remarquer que l'ensemble des parties riches avaient une direction sensiblement Nord Nord-Est.

De plus on observe que presque toujours le phosphate se trouve dans des veines bien

définies de pyroxène noir cristallisé qui semblent avoir cette direction, et quelquefois avec des calcaires cristallins.

Ces signes sont bien connus des mineurs qui considèrent le pyroxène comme la roche indice des phosphates.

Il faut cependant remarquer que certaines veines de pyroxène, surtout de pyroxène vert sont souvent stériles.

L'apatite est abondamment répandue dans tout le comté d'Ottawa, et les cantons où on l'exploite le plus sont ceux de Buckingham, Portland, Templeton, Hull. L'exploitation est limitée à la hauteur des grandes chutes sur la rivière le Lièvre, soit à une distance d'une trentaine de milles du Canadian Pacific Railway, à cause de la difficulté des transports.

J'ai exploré la région supérieure tant dans la vallée de la Lièvre que de la Gatineau et j'ai pu constater que ces parties sont aussi riches que celles plus bas, notamment les cantons de Bowman, Bigelow, Wells, McGill où j'ai visité des dépôts très importants.

Ces dépôts seront avantageusement exploités le jour où les voies de communication viendront les atteindre.

D'ailleurs, plusieurs compagnies de chemin de fer sont formées et ont même commencé les études et les travaux.

De nombreuses et puissantes compagnies, plutôt étrangères que canadiennes, exploitent ce minerai et quelques-unes réussissent bien.

Je citerai la "Dominion Mining Company" qui exploite dans Portland-Est, et la Compagnie Française des Phosphates du Canada dans la même région, la "Union Mining Phosphate & Land Company," dans Portland-Ouest, "Phosphate of Lime Company" dans la même région. D'ailleurs beaucoup d'autres compagnies ou des particuliers exploitent ou préparent le terrain dans le but de le vendre.

Jusqu'à présent malgré ces nombreux exploitants la production de la dernière année n'a guère dépassé 15,000 tonnes.

Il est vrai de dire que tout ce minerai est de 1re classe et d'un degré très élevé. Si on pouvait expédier le minerai de basse teneur la production serait bien plus considérable.

La teneur du phosphate pur a été trouvée un peu supérieure à 89 p. c. de phosphate

de chaux avec 7 à 8 p. c. de fluorure de calcium, mais le produit marchand a une teneur variant autour de 80 p. c. et on cite des chargements qui ont titré 84 à 85 p. c.

Ce phosphate est expédié aux Etats-Unis et surtout en Angleterre. Le pays n'en fait aucune consommation.

Il sert à préparer les engrais artificiels maintenant si employés en Europe.

On a reconnu des indices de phosphate dans les comtés voisins de celui d'Ottawa où la même formation existe, mais il n'y a eu jusqu'à présent aucune exploitation.

La revue Géologique de 1863 dit qu'on a trouvé à la Rivière Ouelle (Kamouraska) du phosphate de chaux sous forme de nodules et de coprolites tenant environ 40 p. c. de phosphate.

HOUILLE.

La houille pas plus que l'anthracite n'existent dans la Province de Québec et d'après les études géologiques faites et la nature des terrains jusqu'à présent explorés il n'y a pas vraisemblance qu'on en trouve.

On a cependant constaté dans les comtés de Gaspé et de Bonaventure le terrain carbonifère et il se pourrait qu'on y trouve quelques lambeaux des bassins houilliers du Nouveau Brunswick et de la Nouvelle Ecosse.

On a trouvé dans la vallée du St. Laurent, à l'Île d'Orléans, Lévis, etc., une matière qu'on a pris à tort pour de la houille.

Cette matière dont je parle plus loin est bien différente de la houille et ne peut même être l'indice de ce combustible.

PÉTROLE.

On a trouvé et exploité le pétrole de la formation dévonienne dans le comté de Gaspé où il existe en dépôts qui ont été promptement épuisés.

On y a trouvé aussi une espèce de bitume épais, paraissant avoir eu le pétrole pour origine. Les géologues du pays disent d'ailleurs qu'on peut encore trouver dans cette région des dépôts importants lorsque la forme stratigraphique du terrain le permettra.

Il convient aussi d'étudier les indices de matière combustible trouvée dans la forma-

tion silurienne, et c'est pour cela que je place dans ce même chapitre l'étude de quelques indices qui m'ont paru très importants.

Dans des schistes de la formation du groupe de Québec on rencontre en veines disposées très irrégulièrement une matière que pendant quelques temps on a pris pour de la houille.

Ces veines, dont l'épaisseur maxima ne dépasse pas deux pouces, sont composées d'une matière noire brillante, riche en carbone contenant une proportion variable de matière volatile et peu de cendre, elle se rapproche donc par sa composition de l'anthracite. D'ailleurs elle brûle au feu de forge à la façon de ce combustible.

Il est très intéressant d'étudier le mode de formation de cette matière.

Elle est certainement postérieure aux roches qu'elle traverse et dont elle a rempli les fissures, et paraît être un produit de concentration d'une masse liquide.

On a trouvé de cette matière dans la ville de Québec, dans la paroisse Ste. Famille (Ile d'Orléans), sur l'emplacement du fort No. 3 à Lévis. Dans ce dernier endroit on en aurait paraît-il trouvé en assez grande quantité.

On en trouve aussi à Lotbinière, Drummondville, Acton, etc., et en plusieurs autres endroits.

En certains points elle forme comme un enduit de la roche. Généralement la roche environnante est noire.

Dans les calcaires du groupe de Trenton on trouve à la rivière à la Rose et à Chateau Richer (Montmorency), à la Pointe-aux-Trembles (Portneuf), de petites cavités ou des fissures remplies de pétrole épais, de plus la roche quand on la brise répand une forte odeur de pétrole.

Près de la rivière à la Rose le rapport géologique d'Ottawa de 1863 cite des schistes bitumeux.

Dans la vallée du St. Laurent (Côte Nord), de Québec à Montréal correspondant à une bande de calcaire de Trenton recouverte en partie d'argile, on constate de nombreuses émanations de gaz hydrogène protocarboné.

Ces dégagements prennent une grande intensité dans les environs de Louisville où on peut en recueillir plusieurs mille pieds cubes par 24 heures.

Ils accompagnent aussi toutes les sources minérales que l'on rencontre dans la même région.

En examinant les trois faits cités ci-dessus :

1. Présence de matière carbonacée dans les schistes.
2. Présence de pétrole en petite quantité dans le calcaire de Trenton.
3. Dégagement abondant de gaz paraissant provenir de ce calcaire.

On doit supposer que plus bas peut se rencontrer la matière première, origine des gaz et des dépôts solides, que cette matière peut être analogue à la partie liquide qu'on rencontre à la surface.

Ces hypothèses acquèrent plus d'autorité si l'on considère ce que dit le Dr. Sterry Hunt, rapport 1863-66, page 262 :—" Les calcaires de cette formation (Trenton) pourraient dans certains cas offrir des sources avantageuse de pétrole," et Sir W. Logan, géologie de 1863, page 836. " On ne doit pas perdre de vue la possibilité de la rencontrer en quantités profitables dans quelques parties de la formation de Trenton, quoiqu'elle n'ait jamais fourni jusqu'ici beaucoup de pétrole."

M'appuyant sur ces hautes autorités, je crois donc pouvoir dire que des sondages faits en vue de la recherche du pétrole dans la région ci-dessus citée; doivent donner des résultats fructueux, dont l'industrie bénéficierait largement.

TOURBE.

La tourbe est très-abondamment répandue dans la province de Québec, mais à part quelques essais d'ailleurs fructueux, elle n'a pas été utilisée. On l'a préparée dans les comtés de Chambly et Nicolet comme combustible pour les locomotives.

On pourrait aussi s'en servir pour la préparation de la parafine et des huiles qui la contiennent.

On a trouvé la tourbe en grands dépôts près de Chambly (Chambly) dans les seigneuries de Vaudreuil et de Rigaud (Vaudreuil) sur une épaisseur allant parfois jusqu'à 20 pieds, dans les comtés d'Argenteuil, l'Assomption, St-Maurice, Nicolet, Champlain, Portneuf, Kamouraska, Témiscouata, Rimouski, etc., enfin dans les environs du lac St. Jean, en plusieurs points de la Côte Nord et dans l'Île d'Anticosti, où d'après les rapports de la Commission Géologique la tourbe s'étendrait sur une surface de 160 milles carrés au minimum. Elle serait d'ailleurs d'excellente qualité.

Ainsi qu'on le voit, la tourbe se trouve un peu partout ; sa qualité est variable, mais généralement bonne, et le jour où on pourra utiliser ce combustible inférieur, soit pour lui-même, soit pour les produits qu'il renferme, il offrira de grandes ressources à la province.

CHROME.

Le minerai le plus commun du chrome est le fer chromé qui est employé dans l'industrie pour la fabrication des teintures. C'est un produit d'une certaine valeur qu'on a trouvé avec les serpentines qui paraissent dans les Cantons de l'Est.

On y a découvert des petites couches et des dépôts ayant plus d'un pied d'épaisseur, ainsi que des grains plus ou moins volumineux disséminés dans la roche.

Ce minerai a subi en plusieurs points un commencement d'exploitation et présenté des teneurs variant entre 40 à 60 pour cent d'oxyde de chrome.

On l'a trouvé dans les comtés de Brome, Richmond, Wolfe, Gaspé.

MICA.

Le mica est très répandu dans les roches Laurentiennes, dont il est un des éléments.

Certaines roches (micaschistes) lui doivent aussi leur nom ; mais il n'est utilisable pour l'industrie qu'autant qu'il se présente en plaques suffisamment grandes et peu colorées.

Dans ces conditions, il atteint des prix élevés et est employé pour remplacer les vitres, dans les cas où celles-ci pourraient être exposées à fondre ou à se briser.

On peut dire que les gisements de mica exploitables sont accidentels.

Les dimensions les plus grandes trouvées ont été jusqu'à $1\frac{1}{2}$ à 2 pieds.

Ce minerai a été exploité régulièrement dans les comtés d'Argenteuil, Berthier, Joliette, Ottawa, Mégantic. Cette matière est d'ailleurs très demandée, ce qui justifie l'empressement des explorateurs à la rechercher.

PIERRES DE CONSTRUCTION ET D'ORNEMENT.

CALCAIRES.

La classe des calcaires tient une grande place dans ce chapitre et je comprendrai également sous ce nom les calcaires magnésiens ou dolomitiques.

Ces roches forment en grande partie le bassin du fleuve St-Laurent, où elles constituent de grandes assises sédimentaires dans le terrain silurien.

On les trouve aussi en veines et en amas cristallins dans les terrains plus anciens.

Les calcaires de ces formations servent à la fabrication de chaux grasses et hydrauliques très employées.

On s'en sert aussi comme pierre de construction sous les noms de pierre noire de Québec, pierre de Deschambault, de Château-Richer, de la Malbaie, de Montréal, etc.

Les calcaires des environs de Montréal entrent dans la construction des principaux édifices de cette ville, tandis que Québec a puisé ses matériaux dans son voisinage.

MARBRE.

Le calcaire employé comme pierre ornementale sous le nom de marbre est jusqu'à présent peu exploité, mais existe en différents points de la province, notamment dans le canton de Grenville (Argenteuil), du côté de St-Lin (Assomption), dans la vallée de la Gatineau (Ottawa), où il a servi comme pierre à bâtir dans la construction de plusieurs églises, dans les environs de Montréal, dans les comtés de Bagot, Missisquoi, Ottawa.

On trouve aussi dans les Cantons de l'Est le marbre mélangé à la serpentine et employé ainsi comme pierre d'ornement.

PIERRE LITHOGRAPHIQUE.

Parmi les calcaires, on doit citer la pierre lithographique, qu'on a trouvée à Château-Richer, où elle a été exploitée et reconnue de bonne qualité. A Mingan (Côte Nord), on a trouvé de la pierre lithographique grise, tandis que celle de Château-Richer est plus foncée. C'est d'ailleurs une dolomie. Il paraît qu'elle se trouve en quantités importantes et parfaitement exploitable.

GRÈS.

La classe des grès est aussi très nombreuse et se trouve dans des formations analogues à celle des calcaires ci-dessus.

Ils entrent également pour une bonne part dans la construction de nos principaux édifices.

On exploite à Lévis un grès verdâtre, à Trois-Pistoles du grès blanc et du rouge.

On en trouve aussi dans les comtés de Beauharnois, Vaudreuil, Terrebonne, sur le St. Maurice et dans l'Île d'Anticosti.

ARDOISE.

On a trouvé de l'ardoise en plusieurs endroits des Cantons de l'Est, et on a exploité dans le canton de Melbourne (Richmond), une bande d'ardoise de belle qualité.

On en trouve encore dans plusieurs points du même comté et dans celui de Sherbrooke.

GRANITS.

On trouve dans le canton de Stanstead (Stanstead) un granit gris très beau qu'on a utilisé pour plusieurs constructions et qu'on a reconnu de première qualité.

On en trouve aussi abondamment dans plusieurs points des Cantons de l'Est, et notamment dans le comté de Mégantic.

La variété syenite existe dans le comté d'Argenteuil, et la variété gneiss dans la Beauce et dans la partie nord de la Province. Le phorphyre a été trouvé dans le comté d'Argenteuil. Enfin d'autres variétés de roches éruptives ont été rencontrées dans différents points de la Province.

LABRADORITE.

Cette pierre jusqu'à présent peu utilisée peut cependant être employée avantageusement pour l'ornementation et la bijouterie. A ce dernier point de vue, elle a figurée avec succès dans plusieurs expositions.

M. de Puyjalon cite de nombreux dépôts de cette roche entre Manitou et la rivière au Tonnerre (Côte Nord). Il en a rapporté de beaux échantillons qui polis produisent un très bel effet.

Les cristaux de Labradorite opalisante sont empatés dans la roche dite anorthosite, qui elle-même est très-belle une fois polie.

SERPENTINE.

La serpentine de couleur jaunâtre, verte, vert foncée, se rencontre en grande quantité dans les Cantons de l'Est, et dans la formation Laurentienne, pure ou mélangée avec du calcaire.

Elle est très employée comme pierre d'ornement, étant facilement travaillée et susceptible d'un très beau poli.

Elle existe en abondance dans les comtés de Richmond, Sherbrooke, Mégantic, Beauce, Argenteuil, Ottawa.

MINÉRAUX DIVERS.

ARGILES.

Les argiles qu'on rencontre en si grande abondance dans la vallée du St. Laurent peuvent être employées pour la fabrication des briques et des poteries communes. Les environs de Montréal en font une large consommation.

On ne trouve guère d'argile pour briques refractaires ni d'argile fine.

On a signalé à plusieurs reprises l'existence du Kaolin dans quelques points de la province, mais ces faits n'ont pas été confirmés.

La marne existe dans beaucoup d'endroits, notamment dans les comtés d'Argenteuil, de Chicoutimi et dans l'Île d'Anticosti.

SABLES.

Dans les comtés de Vaudreuil et de Beauharnois on a trouvé un sable blanc qu'on peut utiliser pour la fabrication du verre.

Sur le St. Maurice on s'est servi du sable de la région comme sable à mouler.

Beaucoup de roches contiennent du grenat et donnent naissance à des sables grenatifères qui, vu leur dureté, peuvent être employés pour le polissage.

Dans les cantons de l'Est on a trouvé de la stéatite ou un produit analogue mélangé à de la serpentine et à des roches magnésiennes décomposées et qui est employé sous le nom de "Soap stone."

Indépendamment des minéraux que je viens de citer et qui ont une importance plus ou moins grandes, les rapports géologiques d'Ottawa citent les minerais d'arsenic qu'on rencontre à l'état de mispickel dans le comté d'Ottawa, ainsi que dans les filons métallifères des cantons de l'Est, le mercure que l'analyse aurait fait découvrir dans l'or alluvial de la Beauce, le platine en grains mêlés à cet or en très petite proportion. Il convient aussi de citer le sulfate de baryte qui accompagne les filons de galène plus haut cités et qu'on trouve aussi en petits filons dans les roches Laurentiennes, le gypse qui est abondant aux Îles de la Madelaine.

On a aussi constaté dans le comté d'Argenteuil du quartz affectant l'aspect de la pierre meulière et qu'on a utilisé comme telle.

Je note aussi pour mémoire les pierres précieuses telles que les agates trouvées sur les

côtes du golfe St. Laurent, les grenats, améthystes, corindons, etc., dans les terrains Laurentiens.

Des spécimens de ces différentes pierres ont été trouvés accidentellement, mais sans donner lieu à aucune exploitation quoique certaines personnes prétendent qu'elle serait profitable.

SOURCES.

Les sources d'eau minérale sont très nombreuses dans la province, et d'ailleurs y jouissent aussi bien qu'au dehors d'une réputation méritée. (Exemple, les sources de St. Léon.) Je n'insisterai pas sur ce sujet, renvoyant à une étude complète, avec analyses, faite dans la Revue Géologique de 1863.

Les eaux les plus connues sont les eaux alcalines et les eaux magnésiennes, on trouve aussi les eaux acides et à éléments divers, ainsi que les eaux sulfureuses.

Ces sources se rencontrent un peu dans tous les points de la province.

RAPPORT SUR LES EXPLORATIONS FAITES POUR LE SERVICE DES MINES PENDANT L'ANNÉE 1883.

PAR J. OBALSKI, *Ingénieur des Mines de la Province.*

APPENDICE No. 48.

RAPPORT SUR UN ÉBOULEMENT DANS LE HAUT DE LA GRANDE RIVIÈRE YAMACHICHE, (COMTÉ DE ST. MAURICE).

A l'Honorable,

COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE,
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

D'après les instructions de l'Hon. Commissaire des Terres de la Couronne en date du 25 mai, je me suis rendu à Yamachiche pour étudier un accident survenu sur la rivière du même nom.

Voici d'abord la description des faits :

Dans la soirée du 8 mai vers 9 heures les habitants avoisinant la rivière entre le

canton de Shawanagan et l'augmentation de Caxton entendirent un grand bruit semblable disent ils au bruit du tonnerre et d'arbres se brisant. Ce bruit ne dura que peu d'instant, personne d'ailleurs n'ayant vu se produire de phénomène.

Le lendemain matin les habitants eurent la surprise d'avoir des points de vue nouveaux produits par la disparition de bouquets d'arbres qui bordaient la rivière.

En s'approchant ils purent constater que la rivière avait disparu et que la rive droite sur une longueur d'environ 30 à 35 arpents et une largeur variant de 2 à 7 arpents s'était transportée de l'autre côté.

La partie de terrain modifiée se trouve depuis la moitié du lot No. 1 du 8ième rang jusqu'à la fin du 5ième lot du même rang dans la partie sud ouest de Shawanagan. La rivière qui passait alors dans l'augmentation de Caxton, 5ième lot sur le 3ième commence à y passer au 2e.

Dans le principe l'éboulement a barré complètement la rivière et l'eau montant en amont a atteint un niveau d'environ 60 pieds au-dessus du niveau primitif. En temps ordinaire la rivière est peu profonde, le fond est d'argile ou de roche. Le courant y est très rapide et on ne peut guère y flotter les bois qu'au printemps, et même il existe une vingtaine de barrage pour faciliter cette opération.

Les ouvriers de la "Beaver Lumber Co.," se sont mis immédiatement à l'œuvre, et la nature du terrain aidant, l'eau a commencé à descendre, mais seulement le dimanche suivant, 13 mai vers midi. La rivière a alors pris un cours complètement différent du premier, suivant en partie la nouvelle rive droite, et traversant en certains points les débris accumulés, le fond se trouvant à un niveau supérieur de celui qu'il avait précédemment. En quelques endroits le terrain a glissé tout naturellement, sans que les arbres aient subi aucun dérangement, dans d'autres il s'est affaissé sur lui même et alors on aperçoit un fouilli d'arbres brisés, arrachés, dans toutes les positions et parfois des blocs de glaise qui plus résistants sont restés debout.

On peut évaluer à environ 80 millions de pieds cubes, le volume de terrain ainsi déplacé.

Ce phénomène tout extraordinaire qu'il paraisse trouve cependant une explication naturelle.

Le sol dans cette région est formé d'une épaisse couche d'argile reposant directe-

ment sur des gneiss. L'argile est elle même recouverte de quelques pieds de sable qui forme en partie le terrain cultivable.

La roche (gneiss) apparait sur la rive droite à quelques arpents de la rivière et est en pente vers elle. Des sources ou des eaux arrivées du sol par des fissures ont delayé et amolli l'argile en contact avec la roche, en dégagant les points les plus bas, de sorte qu'à un moment donné, sans aucune action extérieure, mais tout simplement par son propre poids, cette masse d'argile a glissé en un point et a détaché de la roche ou même de l'argile les parties voisines qui adhéraient plus ou moins. Cette masse mise en mouvement a promptement acquis une certaine vitesse et descendant vers la rivière, a chassé l'eau de l'autre côté en bouchant son lit, tandis qu'en arrière se formait une crevasse qui est devenue le lit actuel. L'eau de la rivière ainsi lancée violemment a entraîné des billots et même des poissons qu'on trouve à quelque distance sur la terre ferme et à plusieurs arpents du lit actuel.

J'ai parcouru attentivement le théâtre de l'accident, mais vu la nature bouleversés du terrain je n'ai pu voir le point initial du départ, c'est-à-dire où on apercevrait la roche. Il y a lieu de supposer néanmoins qu'il doit se trouver au point où le terrain s'est transporté sans se briser, c'est-à-dire vers le centre, ou en face du lot No. 3 du Sième rang de Shawanegan d'autant plus que de chaque côté de ce point la masse glissante a paru prendre deux directions différentes, l'une en descendant la rivière, l'autre en remontant. Au point central le glissement s'est produit normalement aux rives et dans une direction N. E.

Ces faits ne sont d'ailleurs pas sans précédents et l'histoire de la géologie enregistre de nombreux éboulements semblables et encore plus considérables qui se sont produits quelque fois en engloutissant des villages entiers avec leurs habitants.

L'accident s'étant produit la nuit n'a causé la mort de personne, fort heureusement, mais s'il avait eu lieu le jour, on aurait eu à déplorer de nombreuses pertes de vie, car il y a actuellement sur la rivière 150 à 200 hommes travaillant à flotter le bois pour la Beaver Lumber Co. Les maisons étant assez éloignées de la rivière n'ont pas eu non plus à souffrir.

Les dégâts matériels n'en sont pas moins considérables car de bonnes terres labourées, des bois debout (érable, épinette) se sont trouvés bouleversés, ou bien transportés sur l'autre côté, et ont par conséquent changé de propriétaire, tandis que des prairies bordant la rive gauche ont été envahies.

De plus en amont l'éboulement a bouché la rivière, ce qui fait qu'il y a une véri-

table inondation sur une distance de deux lieues dit on, qui empêchera les terres de produire, au moins pour cette année.

L'eau de la rivière est devenue vaseuse et n'est plus propre pour quelque temps à l'alimentation notamment pour le village de Yamachiche. Le plus grand tort causé a été certainement à la Beaver Lumber Co., qui possède des quantités importantes de bois dans le haut de la rivière et a actuellement 50,000 billots environ arrêtés sans savoir quand ni comment elle les fera passer ; un certain nombre de billot sont de plus enterrés dans la vase ou rejetés sur la rive. Le flottage des bois est donc pour l'instant devenu presque impossible et la Cie qui possède une scierie à vapeur près de Yamachiche a dû suspendre ses travaux faute de bois, et licencier une grande partie de ses nombreux ouvriers. Cette Cie a travaillé dans le principe à rétablir le cours de l'eau, et actuellement travaille encore courageusement à donner un cours normal à la rivière et à tâcher de sauver une partie de ses bois.

Dans l'après-midi du 1er juin, et dans la nuit du 1er au 2, une longueur de 2 à 3 arpens vis-à-vis les lots 2 et 3 s'est encore détachée et les mêmes accidents s'étant produits, mais plus en petit, le lit de la rivière s'est encore transporté ; une personne qui a vu le terrain se déplacer m'a dit que son mouvement était plus rapide que celui d'un homme au pas.

Tels sont M. le Ministre les faits que j'ai constatés et l'explication que je puis en donner.

On prétend qu'à St. Léon il y a de nombreuses années le même accident se serait produit mais sur une moindre échelle. Il n'y aurait d'ailleurs rien d'étonnant qu'il se reproduisit encore pour les mêmes causes et il ne nous appartient pas de les empêcher.

J'ai dû à la gracieuse obligeance de M. F. Desaulniers, M. P. P., les renseignements et indications qui m'ont permis de remplir fructueusement la mission que vous m'avez confiée.

J'ai l'honneur, etc.

APPENDICE No. 49.

RAPPORT SUR UNE EXPLORATION DANS LE COMTÉ DE BELLECHASSE.

Au point de vue Géologique le territoire du comté de Bellechasse est compris entièrement dans la formation nommée groupe de Québec, et spécialement dans les terrains formant la partie supérieure de ce groupe. L'exploration rapide que j'ai faite spécialement de la partie S. O. m'a donc permis de vérifier l'exactitude des faits constatés par la commission géologique d'Ottawa. Au point de vue de la surface le pays est généralement accidenté, surtout dans sa partie sud où il est encore en beaucoup de points couvert de bois de toutes sortes.

Dans cette région l'industrie y est peu développée et l'industrie minière inconnue, je n'ai donc pu constater que quelques rares indices que je citerai dans le cours de ces notes.

De Lévis en suivant la côte par Beaumont on ne rencontre guère que des schistes analogues à ceux qu'on trouve à Lévis et qu'on constate facilement dans les tranchées de l'embranchement St. Charles.

De Beaumont à St. Charles même formation avec quelques bandes calcaires.

De St. Charles à St. Gervais des schistes de la partie supérieure du groupe.

A St. Gervais on me dit avoir rencontré dans des schistes des traces de cuivre, mais je ne les ai pas vues.

En allant vers St. Lazare on trouve des calcaires, des grès, des schistes verts et rouges en bandes stratifiées. Jusqu'à Buckland en passant par St. Damiens, les mêmes formations se rencontrent orientées N. E. avec des veines nombreuses de quartz intercalées suivant la stratification ou la coupant.

De Buckland à St. Magloire même formation où les schistes dominant et où les veines de quartz se répètent très fréquemment.

A droite du chemin et sur une rivière, probablement affluent de la rivière du Sud, on a fait quelques travaux dans une colline composée de schistes rougeâtres décomposés et qu'on a probablement pris pour de la peinture. Actuellement ces travaux sont éboulés et on n'aperçoit rien ressemblant à de l'ocre mais seulement les schistes dont je parle ci-dessus et qui parfois ont l'aspect d'une boue rougeâtre.

Ces travaux se trouvent dans le canton de Mailloux, mais je n'ai pu savoir le rang ni le lot.

Dans le même canton et sur le 4ième rang, dit rang du moulin, on a trouvé dans des schistes des veines de quartz contenant des indices importants de cuivre avec des imprégnations vertes. On y voit également de petites veines de galène de 1 à 2 lignes d'épaisseur. Les veines de quartz sont dirigées suivant la stratification.

En suivant le chemin jusqu'à St. Magloire on trouve des schistes ardoisiers bleuâtres présentant un certain éclat mais qui sont inutilisables.

A St. Magloire même et dans une direction E. O., on trouve, coupant les schistes une veine de quartz qu'on peut suivre sur plus d'un mille et qui contient de la pyrite de fer en très petite quantité et souvent cristallisée. Par elle-même cette matière n'a aucune importance mais peut être l'indice d'une minéralisation de ce filon dans ses parties inférieures. Ce filon traverse les rangs N. E. et S. O. vers le lot 41 dans le canton Roux. Sur le 6ième rang au 13ième lot du même canton existe un endroit où la boussole devient folle, mais je n'y ai rien constaté. Tels sont les faits que j'ai pu noter dans mon voyage, ils sont de bien peu d'importance, mais si l'on considère la nature des roches qu'on y trouve leur analogie avec celles des autres cantons de l'Est, les quelques indices minéraux que j'y ai rencontrés (cuivre galène pyrite) on peut espérer y trouver des produits analogues à ceux de ces régions. Je n'ai pas constaté de roches éruptives sauf au sud Est de St. Gervais où on suit un affleurement granitique sur une petite distance.

APPENDICE No. 50.

RAPPORT SUR UNE EXPLORATION SUR LA COTE NORD ; DU SAGUENAY A LA POINTE STE. MARGUERITE.

Dans la région que j'ai visitée, la côte est généralement accidentée et très boisée, on ne rencontre que de rares points où il se fasse de la culture. L'industrie se borne à la pêche et à l'exploitation des bois, qui, coupés dans l'intérieur des terres sont flottés jusqu'au fleuve où les nombreuses rivières pourvues de chutes, ont des pouvoirs d'eau importants qui sont utilisés pour des scieries. Inutile d'ailleurs de dire que ces rivières ne sont pas navigables. L'abord des côtes est généralement facile pour des vaisseaux bien pilotés et on trouve quelques havres et de bons échouages pour de petits bateaux.

Les grèves sont habituellement de sable, mais en certains endroits on trouve de la vase argileuse, et en d'autres des blocs de rochers de diverses provenances roulés par la mer et amoncelés en grande quantité.

Au point de vue géologique, nous ne pouvons généraliser, pas plus qu'on ne doit se rapporter à la carte du bureau géologique, qui, sous une teinte uniforme, place tous ces terrains dans le Laurentien.

Je donnerai donc une idée des roches rencontrées en chaque point que j'ai visité, et plus tard ces renseignements pourront aider à un travail plus complet.

Dans une exploration faite l'année dernière à l'embouchure du Saguenay, je constatais l'existence des gneiss de la formation Laurentienne.

On les rencontre encore aux Escoumains où ils font place parfois à un granit blanc très feldspathique.

Aux Ilets à Jérémie, on trouve encore un gneiss très dur et non stratifié, à Bersimis et à Manicouagan il est assez difficile de voir la roche recouverte de sable ou de glaise.

A la Pointe St. Gilles on trouve un gneiss très quartzeux, bien stratifié horizontalement et accompagné de veines de feldspath rouge et vitreux de quelques pouces à quelques pieds, existant généralement suivant la stratification et quelque fois la coupant.

Dans ces veines se trouvent très irrégulièrement disseminées des mouches de fer magnétique peut être titanique, mais en très petite quantité.

On pourrait à peine en ramasser quelques livres. Ce minerai n'est donc pas susceptible d'exploitation, d'autant plus qu'on peut supposer que l'intérieur des terres n'en donnera pas plus.

Dans les roches susdites on trouve un peu de quartz isolé ; certaines parties de cette roche contiennent des petites veines de calcite et mélangé des feldspaths, du quartz, et une matière verte et tendre, certainement magnésienne, ressemblant à la serpentine.

A la Pointe St. Gilles la côte présente une élévation de près de 200 pieds.

En la suivant on trouve la même conformation, et les roches présentent le même aspect. Dans la partie Est de l'Anse à Como elles commencent à se relever. Elles sont alors traversées par de petites veines irrégulières de spath calcaire bien cristallisé, et sont

recouvertes d'un enduit ferrugineux. En continuant on aperçoit les strates de plus en plus relevés et bouleversés, tandis que les anses sont remplies d'énormes cailloux roulés de toutes espèces, granits, gneiss, anorthosites, etc., très peu ou pas de fer.

A la Baie des Anglais, le bouleversement se régularise. A la Baie de la rivière aux Anglais, la côte est coupée à pic, et présente une hauteur de 300 ou 400 pieds, et est manifestement usée par les eaux dans sa partie supérieure. On y trouve dans les mêmes gneiss, une veine de quartz de 100 pieds environ d'épaisseur, avec des petites veines de feldspath rouge dans lequel se retrouvent les mêmes mouches de fer magnétique déjà rencontrées à la Pointe St. Gilles. Des veines noires en assez grand nombre traversent la roche.

A la Pointe des Monts (Baie St. Augustin) on trouve un gneiss gris, dur et compacte non stratifié, et contenant de nombreux grains de grenat. Des veines assez puissantes de beaux feldspaths roses et blancs s'y rencontrent parfaitement isolées.

A la Pointe au Caribou, on trouve un gneiss rouge à éléments moyens et tirant au granit, non stratifié. A la surface la couleur est rouge, due à un léger dépôt d'oxyde de fer. La roche est traversée par des veines assez puissantes de mica noir. Le sable du rivage est très fin et presque blanc.

En descendant dans une baie située un peu plus bas que les îles de Mai, mais dont j'ignore le nom, on trouve un espèce de granit très feldspathique où le feldspath ordinaire commence à être remplacé par de l'anorthosite, de plus on trouve une roche noire que j'ai prise pour de la diorite.

A la rivière au Rocher, la roche est granitique, ainsi que ci-dessus, et la proportion d'anorthosite semble augmenter. La roche est souvent couverte d'un enduit ferrugineux, d'ailleurs on peut noter que ce fait est général et se rencontre en un très grand nombre de points de la Côte Nord.

Enfin à la Pointe Ste. Marguerite la transformation est complète et la roche est entièrement de l'anorthosite dans laquelle on distingue fréquemment de petits cristaux de labradorite.

DÉPÔTS D'OCRE.

L'ocre est toute simplement de l'argile colorée par de l'oxyde de fer. Ces dépôts se forment dans des conditions spéciales lorsque des eaux tenant en dissolution de l'oxyde de fer viennent passer dans des argiles légères qu'elles entraînent. A un moment donné et par une action chimique non encore bien déterminée le fer se précipite, entraînant avec lui l'argile et forme les dépôts dont nous allons nous occuper. Ils présentent des colora-

tions différentes suivant la quantité d'argile contenue, l'état d'hydratation plus ou moins avancé et les matières étrangères contenues. Ces dépôts avoisinent des savanes remplies de détritits végétaux et souvent tourbeuses, ce qui peut faire supposer que le dissolvant est l'acide humique (humus.) Il forme un sel de protoxyde qui, sous l'action de l'air, se peroxyde et se précipite. La formation de la limonite (bogore) peut d'ailleurs s'expliquer d'une façon analogue ; ce minéral se rencontre dans les dépôts actuellement encore en voie de formation.

LES ESCOUMAINS.

En suivant la côte par la route on rencontre en un grand nombre de points des indices d'ocre rouge sur un plateau un peu élevé. Cette ocre est généralement sèche, de couleur d'ailleurs variable, on y trouve un peu de limonite. Par endroit ces ocres sont mélangées de sable. Les dépôts ne paraissent pas épais et sont d'ailleurs inexploités.

PETITE ROMAINE.

Dans le canton d'Iberville on trouve des dépôts d'ocre. Un de ces dépôts est exploité à la Petite Romaine par M. John Argall. L'ocre s'y trouve de couleur brune, jaune, plus ou moins pâle, blanche en bas, et reposant sur de la tourbe. L'épaisseur est variable, mais en certains points atteint six pieds. Le terrain est plat, inculte et a l'aspect d'une savane.

Ainsi que je l'ai dit ce dépôt est exploité, et je crois utile d'indiquer le traitement qu'on fait subir à cette matière avant de la livrer au commerce.

Les ocres sont apportées brutes du terrain et jetées dans une cuve munie de deux cylindres écraseurs et malaxeurs actionnés par une roue à augets. Dans cette cuve arrive constamment un petit courant d'eau qui forme une boue très claire avec l'ocre.

Les parties les plus lourdes, sable, grains de limonite, etc., tombent au fond de la cuve, tandis que la boue coule de la partie supérieure de la cuve, où un tamis retient les matières flottantes (morceaux de bois, herbes, etc.) dans une autre cuve où se forme un premier dépôt.

De là la boue se rend dans une série de caisses. La boue étant en repos laisse déposer l'ocre. On décante l'eau claire et la boue épaisse est mise à sécher sur des fourneaux à une basse température. Une fois sèche elle est mise en baril. Quand on veut

avoir l'ocre calcinée on place la matière ainsi préparée dans l'intérieur des fourneaux indiqués ci-dessus où on la chauffe à une température assez élevée.

Il va sans dire qu'on classe les ocres suivants leurs couleurs. M. Argall prépare un grand nombre de couleurs, mais les principales sont les suivantes, dont il a bien voulu me remettre des échantillons avec les analyses correspondantes :

	Rouge Clair.	Rouge Brun.	Rouge.	Jaune Clair.	Jaune.
	1	2	3	4	5
Humidité, à 212° F.....	1.10	2.40	2.75	5.85	6.85
Eau de combinaison.....	0.85	4.65	2.45	16.45	21.75
Protoxyde de fer.....	traces	0.77	0.26	0.26	0.77
Peroxyde de fer.....	90.36	83.91	88.36	72.14	64.83
Matière siliceuse.....	4.80	5.45	3.35	3.05	3.70
Alumine, &c., (par différence)...	2.89	2.82	2.83	2.25	2.10
	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00

Les Nos. 1, 2 et 3 sont des ocres calcinées, tandis que 4 et 5 sont naturelles. Ainsi, qu'on le voit, la quantité d'eau est très forte, le fer s'y trouve à l'état de peroxyde hydrate. M. Argall emploie cinq hommes pour ses travaux et fabrique environ quatre tonnes par semaine. Il emploie comme eau de lavage et pour force motrice l'eau de la Petite Romaine qui lui permet d'avoir une force assez considérable, mais il n'utilise guère que cinq ou six chevaux vapeur. Ainsi qu'on le voit le travail est facile et peu coûteux.

Les dépôts sont situés à $\frac{1}{2}$ mille de l'usine. Avec la même installation on pourrait facilement préparer une bien plus grande quantité de peinture.

I LETS JÉRÉMIE.

En ce point, et à environ un mille de la côte, se trouve sur la rive droite d'un petit ruisseau un dépôt important d'ocre rouge en certains endroit reposant sur de la noire.

La matière est bien pure et présente une épaisseur variable de plusieurs pieds. On

la prétend de 14 pieds en un point, mais je n'ai pas vérifié ce fait. Le dépôt s'étend sur une longueur de plus d'un mille le long du ruisseau et apparaît à quelques arpents en largeur.

MANICOUAGAN.

La presqu'île Manicouagan me paraît être le dépôt le plus important d'ocre existant sur la Côte Nord. Entre la Pointe à Paradis et la Batture aux Outardes, à l'endroit dit "Anse à la Peinture", l'ocre existe sur un front de un mille et on peut la constater abondante sur une largeur de 8 à 10 arpents.

Sans préjudice de la partie en arrière que je n'ai pu explorer, on trouve l'ocre sur un grand nombre de points sur une épaisseur de 5 à 6 pieds.

Le terrain est un peu boisé et par endroit marécageux. On trouve d'abord une couche d'ocre brune ou jaune et au-dessus une épaisse couche noire bien pure et compacte.

Ce dépôt me paraît d'ailleurs plus ancien que les autres. Il repose sur une couche tourbeuse.

POINTE DES MONTS.

Dans la petite baie St-Augustin, on trouve sur un front d'un mille et quart environ, des écoulements ocreux qui prennent de la consistance à l'intérieur. On trouve alors un dépôt jaune, par endroits plus foncé, parfois noir et présentant une épaisseur de quelques pouces à 2 et 3 pieds.

Ce dépôt se trouve sur le versant d'une colline, en sorte qu'il n'a guère qu'une largeur de 3 ou 4 arpents.

Le dépôt paraît de formation récente et on peut y constater des pétrifications ferrugineuse et la formation de limonite.

Tels sont les renseignements certains que je puis donner sur les ocres de la Côte Nord. J'ai visité les abords de la rivière Pentecôte, de la rivière aux Rochers et de la Pointe au Caribou qu'on m'avait indiqués, comme riches en cette matière, mais je n'ai pu rien y constater.

On m'a affirmé qu'on trouvait des ocres dans les îles Papinachois, sur la rivière aux Outardes, mais je n'ai pas vérifié l'exactitude de ces avancés.

SABLES.

Les sables des grèves de la Côte Nord présentent des aspects variés qui doivent être étudiés. L'année dernière, j'ai parlé des sables de la Baie St-Paul et du Saguenay. J'ai

eu occasion cette année de vérifier mes assertions antérieures. J'ai constaté à Bersimis sur la plage faisant face au golfe des dépôts déjà connus de sable noir magnétique.

Ces dépôts existent sur plus d'un mille de front, mais sous une faible épaisseur.

Je n'ai pu en effet constater d'épaisseur supérieure à 8 pouces. Je n'ai pu constater de couches superposées, le gros gravier étant la limite inférieure des couches de sable noir. Les gens du pays et les propriétaires prétendent que la couche se prolonge dans l'intérieur, mais je n'ai pu vérifier ce fait.

En beaucoup d'autres points de la côte, notamment à Manicouagan, à la pointe St-Gilles, etc., on trouve les mêmes sables, mais en couches absolument inexploitable et seulement de quelques lignes.

On rencontre aussi des sables rouges dont la majeure partie des éléments est composée de grenats provenant de la désagréation des gneiss ci-dessus indiqués.

APPENDICE No. 51.

RAPPORT SUR UNE EXPLORATION DANS LES COMTÉS DE BROME, SHEFFORD, BROMPTON, RICHMOND.

MINES DE FER DE SUTTON.

Les terrains de cette région appartiennent à la formation dite groupe de Québec. Ils sont habituellement formés de schistes micacés et chloriteux généralement assez tendres, mais parfois devenant durs et compactes en prenant la texture de l'ardoise.

C'est dans ces schistes que se rencontrent les minerais de fer dont nous allons parler. Ils ne sont à proprement parler qu'une imprégnation de ces schistes par des oxydes de fer. On trouve ces schistes ferrugineux en veines dirigées suivant la stratification et orientées généralement N. E. L'état d'imprégnation plus ou moins avancé donne une teneur plus ou moins élevée à ces minerais qui varie de 24 à 60 p. c. de peroxyde de fer. Ce minerai peut être considéré comme fer oxydulé, il est d'ailleurs un peu magnétique. On ne le trouve qu'à l'état compacte, cristallin, mais non cristallisé. Généralement la partie la plus riche est le centre de la veine, la richesse allant ensuite en décroissant vers les parois.

On trouve souvent le minerai sur une assez grande section séparé par des alternances de schistes. En réalité ce sont des successions de couches minces. Souvent le minerai est accompagné de quartz.

Ces dépôts sont indiqués dans le rapport de la commission Géologique pour 1863 et les

analyses données montrent que le minerai est de teneur moyenne de 45 p. c. de peroxyde de fer, soit environ 31 p. c. de fer métallique de bonne qualité, ne tenant ni soufre ni phosphore et par conséquent propre aux usages métallurgiques.

Sur le 6e lot du 9e rang on reconnaît la veine sur une section de près de 60 pieds mais entremêlée de couches schisteuses et quartzes.

Sur le 5e lot du même rang on trouve des veines analogues avec beaucoup de quartz sur une section d'une vingtaine de pieds. En ce dernier point on a travaillé, mais sans résultat. On dit que sur ce lot on a aussi trouvé des indices de cuivre.

En ces deux points on constate les affleurements, mais ils me paraissent inexploitable.

Sur le Nord du 7e lot on trouve une veine qui peut être le prolongement des précédentes. Elle est assez puissante et bien compacte, présentant une épaisseur de 15 pieds. Elle se prolonge et présente à la surface des affleurements bien compactes d'une cinquantaine de pieds sur plusieurs arpents. La veine a été travaillée à l'endroit de 15 pieds et on en a retiré avec très peu de déchet une centaine de tonnes de bon minerai.

Sur le lot No. 6 au 8e rang dans des schistes ardoisiers on a exploité une veine qui a produit une vingtaine de tonnes, mais qui à quelques pieds de la surface disparaît presque complètement.

En résumé on peut dire pour ce dépôt la même chose que pour d'autres de la province ; leur exploitation est possible, mais on doit travailler les points où les veines sont puissantes et le minerai riche en négligeant les autres et on doit se préoccuper bien plus de l'exportation de ce minerai que de son traitement sur place.

La quantité existante est d'ailleurs assez importante mais très limitée.

Le point central de l'exploitation de ces dépôts se trouve à 2 milles environ de la station de Sutton (South Eastern R.), le pays étant peu accidenté jusque là.

Le rapport de la Commission Géologique de 1863 cite aussi l'existence de dépôts analogues dans le canton de Brome.

CUIVRE A KNOWLTON, (BROME.)

Sur le lot 13 du 9e range de Brome on a trouvé des indices de cuivre que j'ai été appelé à constater. Sur les bords de la route et dans les champs on trouve des morceaux de quartz avec des minerais de pyrite de fer paraissant un peu cuivreux.

A peu de distance de là on a creusé un puits incliné d'une vingtaine de pieds qui a permis de reconnaître une veine minérale de 1 à 2 pouces d'épaisseur dirigée suivant la stratification de schiste chloriteux et micacé, dans une direction N. E.

Le minerai mélangé de quartz est composé de pyrite de fer, pyrite de cuivre, cuivre panaché tandis qu'en quelques points les schistes sont un peu tachetés de carbonates, bleus et verte.

Le minerai est peu abondant, mais les indices sont bons et autorisent des recherches plus sérieuses. La mine est située à un mille environ de Knowlton.

Le propriétaire du terrain m'a également soumis un échantillon provenant de Sutton. Il est formé de grains de pyrite ferrugineuse et cuivreuse dans une argile durcie et ne me paraît pas constituer un indice bien sérieux qui vaille la peine d'être étudié.

Sur le lot 7 du 8e rang existent également des indices de cuivre, mais aucun travail n'a été fait. Il paraît exister une veine dans la même condition que les précédente qui pourrait lui être parallèle ou se confondre avec elle.

Ces veines ne sont pas citées dans les rapports de la Commission Géologique d'Ottawa, mais sont analogues à un grand nombre de celles citées et doivent être considérées de la même façon.

SOURCE SULFUREUSE DANS POTTON.

Sur le 28e lot du 6e rang de Pottton existe une source sulfureuse dite "Bolton Spring." L'eau coule à une centaine de pieds au-dessus de la rivière Missisquoi, au contact de schistes et de dolomie, cette dernière au-dessus. L'eau est absolument claire, froide et la quantité de soufre n'est pas assez grande pour la rendre désagréable à boire. On prétend même que les personnes qui en ont goûté quelque temps s'y habituent et l'apprécient beaucoup. Le débit est très faible.

Un escalier conduit à la source qui est couverte par une légère construction. Cet endroit est peu connu, mais mériterait de l'être, car la qualité de son eau me paraît incontestable au point de vue médical, et la beauté du site ainsi que la proximité du chemin de fer devraient en faire une station d'eau rivale des plus appréciées de la province, où d'ailleurs les bonnes eaux sulfureuses sont rares.

ASPECT GÉOLOGIQUE DU PAYS.

Pour se rendre de Knowlton au lac Brompton, on suit une bonne route où on peut constater la nature des formations géologiques. Jusqu'à Waterloo on rencontre des schistes talqueux gris et noirs avec quelques bandes de dolomie. Les mêmes formations se rencontrent à Ste-Anne et Bonsecours et jusqu'au lac Long.

A partir de ce point apparaissent les serpentines, qui disparaissent un instant pour faire place à des schistes rouges, lesquels laissent encore apparaître la serpentine pour reprendre sous une couleur gris verdâtre au sud du lac Brompton. Les îles de ce lac sont de serpentine, ainsi que le terrain que j'ai visité postérieurement.

MINE DE CUIVRE DANS BROMPTON, COMTÉ DE RICHMOND.

Les mines que j'ai visitées se trouvent dans les lots 28 et 29 du 9^e rang de Brompton à l'est du lac du même nom. Ces gisements sont indiqués dans le rapport de la commission géologique pour 1866 (page 315). Ils sont situés à un mille environ à l'est du grand lac Brompton.

On rencontre une veine principale de direction N. E. dans la serpentine contenant le minerai dit erubescite ou cuivre panaché en petites veines très minces. La roche paraît désagrégée sur une épaisseur de 3 à 4 pieds et on aperçoit des taches bleues et vertes sur les parois.

A quelque distance on retrouve une veine analogue, où on dit avoir trouvé du fer chromé, et on voit du *soap-stone* et une matière blanche qui est cette matière décomposée.

On aperçoit quelques taches présentant des indices cuivreux analogues à ceux décrits ci-dessus. On a un peu travaillé et ouvert une tranchée d'où l'on a retiré quelques tonnes de bon minerai, mais on ne voit plus rien.

Des points indiqués ci-dessus partent d'autres veines se dirigeant la première S. S. E., l'autre N. E.

Ces deux veines paraissent se rencontrer au point où l'on a travaillé, et où l'on constate le cuivre noir qui me paraît être le sulfure de cuivre ou cuivre vitreux, minerai très riche de près de 80 pour cent, de même que un assez grand nombre de points et en petites quantités des carbonates bleus et verts, soit seuls, soit imprégnant la roche.

Sur la veine S. S. E., on trouve à quelque distance de petits indices et une épaisseur décomposée de près d'un pied, où se voient du cuivre noir et des taches bleues et vertes.

On dit que plus au nord et coupant la veine N. E., on trouve d'autres veines E. O. de pyrite de cuivre.

Ces dépôts cuivreux tout entier dans la serpentine, paraissent des remplissages de failles coupant ce terrain.

Le minerai est certainement de très bonne qualité, mais peu abondant, et son exploi-

tation déjà essayée me paraît difficile et peu productive, surtout si l'on tient compte de la difficulté actuelle du transport.

APPENDICE No. 52.

RAPPORT SUR UNE SOURCE D'EAU MINÉRALE A STE-ANNE DE LA
PÉRADE, COMTÉ DE CHAMPLAIN.

La source que j'ai visitée, se trouve dans le rang Cul-de-Sac, sur la terre de M. Caron. Elle jaillit dans l'argile mélangée de couches de sable, qui recouvre le bassin du fleuve dans cette région. On peut constater néanmoins que la roche au-dessous est formée de calcaire analogue au calcaire de Trenton.

L'eau de cette source est salée et jouit de propriétés laxatrices ; elle est par conséquent analogue aux eaux de St-Léon, étant d'ailleurs comme elle d'un goût auquel on s'habitue. Elle me paraît donc utilisable pour les mêmes fins seulement.

Son débit n'est d'ailleurs pas considérable, environ un quart par jour. Dans le voisinage on trouve de nombreuses sources identiques, en allant jusqu'à Ste-Geneviève.

J'ai eu occasion de constater un fait ayant d'ailleurs de nombreux précédents, c'est le dégagement assez abondant de gaz hydrogène protocarboné, tel que celui qui sort sur toute la rive nord du St-Laurent jusqu'à Québec et qui se manifeste si abondamment à Louiseville. Ce fait me paraît se rattacher à l'existence probable du pétrole que j'ai déjà signalé dans d'autres rapports.

La distance de la source à Ste. Anne de la Perade, est de un mille et demi à deux milles.

APPENDICE No. 53.

EXPLORATION DANS LA RÉGION À PHOSPHATE DU COMTÉ D'OTTAWA.

Cette exploration avait pour but de reconnaître les parties jusqu'à présent inexploitées de cette région, je ne parlerai donc pas de la partie comprise au-dessous des grandes chûtes de la rivière du Lièvre.

Pour se rendre à ce point on remonte la rivière en Steamboat, jusqu'aux grands rapides, et de là on doit faire le portage des grands rapides sur la rive gauche, et des grandes chûtes sur la rive droite, soit quatre à cinq milles à pied.

Immédiatement au-dessus de la grande chôte, dans le 4ème rang, (lot No. 1,) de Bowman, on trouve plusieurs couches de phosphate mises à découvert par une petite excavation. Le minerai est vert, et par endroit à l'état de Sugar phosphate mélangé de mica. On trouve jusqu'à trois pieds d'épaisseur, la roche encaissante est le pyroxène. Il y a lieu de noter dans les mêmes parages, une veine de chaux cristallisée, contenant de petites parcelles de plombagine.

D'ailleurs, toute la partie sud de Bowman, contient des gisements importants, qui se continuent dans les environs du lac Sculier et vers le lac du Poisson Blanc. Je citerai seulement en passant la mine Mackenzie, sur les lots 18 et 19 du 7ème rang. Ainsi que j'aurai occasion de le dire plus loin, des gisements importants existent aussi au sud du Poisson Blanc.

En remontant la rivière nous trouvons les mêmes formations que plus bas, et vers le lot 10 du 4ème rang, une veine calcaire, paraissant assez riche en plombagine.

Sur le lot 13 et 14 du 4ème rang, et 17 du 3ème rang, on trouve sur le bord même de la rivière, des veines de phosphate vert découvertes, mais non travaillées, d'une épaisseur variable allant à un et deux pieds. Le minerai se trouve dans une roche pyroxénique avec du mica. Les dépôts paraissent se prolonger dans l'intérieur des terres où on le trouve encore assez abondamment.

On n'a pas constaté de dépôt important jusqu'au No. 42 du 1er rang, où on a reconnu le minerai, ainsi que sur les lots 43, 44 et 45, à peu de distance de la rivière, où on trouve plusieurs veines de phosphate vert dans du pyroxène.

Le minerai est mélangé de chaux et de mica, et les veines coupant une montagne, apparaissent sur toute sa hauteur, sur une épaisseur de quelques pouces à un pied, qui en haut atteint par points 4 à 5 pieds. Les veines sont rapprochées et forment comme un faisceau facilement exploitable.

Plus haut nous sortons de Bowman, et en remontant la rivière du Sourd (ou aux Ours) sur la rive gauche de la rivière au Lièvre, nous arrivons dans le canton de Wells. Sur la rive droite, 14ème lot du 3ème rang, se trouve la mine Gorman. Le gisement n'est pas exploité.

Le minerai se rencontre en indices nombreux au pied et sur le flanc d'une montagne, et presque au sommet on peut suivre une veine de quatre à cinq pieds de phosphate vert et rouge, se trouvant avec du pyroxène compacte mais parfois cristallisé. La montagne est d'ailleurs pyroxénique. Cette mine se trouve à proximité du chemin qui conduit de Notre Dame du Laus à Buckingham.

En reprenant la Lièvre, nous ne trouvons plus de phosphate, mais les on-dit des

habitants et l'aspect du terrain, font espérer qu'on en trouvera dans l'intérieur de Bigelow, notamment dans le voisinage des rapides. Arrivé à ces rapides, on doit faire un portage et prendre les Lacaux, puis reprendre la rivière qui conduit au village de Notre Dame du Laus. Dans toute cette région les terrains restent les mêmes. Sur la rive droite à deux milles et demi, et sur la rivière du Serpent dans McGill on trouve sur les lots 1 et 2 du quatrième rang des dépôts de phosphate vert dans du pyroxène vert.

On a mis le minerai à découvert par deux excavations permettant de voir une veine ayant une épaisseur de un pied environ.

On me dit que dans la même région on a trouvé des indices de cuivre, mais je n'ai pas vérifié le fait.

Plus haut sur la rivière on arrive au rapide des Cèdres, où il faut porter. On trouve là de nombreux indices de phosphate vert dans du calcaire et mélangé à du pyroxène cristallisé et du mica. Des veines se trouvent sur le rapide même, mais paraissant se prolonger sur la rive droite.

La rivière conduit ensuite par un petit coude à la décharge du lac du Poisson Blanc. En cet endroit même, on trouve de grandes bandes de calcaires, dans lesquelles on a trouvé dit-on, du phosphate, ce qui est très vraisemblable, on trouve d'ailleurs des blocs de pyroxène vert venant des roches avoisinantes. On constate les gneiss Laurentiens bien stratifiés, mais relevés presque verticalement, et dans ces gneiss, de petites veines de plombagine de moins d'un pouce, mêlées à du quartz sur une épaisseur de 8 à 10 pouces.

Partant de ce point, qui se trouve juste à la limite nord du canton de Bigelow, et où je me suis arrêté quelques jours, j'ai exploré les bords du lac du Poisson Blanc et les îles qui s'y trouvent.

Ce lac a une longueur de 18 milles, et sa plus grande largeur est de 3 milles ; sa profondeur paraît importante en certains points.

Il est rempli de nombreuses îles, dont quelques-unes assez étendues, ses bords sont formés de montagnes souvent à pic, et on peut dire qu'on y rencontre presque pas de bonnes terres.

J'ai compté seulement six habitants établis sur le lac. On dit qu'en arrière il y a des vallées avec de bonnes terres. Les bois sont en partie exploités.

Au point de vue géologique, on peut constater la même nature de formation que plus bas, c'est-à-dire les roches Laurentiennes mentionnées, qui ici sont caractérisées sur la rive droite par une grande bande calcaire, tandis que la rive gauche est surtout formée de gneiss diversement déplacés.

Il me serait difficile de donner les noms des endroits (terre-ferme ou îles) où je me suis arrêté, les habitants eux-mêmes les ignorant.

En partant de l'unique décharge du lac, au nord, nous arrivons à quelques milles sur une île presque composée de pyroxène, où on aperçoit quelques petites veines de phosphate vert avec du mica.

Nous suivons une foule d'îles, où je puis encore constater en plusieurs endroits du phosphate dans du pyroxène noir.

Nous suivons alors la rive gauche, où sur une longueur de 1 à 2 milles, se dressent à pic des roches de 2 à 300 pieds de hauteur, composées de gneiss.

On arrive ainsi au ruisseau dit "Creek à Dyck Ower," canton de Hincks, où on dit avoir trouvé du phosphate. Je n'en vois pas, mais je rencontre de curieuses roches, entre autres de la serpentine, du mica blanc, du pyroxène noir et du grenat, dans une espèce de gneiss.

Il est d'ailleurs possible que plus haut sur ce ruisseau se trouve du phosphate.

Nous traversons le lac en visitant les îles, et sur la rive droite, au sud du canton de Bigelow No. 2 du 6ième rang, un habitant nous affirme avoir sur ses terres en arrière du phosphate et du fer.

En continuant et en suivant la rive droite, qui est toujours calcaire, je visite une grotte naturelle creusée dans le calcaire cristallisé, de 30 pieds de côté en bas, sur une hauteur de 15 pieds, avec une entrée très étroite. A part son originalité, cette grotte n'a rien de remarquable.

En continuant, je constate encore, dans une île, une veine de 2 à 3 pouces de phosphate vert avec de la pyrite de fer dans du pyroxène.

Je visite ensuite un endroit de la partie sud, qui m'a paru être dans les environs du lot 42 ou 43, du 6ième rang de Bowman. On trouve une veine de pyroxène noir peu épaisse dans du calcaire cristallisé rose.

Le phosphate se trouve d'ailleurs mélangé à ces deux produits, et s'y trouve en assez grande abondance, en cristaux verts plus ou moins volumineux. Le pyroxène est aussi souvent cristallisé.

Trois excavations ont été faites et ont permis de constater l'importance du gisement. La veine se trouve sur un terrain plan jusqu'à une distance de 4 à 5 arpents, où commence la montagne.

Au pied, on trouve encore de nombreuses et importantes indications qui permettent de supposer plus loin la présence du minéral. On en a d'ailleurs extrait quelques tonnes. Cette mine se trouve à une distance d'environ 8 milles de la rivière au Lièvre.

Telles sont les indications que j'ai pu recueillir sur cette région.

En résumé, je puis dire que toute la région comprise dans la vallée de la Lièvre et du lac du Poisson Blanc est occupée par une formation analogue à celle qu'on trouve au-dessous des Grandes Chûtes (Laurentienne) et qu'on y trouve des gisements importants de phosphate inexploités; de plus, que de nombreuses indications ne laissent aucun doute sur l'existence d'autres dépôts, qui doivent faire de cette partie du comté d'Ottawa une zone aussi riche que les cantons de Buckingham, Templeton, Portland, etc.

Le seul obstacle est le défaut de voies de communications avantageuses.

Mon exploration ne s'est pas bornée là, et ayant entendu parler d'indices d'or je me suis rendu plus haut en suivant toujours la Lièvre.

Sur la rive droite et dans le rang I de Blake on trouve des indices d'ocre rouge en plusieurs endroits. Il en existe d'ailleurs des dépôts dans l'intérieur.

Nous traversons le lac des Sables jusqu'au lot I du IIIe rang de Wabasee et nous suivons le bois pendant 6 milles jusqu'à environ 2 milles à l'Est du Grand lac des 31 milles. Je note en passant près du lac des Sables une assez vaste étendue de bonnes terres en bien grande partie inoccupées.

Le long de la route je rencontre surtout des gneiss très quartzeux violets, un peu feldspathiques, mais pas de trace de phosphate. A l'endroit indiqué ci-dessus on a fait quelques travaux dont un puits de 50 pieds dans le but m'a-t-on dit de chercher de l'or.

La roche est du gneiss quartzeux très-dur traversé par une veine d'argilite assez tendre de 10 à 18 pouces d'épaisseur, plongeant verticalement avec une direction N. S. Dans les environs de ce travail on trouve quelques grains et plaques de pyrite, mais absolument rien de plus. Le terrain où on travaille ne me paraît pas propre à contenir de l'or. Les travaux sont d'ailleurs abandonnés sans que, à ma connaissance, on ait obtenu un résultat quelconque.

APPENDICE No. 54.

EXPLORATION SUR LA GATINEAU.

En remontant la Gatineau depuis Ottawa on rencontre des terrains analogues à ceux trouvés dans tout le comté ; sur la route même on trouve à plusieurs endroits, notamment vers le XIIe rang de Hull des indices de phosphate vert assez importants dans une puissante veine pyroxénique. En suivant la partie Ouest du canton de Wakefield on trouve des calcaires cristallins qui ont été employés comme pierre à bâtir.

Au village de Kazabazoua, canton Aylwin, au nombre des échantillons qu'on me dit provenir des environs, je remarque du calcaire cristallin pouvant être employé comme marbre, de la serpentinite, du phosphate vert.

On me soumet également du quartz où on voit de la pyrite et de la galène et aussi un échantillon contenant de l'or natif.

A Victoria et à Pickanock (canton de Wright), je vois de nombreux échantillons, parmi lesquels le fer magnétique et le phosphate sont très abondants. Sur la route même je puis constater un dépôt de phosphate et des roches pyroxéniques abondantes. On dit d'ailleurs que le phosphate se rencontre en plusieurs points.

Entre les cantons Wright et Bouchette on trouve une puissante veine de pyroxène vert qui m'a paru stérile, car une exploration que j'y ai faite ne m'a pas permis d'y trouver la moindre trace de phosphate.

On y trouve du mica disséminé et une veine épaisse de plusieurs pieds.

Je remonte ensuite la rivière jusqu'à Notre-Dame-du-Désert (Maniwauki) où on me dit qu'on a trouvé du phosphate en plusieurs endroits.

Je constate du calcaire cristallin qu'on emploie comme pierre à bâtir, mais qu'on pourrait utiliser comme marbre.

Les mêmes observations faites pour la vallée de la Lièvre peuvent s'appliquer à celle de la Gatineau qui jusqu'au point où je l'ai remontée est riche en minéraux habituels des terrains Laurentiens qui trouveront un débouché certain lorsque des voies de communication seront établies

APPENDICE No. 55.

EXPLORATION DANS LE COMTÉ DE MONTMORENCY.

La Revue Géologique d'Ottawa de 1863 signale dans les environs de la rivière à la Rose des suintement de pétrole et c'est pour vérifier ces faits que je me suis rendu à la dite rivière. Ce cour d'eau coule à travers les couches stratifiées des calcaires de la formation de Trenton, et avant de se jeter dans la rivière Ste. Anne se précipite à travers les mêmes roches d'une hauteur de près de 200 pieds. Dans les environs du chemin, ces calcaires sont exploités comme pierre à chaux et depuis longtemps les ouvriers l'exploitant ont pu constater des nids quelquefois gros comme un œuf de pigeon, remplis de pétrole épais; quelquefois cette même matière se trouve dans les fissures de la roche. De plus toutes ces pierres dégagent une forte odeur de pétrole qui d'ailleurs disparaît par exposition à l'air.

Dans le four la pierre se brise souvent en dégageant la même odeur. Les ouvriers ont remarqué qu'en descendant ces phénomènes augmentaient, ce qui rendait cette pierre alors impropre à la fabrication de la chaux.

Ces faits sont d'ailleurs faciles à constater à cause de la presque parfaite horizontalité des couches, et des chutes de la rivière. J'ai pu constater moi même l'exactitude de ces renseignements, et en même temps que ces calcaires par endroits très fossilifères sont bien les calcaires de Trenton analogues à ceux qu'on rencontre à la Pointe-aux-Trembles où j'avais déjà reconnu les mêmes indices de pétrole.

D'après les rapports de la commission géologique les roches avoisinantes seraient en partie des schistes bitumineux.

On trouve dans le calcaire susdit certaines couches de calcaire lithographique.

On peut supposer que des cavités plus importantes peuvent se trouver plus bas également remplies de pétrole, et de plus la situation bien en place de ces roches montre que cette matière est contemporaine de cette formation.

Des sondages permettraient d'ailleurs de contrôler ces assertions.

J'ai profité de cette excursion pour visiter différents points signalés importants.

Ainsi un peu au Nord du Château Richer on m'avait signalé l'existence du phosphate et m'étant rendu sur les lieux, je n'ai rencontré que des parties dissimulées de sypentine verte.

A St. Féréol où j'ai été, il m'est permis de dire d'après les indices recueillis que le phosphate n'y existait pas plus et que c'est tout au plus qu'on y rencontrait quelques roches pyroxéniques apportées peut être de fort loin.

APPENDICE No. 56.

MATIÈRES CHARBONNEUSES TROUVÉES A L'ILE D'ORLÉANS,
COMTÉ DE MONTMORENCY.

Depuis longtemps on a constaté dans l'île d'Orléans une matière analogue à de la houille ou de l'antracite. On a fait des recherches, quelques travaux et on n'a pas pu parvenir à prouver l'existence d'un bassin houiller dans cette région. J'ai visité les travaux faits et j'ai pu me rendre compte de la nature de ce dépôt. Sur le côté nord de l'île dans la paroisse de St. Pierre et à 2 milles environ du " Bout-de-l'île sur la terre d'un nommé Pierre Leclerc on trouve dans des schistes gris avec des bandes calcaires, des veines de cette matière dirigées, les unes suivant la stratification, les autres en travers. Ces veines ont depuis l'épaisseur d'une feuille de papier jusqu'à celle de deux pouces. La matière qu'elles contiennent est d'un noir brillant, à cassure conchoïdale, s'écrasant facilement, tachant en noir. Elle décrépète un peu et brûle sans flamme à la façon de l'antracite. Dans le voisinage de cette matière les schistes sont noirs d'un aspect luisant, et se décomposent facilement à l'air. On a trouvé une série de veines d'une direction générale E. O. sur le flanc d'une colline qu'on a entaillée dans la partie moyenne et on a suivi les veines sur une distance de 7 à 8 pieds.

Au pied de la colline on a pratiqué une galerie de 40 pieds de long sur une section de 8×8 pieds sans que les indices se soient modifiés.

On a trouvé les mêmes indices sur les terres de Téléphore Gosselin et de Jean Leclerc voisins immédiats en descendant et sur celle de Elie Rousseau 3ième voisin en montant.

La formation dans laquelle se rencontre cette matière est celle de Lévis dans le groupe de Québec, elle est donc loin d'appartenir au terrain houiller, mais telle qu'elle se présente on peut considérer cette matière comme un produit de la concentration de pétrole. On peut aussi espérer rencontrer des veines plus puissantes qui alors deviendraient parfaitement exploitables d'autant plus que cette matière est très bonne pour la forge et trouverait facilement son emploi.

LÉVIS.

En construisant le fort No. 3 à Lévis on a trouvé dans le même terrain la même matière disposée de la même façon. En un point même on en a rencontré sur une plus grande épaisseur et on a pu en retirer une certaine quantité qui a été utilisée pour la forge.

Je me suis rendu dans cette région, mais il est actuellement impossible de rien apercevoir et j'ai dû me borner au dire des habitants.

APPENDICE No. 57.

QUÉBEC, 9 Février, 1884.

A l'Honorable

COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE,

Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous remettre ci-joint le rapport concernant les cuivres, les molybdenites et les labradorites dont j'ai constaté l'existence sur la côte nord du golfe St. Laurent.

Veuillez agréer,

Monsieur le Commissaire,

l'Assurance de la haute considération de votre serviteur,

H. DE PUYJALON.

CUIVRE.

Le cuivre se rencontre à Watsheeshoo sous forme de Phillipsite en amas dans les quartz et sous forme d'exudations silicatées ou carbonatées dans les schistes micacées ou talqueux.

Les rochés qui constituent le littoral et vraisemblablement l'intérieur de cette région sont cristallines. Elles se composent essentiellement de grès très-cristallins de schistes talqueux et micacés, de quartz compactes blancs-laiteux avec cristaux de feldspath saumon et de gneiss quelquefois pegmatite, le tout traversé, coupé de dykes trappéens, de roches dioritiques et quelquefois de grandes bandes de feldspath d'apparence trachytique. Or, la partie méridionale du lac Supérieure qui est surtout caractérisée par les schistes et les grès fortement métamorphosés traversés par les diorites éruptives se trouve à peu près dans les mêmes conditions que les formations de Watsheeshoo.

De plus il paraît, d'après ce qu'à bien voulu m'en dire Monsieur Obalski, ingénieur des mines, que les régions cuivreuses des cantons de l'Est semblent en conformité avec les formations ci-dessus décrites.

La phillipsite est un sulfure de cuivre très riche, qui, séparé de sa gangue par bocardage et lévigation peut donner quelque fois jusqu'à 60 pour cent de cuivre métallique. Ce minéral que j'ai rencontré sur le bord de la mer même, non loin de

la rivière Watsheeshoo et sur les bords du lac de la rivière du petit Watsheeshoo, a un aspect métalloïde, une couleur de bronze dissimulée sous des teintes irisées, nuancées de bleu, de violet et de rouge. Son poids spécifique est à peu près cinq.

Ce sulfure soumis aux analyses de Monsieur Maret, professeur de l'école centrale de Paris, a donné pour un échantillon moyen, 34,38 par cent de cuivre métallique, et 60 grammes d'argent à la tonne.

Les exudations de carbonate et de silicate de cuivre se trouvent sur le revers oriental du morne de Watsheeshoo, dans les schistes micacés ou talqueux dont ils imprègnent les feuilletés. Ces derniers sont caractérisés par des pyrites doubles de fer et de cuivre.

Ces schistes sont visibles sur une étendue d'environ 100 ou 120 verges. Ils sont vers leur milieu à 12 ou 15 pieds au-dessus du niveau de la mer. Ils s'inclinent sous un angle de 30 à 35 degrés. Leur direction normale est le S. O., N. E.

Ces exudations se répètent en plusieurs endroits dans des conditions à peu près analogues.

En résumé la formation métamorphique de Watsheeshoo paraît en conformité avec les formations du lac Supérieur et des cantons de l'Est qui contiennent le cuivre.

De plus les indices déjà intéressants qui s'y rencontrent peuvent faire présumer, sans trop de présomption, que de nouvelles recherches amèneraient à la découverte de gisements de cuivre d'une certaine importance.

S'il en était ainsi, l'industrie métallifère du cuivre trouverait toutes les facilités d'exploitation.

En effet, les havres sont abrités, profonds, et offrent d'excellents mouillages. Le bois sans être très-épais, est suffisant pour fournir à toutes les exigences du chauffage et de la construction. La pierre calcaire est à proximité. Enfin les rivières à cours rapides et chutes nombreuses qui arrosent cette région, peuvent donner lieu à un développement considérable de forces hydrauliques.

MICA.—PIERRE D'APPAREIL.

Le cuivre n'est point le seul minéral que l'on trouve à Watsheeshoo et aux environs. Le mica s'y rencontre en cristaux nombreux et quelquefois de grande taille. Ainsi, dans une baie longue et étroite que l'on rencontre à $\frac{2}{3}$ de mille de la rivière en remontant vers l'ouest, j'ai vu engainé dans le quartz, un spécimen de

mica argenté mesurant 18 pouces de longueur sur une épaisseur de un pouce. Ce cristal était trop engagé dans la roche pour qu'il me fut possible de mesurer sa largeur.

Le mica, comme chacun le sait, est très-employé dans l'industrie moderne, soit pour les hublots de navires comme en Russie, soit comme obstruteur des parties éclairées des poêles à charbon, etc. Les quartz rosés, les Tourmalines, les grenats que j'ai indiqués dans mon précédent rapport existent dans les formations de Watsheeshoo. Les grès cristallins très-redressés qui bordent la Watsheeshoo sur la rive droite à son estuaire sont gris, à grains fins et disposés en lit de trois à douze pouces d'épaisseur. Ils sont séparés entre eux par un enduit talqueux ou micacé d'une très-faible épaisseur, ce qui les rend faciles à séparer, séparation qui s'opère, du reste, par la seule action des agents extérieurs. Cette pierre est très-dure, très-compacte et les plaques d'épaisseurs variées que l'on pourrait extraire, atteindraient facilement deux et trois pieds carrés. Les frais d'extraction seraient nuls, les dalles recueillies s'embarqueraient directement sans que le coût en fut augmenté. Cette roche est visible sur un quart de mille d'étendue. La base qui plonge sous l'eau, fait avec cette dernière un angle de 60 à 70 degrés. Enfin c'est à deux milles et demi au-dessus de la rivière Watsheeshoo sur le versant oriental du cap qui borde à l'Est la baie de Quétachoo Manicouagan que j'ai retrouvé la Molybdénite signalée il y a 25 ou 30 ans par l'explorateur de la commission géologique du Dominion.

MOLYBDENITE.

Je transcris ici littéralement une partie de ce que la géologie du Canada dit de ce minéral :

“ Nous avons mentionné à la page 532 plusieurs localités de molybdénite ; mais on n'en connaît qu'une qui fournisse une quantité de ce minéral propre à être exploitée ; c'est celle qui se trouve à la baie Quétachoo-Manicouagan, sur la rive septentrionale du golfe St-Laurent, où il se trouve disséminé dans un lit de quartz de six pouces d'épaisseur sous la forme de nodules d'un à trois pouces de diamètre, en filons qui ont quelquefois douze pouces de largeur sur un quart de pouce d'épaisseur. Le lit qui est interstratifié dans un gneiss blanc à gros grains renfermant des grenats et du mica noir, a été suivi sur environ cinquante verges ayant un plongement N. 15° E > 58° ; il pourrait peut-être fournir une quantité considérable de molybdénite. Ce minéral qui a une pesanteur spécifique d'environ 4.5, a une couleur gris de plomb et un éclat métallique. Il est tendre et onctueux au toucher, et on le prend souvent pour de la plombagine, dont il se distingue par une bien plus grande pesanteur et par une teinte verdâtre particulière dans la trace métallique qu'il laisse sur le papier blanc, et par le fait que quand il est chauffé au rouge à l'air, il dégage une odeur de soufre qui brûle, et est lentement converti en une substance blanc jaunâtre qui est de l'acide molybdénique.

La molybdénite que j'ai trouvée à Quétachoo est bien contenue dans une veine de quartz de 6 ou 8 pouces d'épaisseur, mais au lieu de traverser les gneiss blancs à gros grains elle coupe une roche noire ressemblant à un greisen très-micacé et qui semble d'origine éruptive. Sur son passage et à son contact les parois de greisen se sont altérés et sont devenus schistoïdes.

Les nodules de sulfure de molybdène sont lamelleux et quelques-uns d'entre eux sont très-visiblement cristallisés hexagonalement. Leurs dimensions varient de 1 pouce à 3 pouces.

Cette veine ne peut être celle qu'indique la géologie du Canada. Le filon trouvé par l'explorateur anglais doit faire suite à celui que j'ai découvert. Il est probable que la partie explorée il y a quelque 29 ou 30 ans a été recouverte par les algues, ou par les mousses et par les étangs formés de l'accumulation des eaux de la pluie et des neiges fondues, dans les dépressions quelquefois considérables du gneiss à gros grains.

LABRADORITE.

Les roches anorthosites qui contiennent la labradorite sont très-répandues sur le littoral depuis la rivière au Tonnerre jusqu'à Sheldrake. Elles sont très garnies de cristaux opalisants d'un beau bleu irisé. Quelques-uns de ces cristaux atteignent d'assez grandes dimensions. J'ai pu en mesurer deux, l'un avait 12 pouces de longueur sur 3 de largeur, l'autre atteignait 16 pouces de longueur sur 4 de largeur. Ce sont, il est vrai, des exceptions et les grandeurs moyennes de ces jolies pierres ne dépassent guère 3 et 4 pouces.

Le fond de la roche anorthosite qui les contient est gris-cendré. Lorsque cette roche est bien garnie de plaques bleues, elle est d'un grand effet, elle prend un assez beau poli. Elle peut s'extraire en blocs assez grands pour fournir des colonnes d'ornementation de valeur élevée.

Il y a quelques années les cristaux de Labradorite valaient sur le marché de Paris 120 francs le kilo. Aujourd'hui ce prix a beaucoup diminué, il est descendu à 40 francs.

J'ai rencontré de grands cristaux de feldspath triclinique à reflets bronzés, mais je n'ai pu trouver la roche qui les contenait. Ils étaient épars sur le bord de la mer où ils avaient été entraînés, sans nul doute, de l'intérieur par la fonte des neiges et des glaces.

H. DE PUYJALON.

Québec, 9 février, 1884.

APPENDICE No. 58.

INSPECTION DES RIVIÈRES, 1883.—Par D. C. MACKEDIE.

A l'Honorable

COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE,
Québec.

MONSIEUR,

Conformément à vos instructions, datées le 27 juin dernier, m'enjoignant de faire l'inspection des rivières fréquentées par le saumon, sur le côté sud du fleuve St. Laurent, je laissai Québec le 6 de juillet et me rendis successivement à Rimouski, Amqui, Casupscull, Matapédia, Carleton, New Richmond, New-Carlisle, Port-Daniel, Pabos Mills, Petit Pabos, Grande-Rivière et Gaspé. Je remontai les rivières Ristigouche (38 milles), Grand Cascapedia (50 milles), Bonaventure (15 milles) Grand Pabos (11 milles), et Dartmouth (environ 12 milles), et je pris des notes et des renseignements concernant ces rivières ainsi que plusieurs autres qui se se sont trouvées sur ma route, puis je revins à Québec où j'arrivai le 24 août au soir.

J'ai maintenant l'honneur de vous transmettre mon rapport, nécessairement basé en partie sur des renseignements obtenus de différentes personnes, renseignements que j'ai toutefois lieu de croire exacts.

La première rivière, arrosant les terres de la Couronne, que j'ai inspectée a été la rivière Humqui, tributaire de la Matapédia. Cette rivière est naturellement fréquentée par le saumon, et renferme plusieurs magnifiques endroits de pêche (pools); on pourrait certainement la donner à bail, si elle était l'objet d'une surveillance efficace; mais aujourd'hui, une partie des habitants qui vivent sur son parcours sont des violateurs invétérés de la loi, de sorte que le saumon ne peut s'y multiplier: règle générale, tout saumon qui remonte cette rivière est dardé. Pour prévenir cette destruction en bloc du saumon reproducteur, destruction qui l'éloigne de la rivière Humqui, M. Stephen a érigé une *dam* sur la rivière Matapédia, en bas du Lac-au-Saumon. Cette *dam* lors de mon inspection, n'était pas dans une condition propre à empêcher le passage du saumon, mais on me dit qu'on avait l'intention de l'élever et de la réparer, de manière à atteindre le but proposé. Bien qu'en contravention directe avec la loi (voir sec. 13, sub-sec. 5,) cette *dam* me paraît, dans les circonstances, être une véritable protection pour le saumon dont la destruction est assurée, si on lui laisse l'entrée libre de la rivière.

La rivière Casupscull, une autre tributaire de la Matapédia, est aussi abondamment fréquentée par le saumon, sur un parcours de douze milles. A cette distance de son embouchure, il y a une chûte que le saumon ne peut franchir.

La rivière Matapédia est sous bail, depuis plusieurs années, en faveur de M. George Stephen. Comme il est connu que ce Monsieur a acheté tous les droits de pêche de quelque valeur des colons qui demeurent sur les rives de cette rivière, je n'ai point fait l'inspection des différents endroits de pêche (pools) qui s'y trouvent : mais je suis maintenant d'avis que cette inspection devrait avoir lieu. La rivière, si je ne me trompe, peut être aisément dévisée en trois sections qui seraient chacun l'objet d'un bail distinct, On y avait pris environ cinquante saumons lors de ma visite, le 10 juillet.

La majeure partie des terres bordant la rivière Ristigouche, dans la Province de Québec, est octroyée, et les droits de pêche y appartiennent presque tous à des particuliers ; quelques lots cependant, en face desquels il existe de bonnes places de pêche, sont encore disponibles. Ces lots, je les indique sur un plan de la rivière, et j'ai raison de croire que les droits de pêche qui y sont attachés seront l'objet de demandes l'année prochaine et qu'on pourrait en obtenir un bon prix, si le gouvernement les mettaient à l'enchère.

Il y avait plusieurs conflits entre les habitants des rives opposées de la rivière, lors de mon passage, concernant leurs droits respectifs sur certaines places de pêche (pools), et je présume que ces différends seront réglés par les tribunaux.

Les rives de la Ristigouche, sur une grande partie de son parcours, sont si élevées et si escarpées qu'il est impossible de les rendre propres à la culture, ce qui ne serait pas désirable, du reste, à cause du tort que cela occasionnerait pour les fins de la pêche. De plus, la colonisation n'en serait, nullement retarder, si on retirait de la vente, pour être louée comme "réserve de pêche," une partie de la rive, variant de deux à cinq chaînes suivant qu'elle serait plus ou moins escarpée.

Les terres, dans le voisinage de la rivière, quoique généralement impropres à la culture, ne sont pas cependant sans avoir une certaine valeur, pour l'avenir, comme terres à bois, si l'on prend en considération les demandes toujours croissantes du bouleau blanc et du peuplier pour la fabrication des bobines, et du cèdre pour la confection des dormants de chemins de fer.

Les rivières Escuménac et Nouvelle passent toutes deux pour être abondamment fréquentées par la truite saumonée, et elles pourraient être louées avec avantage par des personnes désirant sous-louer en prenant les moyens d'y attirer les touristes qui désirent se livrer, pour un ou quelques jours seulement, à l'amusement de la pêche à la ligne. C'est en haut des terres octroyées que la pêche est la plus abondante dans la rivière Nouvelle.

La rivière Grande Cascapédia, qui a la réputation d'être l'une des rivières de ce

continent les plus largement fréquentées par le saumon de la plus belle espèce, se jette dans la Baie des Chaleurs, entre les cantons Maria et New-Richmond. Toutes les terres de ces deux cantons, sur le parcours de la rivière, auxquelles sont attachés des privilèges de pêche, ont été concédées, sinon patentées et les droits de pêche octroyés par baux, sur le pied d'une rente annuelle de cinquante piastres par place de pêche (*pool*).

En haut des terres arpentées, c'est-à-dire depuis l'embouchure de la rivière Escumenac jusqu'à "Salmon Falls", situé sur la petite rivière-au-Saumon,—une distance d'environ quarante-deux milles,—il y a au moins cinquante places de pêche (*pools*) dont le gouvernement peut disposer. On pourrait les diviser en cinq sections, comme suit :—

No. 1. A partir de l'arrière-ligne des cantons Maria et New-Richmond, en bas de la rivière Escumenac, jusqu'à la partie inférieure de "Four mile Tree Island." 4 milles—10 *pools*.

No. 2. De la partie inférieure de "Four mile Tree Island" au pied de "Button's Rapid." 7 milles—12 *pools*.

No. 3. De "Button's Rapid" à "Indian Falls." 12 milles—13 *pools*.

No. 4. De "Indian Falls" aux "Fourches", y compris la place de pêche (*pool*) des "Fourches." 10 milles—12 *pools*.

No. 5. Des "Fourches," à "Salmon Falls." 10 milles—12 *pools*.

On m'a suggéré de recommander que la pêche à la ligne ne soit pas permise en haut des "Fourches", afin qu'il y ait une partie de la rivière où le saumon ne soit pas dérangé. Je ne suis pas actuellement en état de dire quel accueil il faudrait faire à cette suggestion ; mais d'après les renseignements obtenus, en ce qui concerne la conduite du saumon, durant la saison du frai, je suis porté à croire que cette prohibition n'est pas nécessaire.

Le nombre de saumons pris dans la Grande Cascapedia, cette année, est évalué à plus de cinq cents, plus une quantité considérable de truites.

Il y a tout lieu de présumer, si l'on tient compte de la réputation de cette rivière et des nombreuses demandes qui ont été faites à son sujet, que si elle était mise à l'enchère, et surtout donnée à bail par sections, pour des termes de cinq ou dix années, elle rapporterait un revenu considérable au Trésor, car les locataires auraient alors intérêt à bâtir des villas sur ses rives et à y exercer une plus grande surveillance.

La rivière "Petite Cascapedia" était autrefois largement fréquentée par le saumon, mais aujourd'hui elle n'a plus aucune valeur, si ce n'est pour la pêche à la truite. L'usage du dard et des rets a eu pour résultat l'extinction totale du saumon qui y abondait. L'embouchure de cette rivière présente un caractère tout différent de celle de la Grande Cascapedia, car elle est large et peu profonde ; mais cela n'a aucun inconvénient pour l'entrée du saumon qui y monte avec la haute marée. Pour rendre

cette rivière à sa condition première, il faudrait la repeupler et y exercer une surveillance sévère durant quelques années; après cela, je ne doute pas qu'elle serait recherchée par les pêcheurs à la ligne dont le nombre augmente chaque année.

La rivière Bonaventure coule à travers les cantons Hamilton et Cox. Le saumon et la truite y abondent, et on peut en faire la pêche depuis l'embouchure de la rivière jusqu'à la première branche est, distance d'environ trente-six milles. En haut du neuvième mille, les terres sont toutes disponibles, à l'exception d'un lot, dans le canton Cox, vis-à-vis lequel il existe une couple de places de pêche (*pools*).

La rivière Bonaventure, à l'époque de mon inspection, n'avait encore été visitée que par quatre pêcheurs qui avaient pris environ une cinquantaine de saumons. A l'heure actuelle, elle ne paraît pas avoir grande attraction pour les touristes, bien qu'on y ait fait la pêche régulièrement depuis plus de huit années; mais je crois que si le gouvernement manifestait le désir de la donner à bail, par voie d'enchère, le revenu qui en découlerait serait plus considérable que par le passé.

Les branches est, centre et ouest de la rivière Port Daniel arrosent le canton Port Daniel. On me dit qu'autrefois elles passaient pour renfermer beaucoup de saumon, mais, à présent, elles n'ont plus cette réputation. Je n'ai pas cru devoir les visiter, vu qu'on m'a informé, dans le temps, que toutes les terres situées sur le parcours des branches ouest et centre, en autant que la pêche au saumon peut s'y faire, sont toutes octroyées ou occupées, et que la branche est est rendue inaccessible au saumon par un jam qui se trouve à son embouchure.

La rivière Grand Pabos,—branche nord,—coule à travers le canton Newport et la seigneurie de Pabos (appartenant à la Couronne). On y compte environ vingt bonnes places de pêche (*pools*) entre les terres octroyées et les premières chûtes, et un peu plus entre les premières et les secondes chûtes.

Cette rivière a été sous bail jusqu'en 1881, mais personne n'en a fait la demande durant ces deux dernières années, bien qu'elle passe pour avoir contenu du saumon en abondance l'année dernière, de même que cette année. Malheureusement, comme elle n'a pas été prise à bail, ni été l'objet d'une surveillance spéciale, le public est sous l'impression que tout le saumon qui y est entré a été immédiatement dardé.

On m'a dit que le saumon fréquentait la branche ouest jusqu'à ces dernières années, alors qu'une *dam* y a été érigée, empêchant le poisson de remonter la rivière. Bien que, depuis, cette *dam* ait disparu, le saumon n'y est point revenu. Il serait peut-être possible de rétablir son ancienne réputation en repeuplant cette rivière et en y exerçant une surveillance sévère.

La rivière Petit Pabos, qui prend sa source dans les terres non arpentées, coule à travers la seigneurie de Pabos (appartenant à la couronne.) Elle possède des endroits favorables à la pêche au saumon, sur un parcours de treize milles de son embouchure, mais les pêcheurs à la ligne s'aventurent rarement plus loin que les chûtes—une distance de 8 milles—et on recommande que la pêche dans la partie supérieure (c'est-à-

dire en haut des chûtes) soit défendue à partir du 1er août. Les terres situées le long de cette rivière, sur un parcours de quatre ou cinq milles de la baie, sont presque toutes octroyées, mais il existe plusieurs bonnes places de pêche (pools) vis-à-vis certains lots disponibles, tant sur le haut que sur le bas de la rivière.

On ne paraît pas avoir fait la pêche à la ligne dans cette rivière antérieurement à 1881, alors qu'on y prit quatre saumons sur quarante qu'on la disait contenir. L'an dernier il y en avait deux cents et il en a été pris dix-huit. Cette année le même nombre passe pour y être entré, mais personne n'avait encore fait la pêche à l'époque de ma visite. Le locataire actuel, qui a eu la rivière à bail pendant plusieurs années, s'est efforcé de l'améliorer, et a certainement droit à quelque considération, vu le peu de profits qu'il a retirés jusqu'à présent; et le département devrait en venir à un arrangement définitif avec lui, en ce qui a trait à la durée de son bail.

La "Grande Rivière" a son cours à travers le canton Rameau (appartenant à la Couronne) et la seigneurie de la Grande Rivière (propriété privée). C'est dans les limites de la seigneurie que la pêche à la ligne est la plus abondante; toutefois, durant les mois de juillet et août, on peut encore faire une bonne pêche en haut de la seigneurie. Le locataire des droits de pêche, dans la seigneurie, paie \$225 par année aux propriétaires, et la partie de la rivière, en dehors de la seigneurie, passe pour valoir au moins la moitié de cette dernière.

La rivière St-Jean (Gaspé) arrose, dans son cours, les cantons Laforce, Bailargeon, York et Douglas. On dit que, sur un parcours d'environ cinquante milles, elle possède environ vingt-deux endroits de pêche (pools) situés à des distances assez considérables les uns des autres, et dont la majeure partie paraît être en front de lots vacants. Il n'y avait qu'une vingtaine de saumons, l'été dernier, et on y a vu des pêcheurs vers le 10 de juin, ce qui était beaucoup trop à bonne heure. Leur chance eût été meilleure en juillet ou août, vu que le saumon fait son entrée dans la rivière en juillet; et, l'été dernier, cette migration a continué jusqu'au 19 août, à tel point qu'à cette dernière date, on comptait vingt-cinq saumons dans une place de pêche voisine de l'embouchure de la rivière.

On m'a affirmé qu'il n'y avait pas eu de pêche dans cette rivière depuis cinq ou six ans, en haut de la place de pêche de Barnes, environ trente milles de son embouchure; le garde-pêche et le locataire s'étant entendus sur l'opportunité de ne pas faire la pêche au-delà. On m'a en même temps suggéré de ne pas donner de bail changeant ce présent état de chose, en y insérant une clause à cet effet.

La rivière York, dans son cours, sépare les cantons Laforce, Bailargeon et York sur sa rive droite, des cantons Laroque, Galt et Gaspé Bay Sud—sur sa rive gauche—et va se jeter dans la partie S. O. de la Baie de Gaspé. Elle possède, sur un parcours de vingt-cinq milles, de la haute marée, une quinzaine de places de pêche qui sont à peu près les seules qui soient fréquentées par les pêcheurs, bien qu'il y en ait plusieurs autres bonnes dans les quinze milles plus haut.

Les terres, sur un parcours considérable de cette rivière, sont divisées en blocs

miniers pour plusieurs desquels des lettres patentes ont été émises. Les droits de pêche ne sont pas cependant tous concédés ; et même, en front d'un certain petit lot, acheté en 1881, dans le but d'obtenir des droits de pêche, il est assez difficile de dire si l'acheteur a réellement acquis tels droits, vu qu'ils peuvent aussi bien être l'apanage des lots situés sur la rive opposée, et qui ne sont pas encore vendus.

Le saumon commence son entrée migratoire dans la rivière York vers le milieu de mai et la continue jusqu'à la fin de juillet. On peut pêcher vers le 10 de juin ou plus tard, suivant les variations de la température. Cette année, la pêche n'a pas été remarquable : on n'y a pris que soixante-dix saumons, soit une proportion de dix pour cent sur le nombre que l'on dit exister dans la rivière, laquelle, soit dit en passant, ne contient que bien peu de truite saumonée comparativement aux autres rivières.

La rivière Dartmouth coule à travers les cantons DeBeaujeu, Blanchet, Sydenham-Sud et Gaspé Bay Sud. Toutes les terres qui se trouvent sur son parcours et auxquelles se rattachent des droits de pêche sont encore disponibles. Il y a huit ou dix bonnes places de pêche entre la ligne de haute marée et les premières chûtes,—distance d'environ dix milles.—Il faudrait, pour ceux qui désireraient aller pêcher au-delà de ces chûtes, faire un long portage et gravir une côte escarpée.

Il y a eu peu de pêche dans la rivière Dartmouth cette année ; on n'y a pris que vingt-six saumons pesant, en moyenne, dix-neuf livres chacun. On dit qu'il en a plus de deux cents au-dessus des chûtes. Bien que ces chûtes n'aient tout au plus que dix pieds de hauteur, le saumon paraît éprouver beaucoup de difficulté à les franchir—vu la conformation particulière des bancs de roches—et il retombe souvent passablement meurtri et mutilé. On m'a dit qu'il pourrait facilement être rémédié à cet inconvénient en pratiquant dans le roc, au moyen de la mine, un passage qui serait peut coûteux. Ce travail entraînerait tout au plus une dépense de un à deux cents piastres, et pourrait être fait avec avantage dans le cours du mois d'octobre.

Le saumon requis pour les besoins de l'établissement de pisciculture du Bassin de Gaspé est pris dans la rivière Dartmouth au moyen de rets, et gardé dans un étang jusqu'à l'époque du frai ; il y en avait à peu près deux cents lors de mon inspection. Après la manipulation, on les remet dans la rivière, et le printemps on dépose la majeure partie des alevins dans le haut de cette rivière. On ma dit que la rivière Dartmouth donnerait un revenu bien plus considérable au Trésor si on ne tolérait pas dans ses eaux la capture d'un nombre aussi grand de saumon pour les fins précipitées ; mais, si la reproduction artificielle est un succès, la rivière devra en bénéficier par la suite.

La valeur actuelle de plusieurs des rivières que j'ai visitées, sans être tout-à-fait nulle, n'est pas aussi grande qu'elle aurait pu l'être si on y eût exercé une surveillance sévère. Quelques années de relâchement sous ce rapport, sont propres non-seulement à ruiner une rivière fréquentée par le saumon, mais encore à porter les habitants de la localité à croire qu'ils ont toute liberté de prendre à leur guise le poisson qui s'y trouve. Toutefois la surveillance exercée par les particuliers semble beaucoup plus efficace que toutes celles que le gouvernement pourrait établir. Il serait donc désirable—en

laissant de côté la question du revenu—que toutes les rivières fussent données à bail, mais à des conditions telles que chaque locataire eût un intérêt tout particulier à faire surveiller sa rivière durant toute la durée de son bail, surtout si ce bail n'était que pour une année. Comme la durée des baux actuellement donnés expire le 31 décembre de chaque année, un locataire qui n'est pas sûr de pouvoir renouveler son bail pour l'année suivante, ou qui ne désire pas le renouveler, n'a pas, dans le dernier cas surtout, grand intérêt à exercer la surveillance nécessaire dans le temps voulu, c'est-à-dire durant la saison du frai, en septembre, octobre et novembre; tandis que si les baux étaient faits à dater du commencement de la prohibition jusqu'à la fin de la saison de pêche l'année suivante, les locataires seraient personnellement intéressés à protéger leurs rivières. A moins donc que le gouvernement ne soit disposé à organiser un système efficace de surveillance sur toutes les rivières publiques, de manière à empêcher toute contravention à la loi, il est à désirer qu'à l'avenir, les baux de pêche datent du 1er septembre et expirent le 31 août de l'année suivante. Il serait important de décider sans délai, cette question, vu qu'il y a déjà des demandes de baux pour 1884.

La valeur future de toutes ces rivières, dépendra beaucoup de la décision que prendra le gouvernement à leur sujet. Si elles sont repeuplées, là où la chose est nécessaire, et soumises pendant quelques années à une surveillance sévère de la part du gouvernement, ou bien louées d'après un mode qui en assurera la protection par les locataires, il n'y a aucun doute qu'étant d'un accès faciles, elles ne soient en grande demande : cette assertion, je la base sur le nombre de demandes faites cette année pour loyers de rivières. Et je puis ajouter que, s'il faut en croire les personnes que j'ai rencontrées, lors de mon inspection, qui désirent louer certaines rivières, offrant pour cela un prix élevé, ce serait préférable de mettre à l'enchère toutes les rivières actuellement sous bail ; la compétition élèverait certainement le prix des loyers.

En considérant la question de savoir s'il est dans l'intérêt de la Province de continuer le système de louer les terres auxquelles appartiennent des droits de pêche, ou bien s'il ne serait pas mieux de vendre ces mêmes terres, il ne faut pas perdre de vue qu'il y a, dans la disposition des rivières, d'autres intérêts en jeu pour le moins aussi importants que ceux de la pêche au saumon, et qu'il faut bien se garder de provoquer un conflit entre ces divers intérêts. Règle générale, là où les terres sont arpentées, et où la colonisation a fait quelque progrès, il ne reste de disponibles que bien peu de lots conférant des droits de pêche de quelque valeur : le public a presque invariablement devancé la couronne sous ce rapport. Là où le gouvernement possède encore quelques-uns de ces lots, comme sur la rivière Ristigouche, le long de laquelle les terres sont presque toutes propriétés privées,—je crois qu'il serait désirable de mettre à l'enchère une certaine profondeur de terre :—la mise à prix devant être assez élevée pour atteindre le capital de la rente que rapporteraient ces mêmes terrains s'ils étaient loués. Les terres étant ainsi vendues, le gouvernement se trouverait libéré de toute responsabilité en ce qui concerne la protection des rivières, et il n'aurait non plus rien à voir dans les différends qui surgissent entre les propriétaires de rives opposées, quant à l'étendue de leurs droits respectifs. L'adoption de ce système soulève cependant une objection en ce qui regarde les terres qui bordent la rivière

Ristigouche, objection qui peut paraître futile, mais que l'on m'a faite, et que l'on fera très-probablement encore, c'est qu'il favorisera énormément l'acquisition des dites terres par nos voisins de la République Américaine au détriment des Canadiens.

Supposant le cas où une rivière coule à travers des terres vacantes de la Couronne, toutes disponibles sur chacune de ses rives, et que le département vende à une même personne une certaine lisière de terre de chaque côté de cette rivière sur tout son parcours; je crois que cela aurait pour effet d'amoindrir la valeur des terres colonisables situées en arrière; vu que les colons seraient obligés de faire des arrangements avec ce propriétaire unique pour avoir accès à la rivière. Il en serait de même aussi entre ce propriétaire de la rive et les porteurs de licences pour *limits* à bois, et le gouvernement se verrait souvent obligé d'indemniser l'un ou l'autre. Le gouvernement pourrait obvier à cet inconvénient en se réservant la possession des terres ou la faculté d'en prendre possession en aucun temps.

On pourrait peut-être objecter qu'il ne serait pas nécessaire, pour conférer des droits de pêche, de vendre en entier les deux rives d'une rivière; mais il ne faut pas oublier que la propriété des droits de pêche implique nécessairement le pouvoir de les protéger, non-seulement là où il existe des places de pêche (pools), mais sur tout le parcours de la rivière; autrement, ces droits seraient illusoires, on le comprend facilement. Il faut donc nécessairement que le porteur d'un bail pour une rivière ait droit de contrôle et de surveillance sur toute cette rivière, en autant et tout le temps que le saumon la fréquente, sinon il peut être sérieusement lésé dans ses droits, et la rivière perdre de sa valeur.

En passant des baux pour les terres le long des rivières, on peut y définir les pouvoirs des locataires ainsi que l'usage qu'ils auront le droit de faire des dites terres; le gouvernement peut, en outre, y faire certaines réserves pour la protection d'autres intérêts, et cela d'une manière beaucoup plus efficace dans un bail que dans une vente.

Je dirai, en terminant, que je ne crois pas qu'il soit avantageux, pour le présent, d'adopter le système de vendre les droits de pêche, au lieu de les donner à bail, vu surtout que ces privilèges paraissent prendre de la valeur et qu'il y a tout lieu de croire qu'ils donneront prochainement au Trésor un revenu beaucoup plus considérable que par le passé.

Le tout respectueusement soumis.

D. C. MACKEDIE.

Département des Terres de la Couronne,
QUÉBEC, 6 octobre 1883.

ÉTAT RÉSUMÉ des dépenses faites par le Département des Terres de la Couronne,
concernant le Cadastrage, dans la Province de Québec.

Montant dépensé durant l'année terminée le 31 Décembre, 1866.....					\$2,033 18
do	do	six mois finissant le 30 Ju'n, 1867			4,401 89
					\$ 6,435 07
do	do	12 mois finissant le 30 Juin, 1868.....			6,963 56
do	do	do	do	1869	8,925 95
do	do	do	do	1870	12,733 51
do	do	do	do	1871	16,202 70
do	do	do	do	1872	20,000 00
do	do	do	do	1873	18,202 00
do	do	do	do	1874	26,148 95
do	do	do	do	1875	44,518 33
do	do	do	do	1876	56,100 21
do	do	do	do	1877	93,899 79
do	do	do	do	1878	100,000 00
do	do	do	do	1879	65,223 78
do	do	do	do	1880	65,618 66
do	do	do	do	1881	40,000 00
do	do	do	do	1882	41,960 00
do	do	do	do	1883	30,993 00
					\$653,925 51

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE,
QUÉBEC, 30 Juin, 1883.

ETAT COMPARATIF des bois produits chaque année depuis 1867, et du montant des infractions, rentes foncières, primes, primes de transfert et droit perçus durant les mêmes périodes.

Période de production	Billots de sciage.		Bois carrés, pin blanc et pin rouge.		Merisier, orme, érable, etc.		Petite épinette rouge, pin, épinette, bois d'estacades et bois plat.		Courbes de noux, piquets, traverses, etc.	Bois de haute fage, bois à lattes, écorces	Intérêt et infractions.		Rentes foncières.		Primes (Bonus.)		Primes de transfert.		Droits.		Total.		
	Pin.	Épinette.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.			Pièces.	Pieds.	Pièces.	Cordes.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$
1866-67	1,101,800	370,785	83,953	4,892,699	3,813	71,916	6,308	1,446	3,404.66	22,401.03	3,928.50	65,381.77	95,115.96							
1867-68	1,533,385	407,523	44,256	2,453,975	2,694	43,104	2,643	1,105	2,823.27	55,055.06	74,894.97	198,977.82	331,751.12							
1868-69	1,514,806	386,947	67,198	3,590,416	4,858	94,954	22,680	1,156	7,208.37	64,089.20	22,518.37	1,584.00	267,468.08	362,868.02							
1869-70	1,471,252	448,330	72,533	3,983,458	3,222	33,199	9,713	1,812	3,122.68	63,297.43	62,437.34	4,790.00	272,833.12	406,480.57							
1870-71	1,609,852	369,676	94,657	5,017,439	2,345	46,372	53,423	4,551	4,102.44	86,783.01	56,191.81	4,686.00	292,989.42	444,752.68							
1871-72	2,029,852	435,986	97,657	5,267,013	4,665	86,150	16,644	1,200	3,186.67	90,950.84	68,941.18	9,242.66	346,361.27	518,682.62							
1872-73	2,243,714	890,388	80,976	3,138,229	8,628	147,815	148,105	7,428	32,906.06	97,220.37	31,385.93	5,384.00	361,080.51	527,976.87							
1873-74	2,387,868	1,102,100	79,338	5,777,657	31,741	829,582	169,682	5,003	15,280.21	90,565.04	3,259.50	15,361.00	408,169.12	532,734.87							
1874-75	1,466,247	606,234	76,773	2,937,385	36,595	913,173	109,277	10,979	11,025.65	96,881.82	572.00	3,764.07	274,530.64	386,774.18							
1875-76	1,183,976	781,819	111,529	5,453,890	32,758	722,332	60,587	18,244	10,686.72	94,588.07	16,658.82	269,685.24	391,618.85							
1876-77	1,176,642	832,794	80,898	4,004,052	14,064	262,237	105,023	2,873	10,915.20	85,385.12	6,410.00	248,612.84	351,323.16							
1877-78	1,032,880	797,440	65,838	3,247,243	6,735	191,777	123,273	3,347	8,684.01	87,558.04	448.00	526.00	217,664.04	314,880.09							
1878-79	1,179,045	655,857	59,510	3,155,458	9,426	261,008	240,026	2,674	12,065.94	96,157.86	3,219.75	231,437.89	342,881.44							
1879-80	1,791,813	1,208,184	33,605	1,596,243	5,722	144,517	19,986	582,949	209,202	4,602	7,611.48	94,633.90	132,774.25	4,548.88	303,950.25	543,518.76							
1880-81	2,418,958	1,308,315	58,527	2,587,143	4,962	167,272	23,247	830,218	193,194	6,726	12,069.09	111,113.78	26,921.25	4,239.70	514,252.57	668,596.39							
1881-82	2,611,986	1,418,635	81,797	4,038,135	5,152	126,238	47,640	1,082,750	501,335	8,218	17,006.21	94,424.68	2,055.00	3,441.48	567,815.97	684,743.34							

Département des Terres de la Couronne, Québec, 30 Juin, 1883.
E. E. TACHÉ, Assistant Commissaire.

